PRS info
أخبار الجزائر
INFORMATIONS ET NOUVELLES D'ALGERIE

Le Bac en Algérie

82% D'ECHECS

Les résultats du baccalauréat 1978 sont publiés. Sur 53.000 candidats environ effectivement présents à l'examen, 9282 lycéens et 467 candidats libres ont été admis. Ce qui représente un taux de réussite de 18 °/o (Ce taux est à ramener à 15°/o si l'on tient compte de tous les candidats inscrits soit près de 64.000).

Face à ces résultats catastrophiques et plutôt que de s'interroger sur les causes, El Moudjahid du 7 juillet préfère travestir la réalité en donnant - sur la base des mêmes chiffres - un taux de réussite de 24,41 °/o !

Le procédé est dérisoire car au-delà de la manipulation des chiffres il reste la réalité : le bac de cette année, comme d'ailleurs celui de l'an dernier, a été une hécatombe : 82 °/o de recalés qui sont rejetés brutalement du système scolaire. Un taux pareil ne peut s'expliquer par le manque d'aptitudes ou le manque de sérieux des candidats.

Lorsque la presse aux ordres parle des "candidats malheureux du bac", elle veut tout simplement faire oublier que le pouvoir est le seul responsable de ce "malheur" car la plupart des candidats ont effectué toute leur scolarité après l'indépendance.

(D'après certaines rumeurs, le taux des reçus au bac aurait, en fait, été de 49 °/o. Mais au vu de ce résultat, le ministère aurait réuni un jury secret qui a fixé la moyenne à 12/20 et décidé que le nombre total des admis ne devait pas dépasser un certain quota).

Quant aux candidats "heureux", qu'ils ne se réjouissent pas trop vite. Leur nouveau diplôme ne leur ouvre pas automatiquement la porte de l'université. En effet les conditions d'inscription dans les facultés ont été rendues plus difficiles. Des circulaires instaurent un numerus clausus de fait, en rendant obligatoires des tests de niveau, des concours; en exigeant des mentions et des moyennes élevées pour l'inscription dans certaines filières :

- 12/20 en littérature arabe pour la licence d'enseignement en arabe,
- 14/20 en langues pour la licence d'interprétariat,
- 12/20 en philosophie pour la licence d'enseignement en philosophie, etc ...

(Suite de notre article page 63)

Zeghar-Maschino
UNE AFFAIRE REVELATRICE
Page 47

CHRONOLOGIE : MARS-AVRIL
Page 21

SOMMAIRE COMPLET
Page 2

BEN BELLA : QUI EST
notre dossier
p. 5 à 20

sommaire

EDITORIAL	Une solution de rechange ?	3
DOSSIER	**BEN BELLA: QUI EST IL ?**	
	Lettre de Mohamed Boudiaf à Jeune Afrique	5
	La mise en place d'un régime de dictature	7
	Pour mémoire, quelques citations	11
	Un discours démagogique	12
	Bilan économique du régime de Ben Bella	14
AU FIL DES JOURS ...	CHRONOLOGIE : Mars - Avril 1978	21
ACTUALITE	On a toujours raison de lutter	35
	Surexploitation des travailleurs : un moyen pour la bourgeoisie d'accroître ses profits.	36
	L'AGITATION A L'UNIVERSITE	37 à 41
	2ème congrès de l'UNPA : un réquisitoire contre le régime	42
	Le sport et la politique	44
	La situation de l'Algérie à la fin de l'année 1977	45
DOCUMENTS		46
A TRAVERS LA PRESSE	Une affaire révélatrice	47
	Traduction d'articles parus dans la revue palestinienne "Phalastine - at - Thawra" Avril 1978	51
	La gauche française et l'Algérie	56
POINT DE VUE	Liberté et Socialisme	55
	La dépendance alimentaire	56
CLEFS POUR L'ALGERIE	Suite de l'historique du PRS : Deuxième période, le F.F.S. et la question de l'unité	64
PAGES EN ARABE		66

Le P.R.S. INFORMATION est une publication du Parti de la Révolution Socialiste (ALGERIE) Il est le complément indispensable d'EL JARIDA. Il s'agit avant tout d'un bulletin d'information où nos lecteurs pourront trouver l'ensemble des nouvelles d'Algérie. Outil de travail et de réflexion, P.R.S. INFO, se veut largement ouvert au débat d'opinion.

Adressez vos informations, vos réactions, vos abonnements au Comité de Soutien EL JARIDA

C . S . E . J .
11 rue Jean de Beauvais
75 005 PARIS

EDITORIAL

Une solution de rechange ?

«LIBERATION DE TOUS LES DETENUS POLITIQUES, Y COMPRIS BEN BELLA». Lancé, il y a plus de deux ans (El Jarida No 17, juin 1976), ce mot d'ordre exprimait notre opposition à la politique répressive et à l'arbitraire du régime de Boumedienne, en même temps que notre volonté d'oeuvrer pour une issue démocratique à la crise politique que connait notre pays depuis 1962.

Notre soutien est donc acquis à toutes les initiatives prises pour dénoncer ce qui «*a été fait pour organiser une amnésie collective autour de Ben Bella*» ainsi que le «*mystére et le scandale*» (1) de sa détention et ce, au nom de la défense des droits de l'homme et de la démocratie, élément fondamental de notre combat pour le changement en Algérie.

La fidélité à ce combat, mené depuis 16 ans, ne nous permet pas d'accepter que, sous couvert de considérations humanitaires, on tente de «*blanchir*» Ben Bella en organisant «*une amnésie collective*» autour de son action politique et de sa responsabilité — ainsi que celle de tous ceux qui l'ont soutenu —Dans la mise en place d'un régime ANTI-DEMOCRATIQUE dans notre pays. Ainsi, tel auteur qui, en 1967 reconnaissait «*on a torturé sous Ben Bella, on torture davantage sous Boumedienne : voilà la triste évidence*» (2) s'exclame aujourd'hui «*Ben Bella appartient à cette race d'hommes qui transcendent leurs origines pour appartenir à l'humanité*» (1)

Aussi, faudra-t-il faire la différence entre la campagne de presse visant à faire cesser le traitement inhumain auquel est soumis Ben Bella et celle sous-jacente, «*politicienne*» qui, à l'aide de contre-vérités, d'oublis, de falsifications, tente de présenter Ben Bella comme une «*formule de rechange*» (3) (selon l'expression de « Jeune Afrique»)

Pour ce qui est des méthodes de répression, l'enlèvement en plein jour et dans la rue de Mohamed Boudiaf, en juin 1963, sa séquestration arbitraire (au secret) pendant 5 mois montrent bien que le régime de Boumedienne n'a rien inventé dans ce domaine (4). Peut-on alors écrire sérieusement que Ben Bella «*avait à coeur. lui (...) de préférer les formules de conciliations aux solutions expéditives, de ne pas humilier ses adversaires malheureux*» (1) ? Surtout si l'on a en mémoire les coups de force contre l'UGTA, les exactions de l'armée en Kabylie lors de la révolte du FFS, les arrestations et les tortures de militants de l'opposition, l'éxécution sommaire du colonel Chaabani en Septembre 1964 pour ne parler que des faits les plus marquants.

Le minimum d'honnêteté imposait de reconnaître que si Ben Bella est une victime, il l'est d'abord du système

→

LA SEULE ISSUE VALABLE EST UNE ISSUE DE GAUCHE...

"A mon avis, le plus important dans une situation pareille, c'est de dépasser le stade des vœux et des espoirs pour s'atteler à faire progresser les idées et à ouvrir des perspectives pour libérer l'initiative populaire. Ce n'est pas de réaliser un regroupement factice et sans principes dont le seul but serait d'apparaître comme une solution de rechange.

Pour notre part, nous nous prononçons très clairement contre toute solution de droite qui sous prétexte de mettre fin à la corruption et à l'inefficacité instaurerait un régime encore plus totalitaire, encore plus dictatorial

La seule issue valable est une issue de gauche, c'est à dire :

- une issue qui garantisse aux masses populaires l'exercice de leurs droits et libertés fondamentaux : liberté d'expression d'organisation, droit de grève et liberté syndicale.
- une issue démocratique qui permettrait à tous les Algériens de débattre publiquement des choix fondamentaux qui engagent l'avenir du pays ;
- une issue qui mettrait fin à la dégradation de l'économie algérienne en la libérant des carcans bureaucratiques et de l'emprise impérialiste et en faisant appel aux énergies créatrices de tous les travailleurs ;
- une issue qui s'attaque aux inégalités grandissantes, à l'injustice sociale et qui assure une élévation du niveau de vie pour la majorité en éliminant les privilèges d'une minorité ;
- une issue qui apporte des solutions aux problèmes lancinants du chômage, des pénuries alimentaires, de la santé, du logement et de l'éducation ;
- une issue qui revalorise l'esprit patriotique, le militantisme, qui responsabilise le citoyen en développant sa conscience politique ;
- une issue qui redonne à l'Algérie son crédit sur le plan international en mettant fin à la démagogie et aux méthodes de gangsters.

C'est à une telle situation que nous nous sommes attelés, convaincus que nous ne sommes pas les seuls à oeuvrer dans cette voie. C'est pour cette raison que nous multiplions les appels pour un large rassemblement des forces révolutionnaires et démocratiques en vue de développer un rapport de force favorable." ...

(extraits de l'appel de Mohamed Boudiaf du 1er novembre 1976).

et des hommes qu'il a contribué lui-même à mettre en place. Toutefois il faut faire la part des choses et ne pas rejeter toute la faute sur lui, car il était le porte-drapeau d'un régime d'oppression qui lui a survécu, à travers ceux qui l'ont renversé et qui se sont «bien gardés» de publier le fameux «livre blanc» promis au lendemain du coup d'état du 19 juin. De même, la responsabilité personnelle de Ben Bella n'efface pas celle de tous ceux qui, par leurs interventions aussi bien dans la presse internationale que dans « El chaab », «Révolution Africaine»., « Alger Républicain », et autres journaux aux ordres sont passés maîtres dans l'art du terrorisme politique et de la calomnie à l'égard de tous les opposants et contestataires.

Dans cet ordre d'idées, on ne peut oublier le rôle néfaste de l'ex « gauche du FLN » même si «se présentant aujourd'hui en historien impartial - l'un de ses chefs de file, Mohamed Harbi, tente d'accréditer la thèse selon laquelle cette « gauche » prenait ses distances vis à vis de Ben Bella (« *à gauche on évalu - ait le rapport de force* » (1). Et lorsque Hadj Smaïn (5) explique : « *ses trois années de pouvoir ont été jalonnées par des crises multiples (conflit avec Mohamed Khider, puis Ferhat Abbas, dissidence kabyle, guerre des frontières avec le Maroc, révolte du colonel Chaabani dans le Sud etc...) et n'ont pas permis d'affronter les problèmes économiques et sociaux. De sorte qu'il en est résulté une certaine désaffection des masses à l'égard du pouvoir* » (1), il ne fait que rejeter sur les opposants et l'extérieur la responsabilité des échecs.

Quant au rôle de Ben Bella dans le mouvement de libération nationale, pourquoi falsifier si grossièrement l'histoire en donnant de sa participation à la préparation du 1er Novembre 1954 une version qui semble ignorer les travaux les plus sérieux sur la question (6) ? Pourquoi reprendre le fameux « *Ben Bella et ses compagnons* » de la presse à sensation sans s'interroger sur les influences et les calculs qui ont fait du plus malléable des dirigeants du FLN, l'homme de la situation ? Pourquoi passer sous silence les intrigues et les complots par lesquels Ben Bella et Boumedienne ont imposé leur pouvoir en brisant l'élan des masses populaires et en étouffant leur aspiration à plus de justice et de liberté ?

Pourquoi, sinon pour présenter une nouvelle fois Ben Bella (7) comme l'homme providentiel, l'ulti - me «recours» attendu par les Algériens. N'est ce pas là une opération pour écarter une fois de plus les masses de la solution de leurs problèmes!

Mais, l'Algérie de 1978 n'est pas celle de 1962. Aucune solution ne peut être valable si elle n'assure pas l'émergence, sur la scène politique, des classes exploitées. Oeuvrer pour un changement aujourd'hui, c'est d'abord oeuvrer pour IMPOSER LE CADRE DEMOCRATIQUE à la faveur duquel les travailleurs pourront jeter les bases de leur organisation politique. Tout le reste n'est que combines de sommet et mépris des masses et fait partie DES MOEURS POLITIQUES QU'IL S'AGIT DE DETRUIRE A TOUT JAMAIS EN ALGERIE.

---

(1) Jeune Afrique no 912

(2) Hervé Bourges, "L'Algérie à l'épreuve du pouvoir" page 234

(3) Outre le dossier publie dans Jeune Afrique beaucoup de journaux ont consacré des articles plus ou moins élogieux à l'égard de Ben Bella. Entre autres le journal marocain " Libération ". Sans parler de la grève de la faim de... 24 heures de Mr Lebjaoui qui ne manque jamais une occasion de faire parler de lui.

(4) Pour plus de détails voir le livre de Mohamed Boudiaf " Où va l'Algérie " Edition de l'Etoile 1964

(5) ancien ministre sous Ben Bella

(6) Il faut noter que la version , pour le moins fantaisiste, donnée par François Soudan dans Jeune Afrique No 912 est en contradiction flagrante avec le témoignage de Mohamed Boudiaf publié par le même hebdomadaire dans son No 827 du 12 novembre 1976

(7) comme d'autres présentent Boumedienne.

Lettre de Mohamed Boudiaf à Jeune Afrique

Cher frère,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs, en complément au dossier consacré à Ben Bella paru dans le no 912 de "Jeune Afrique", quelques remarques que je considère utiles à une meilleure compréhension des évènements auxquels il est fait allusion dans ce numéro.

Avant toute chose, il est un point qui ne peut souffrir aucune contestation de la part de tout démocrate, de tout patriote africain ou arabe, c'est celui de la dénonciation énergique de la longue et pénible détention de Ahmed Ben Bella. En conséquence, je m'associe pleinement à la campagne de protestation que vous lancez et à la condamnation de ces méthodes, hélas trop souvent employées. C'est tout à l'honneur de "Jeune Afrique" et de ceux qui se sont joints à lui pour la préparation de ce dossier, de prendre la défense d'un homme détenu depuis treize ans dans les conditions que vous décrivez, et à travers lui, celle de toutes les victimes de la repression et de l'arbitraire partout dans le monde.

Cela bien précisé, il me semble qu'en définitive c'est desservir probablement la cause de Ben Bella et sûrement celle de la vérité historique que de s'attacher à lier la dénonciation d'un état de fait intolérable où qu'il se passe - pour une question de principes- à une présentation simpliste et volontiers mystificatrice de la personnalité de Ben Bella, de son passé, de son action politique. Ce qui amène évidemment les auteurs des articles à tomber dans des images d'Epinal telles celle de l'homme providentiel victime de circonstances malheureuses ou encore celle de l'agneau dévoré par le méchant loup.

Ce procédé est d'autant plus contestable que nous vivons à une époque où les peuples de notre continent sont gavés de mensonges par leurs dirigeants, où les faits historiques sont revus et corrigés au gré des changements de sommets et ou plus que jamais "seule la vérité est révolutionnaire". Pour ce qui est de l'Algérie, elle n'échappe pas à cette règle et son histoire reste à écrire en dépit de quelques essais fragmentaires encore dominés par la passion, voire la mauvaise foi.

Dans ce contexte, les explications avancées aussi bien par Hadj Smaïn que par Mohamed Harbi à propos du coup d'Etat du 19 juin 1965 ne me semblent pas convaincantes. Elles ne vont nullement au fond des choses. Des éléments importants sont maintenus dans l'ombre. Aussi, est-il difficile de saisir les raisons de ces évènements historiques et encore moins de comprendre ce qui s'est passé depuis. Pour ma part, je suggère à tous ceux que le problème préoccupe de se pencher avec sérieux et impartialité sur les points suivants :

1o/ - Quel a été le rôle véritable de Ben Bella dans l'OS et en particulier dans la préservation de ses militants et de son esprit après la répression qui s'est abattue sur elle ? Comment Ben Bella a-t-il été mis au courant des préparatifs de l'insurrection du 1er Novembre et quelle a été sa participation au mouvement ? Que s'est-il passé qui lui permette de devenir comme le dit, non sans euphémisme, maître Yousfi, "une personnalité marquante" "en situation" dans la direction collective du FLN, "tête d'affiche d'une certaine tendance dont il a été parfois la locomotive" alors que l'on sait qu'une des règles du FLN, à ses débuts, est le refus de la personnalisation du mouvement et la lutte contre le culte de la personnalité (de Messali). Par quelles manoeuvres souterraines, par quel travail d'intoxication, avec quelles complicités Ben Bella a-t-il pu faire connaître son nom et être "en situation" pour écarter tous ceux qui gênaient son ascension vers le pouvoir ?

2o/ - Comment Ben Bella est - il parvenu au pouvoir en 1962 ? Est-ce au terme d'une large consultation des masses algériennes, à la suite d'une désignation par une instance représentative du mouvement de libération nationale où bien à travers une série de complots, de coups de force, de crises qui ont liquidé le FLN et l'ALN et conduit le pays à peine sorti de la guerre coloniale, au bord de la guerre civile ? Avec quels alliés et en s'appuyant sur quelles forces Ben Bella a-t-il conquis le pouvoir ?

3o/ - Durant les trois années de pouvoir quelle a été son attitude à l'égard de ceux qui n'étaient pas d'accord avec sa politique ?

Je ne crois pas que cette lettre soit le lieu propice pour apporter une réponse à toutes ces questions. Il me suffira de dire que le 19 juin 1965 trouve son origine dans le FLN et son évolution, plus particulièrement durant la crise de l'été 1962, qui a vu Ben Bella et ses alliés parvenir à leurs fins, ouvrant grandement la porte aux règlements de compte et aux purges qui ne cessent de secouer les sphères dirigeantes de l'Algérie indépendante. J'ajouterai pour terminer que le peuple algérien, unique artisan de sa libération, s'est trouvé à l'aube de son indépendance complètement écarté de l'exercice de sa souveraineté et de la gestion de ses affaires au profit de forces et de clans qui, tout en se déchirant, ont en commun de maintenir l'exploitation et d'empêcher l'instauration de la démocratie.

Lutter contre l'exploitation intérieure et extérieure, faire triompher la démocratie dans le sens d'une véritable prise en main de leur sort par les masses populaires, c'est là me semble-t-il les combats qui méritent d'être menés et en même temps les meilleures garanties pour que les atteintes aux droits de l'homme, comme dans le cas Ben Bella ne puissent se produire.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez trouver ici l'expression de mes salutations fraternelles.

Mohamed Boudiaf

LA MISE EN PLACE D'UN REGIME DE DICTATURE.

La déclaration du 1er Novembre 1954 se prononçait pour **"le respect de toutes les libertés fondamentales"** en Algérie. L'indépendance acquise, ce principe est pourtant systématiquement bafoué. Les atteintes portées au syndicalisme et au droit de grève, la destruction de l'autogestion, l'absence de libertés d'expression, d'organisation, de publication et d'élection sont significatives de la nature du régime de Ben Bella. En fait, pour ce dernier, l'objectif visé est double. Il s'agit :

- d'une part, de contenir par la répression le développement du mouvement de masse au lendemain de l'indépendance,
- d'autre part, de consolider le système d'exploitation de classe de la nouvelle bourgeoisie d'Etat en voie de formation.

LE RENFORCEMENT DU SYSTEME REPRESSIF

L'arsenal judiciaire et policier

Le pouvoir benbelliste, dès 1962, renforce le caractère répressif de l'ancien Etat colonial. L'arsenal législatif utilisé pour opprimer les masses algériennes pendant la colonisation, est reconduit (loi No 62157 31/12/1962 - JORA 11 janvier 1963). Les anciennes juridictions sont maintenues. Elles sont mêmes renforcées. Ainsi, afin que **"l'autorité de l'Etat soit partout présente"**, des nouveaux tribunaux sont installés. C'est notamment le cas dans le Sud (Ouargla, Ghardaia, Djelfa...etc...) De même, à la suite des manifestations de chômeurs à Oran, en janvier 1964, des **"cours criminelles révolutionnaires"** sont créées en vue de réprimer ceux qui tentent **"d'entraver le fonctionnement normal des institutions ou d'apporter un trouble exceptionnel à l'ordre public"**.

La multiplication des structures judiciaires est justifiée comme devant :

- satisfaire une **"aspiration profonde du peuple. L'Algérien a la vénération du droit le respect du juge, et ses sentiments sont sortis renforcés des longues épreuves qu'il a subies durant lesquelles la justice a été bafouée"** (Hadj Smaïn, Ministre de la Justice, discours du 2 mars 1964)

Ben Bella complètera par ces termes dignes de l'époque coloniale : **" nourri aux sources de notre civilisation arabo - islamique, le peuple algérien éprouve pour la justice un sentiment presque religieux. Donnons lui une bonne justice, sans quoi la déception serait profonde et inévitable"**. (Discours du 29 juin 1964)

- assurer la protection d'un pouvoir d'Etat présenté comme l'incarnation de la **"Révolution"**. Au nom de celle-ci aucune indépendance n'est reconnue à la justice comme le dit clairement Ben Bella (2 mars

1964) : "Il (le pouvoir judiciaire) doit protéger, comme le rappelle notre Constitution, les acquis de la révolution. Dans un Etat moderne, comme veut l'être le nôtre, dans une République Démocratique et Populaire, l'autorité judiciaire est amenée à jouer un rôle beaucoup plus considérable que celui qui lui est traditionnellement reconnu; il ne s'agit pas seulement de trancher les conflits individuels, garantir les libertés publiques, assurer l'ordre, mais également de s'adapter aux réalités politiques, économiques, sociales de notre pays et de réprimer avec extrême vigueur les agissements de ceux qui voudraient s'opposer aux transformations révolutionnaires ou s'en servir".

En vertu de ce principe et sous couvert de lutte contre les **"crimes révolutionnaires"** la voie est ouverte à l'arbitraire, notamment dans la répression des délits dits **"de nature politique"** où les verdicts obéissent aux instructions gouvernementales. Le recours aux juridictions d'exception plus expéditives est encore là bien sûr justifié par la défense **"des acquis de la Révolution"** qui coincident en fait avec les intérêts du pouvoir en place.

A côté du renforcement de l'appareil judiciaire, le pouvoir accroît les effectifs de la police et de la gendarmerie. Ces effectifs sont pour la plupart recrutés au sein de l'ancienne force locale de l'exécutif provisoire. Une sécurité militaire est créée. Elle fonctionne à seule fin d'exercer une surveillance spéciale sur les masses et d'intimider les opposants au régime.

C'est ainsi que des rafles et des perquisitions sont opérées, notamment durant toute la période de l'autogestion, au mépris des garanties [illegible]. Les arrestations et les séquestrations ne sont ni motivées, ni officiellement annoncées. Quelquefois lorsqu'elles sont reconnues, le pouvoir brandit [illegible] **complot contre l'Etat"** pour les justifier. Les moyens d'information [illegible] jeter l'anathème sur ceux qui sont arrêtés, les droits habituels de la défense ne sont jamais respectés.

Sur le plan juridique, si le pouvoir Al-

La caporalisation de l'U.G.T.A.

Au syndicalisme naissant au moment de l'indépendance, l'équipe de Ben Bella oppose le coup de force.

Répondant au communiqué du 19 juillet 1962 : "l'UGTA est une organisation nationale. Son autonomie dans la politique est indispensable. Il est important que le mouvement syndical se développe librement..." Ben Bella répond par une attitude hostile ; "(l'UGTA) a joué un rôle des plus négatifs depuis l'indépendance" (interview du Monde du 19.9.62). Attitude qui aboutira au coup de force du 1er congrès de janvier 1963.

Les méthodes employées au cours du congrès sont significatives de la nature du régime. Dès la séance d'ouverture le pouvoir jette le masque. Ben Bella commence par donner le ton :

- Il accuse le syndicat de faire "de l'ouvrièrisme" et de se livrer à une agitation stérile".

"Il faut se garder des tentations qui se [illegible] tent ici et là et qui portent un [illegible] l'ouvrièrisme...

Cette tentation ouvrièriste que connaissent déjà plusieurs syndicats africains aboutirait à créer une catégorie privilégiée".

Il lui reproche ensuite son manque de démocratie interne", le caractère "aristocratique" de son recrutement, sa "non-représentativité" et son isolement par rapport la paysannerie :

" Le spectacle d'aujourd'hui sera plus convaincant lorsque 80 pour cent des présents seront des fellahs, lorsque les fellahs seront organisés en syndicats agricoles".

- Il affirme enfin la prééminence du parti : le FLN ." Si l'UGTA veut conserver une autonomie de gestion, je réponds c'est normal. Si elle entend par là autonomie politique, je dis que cela est en contradiction avec le programme de Tripoli".

" C'est le parti qui doit élaborer la pensée politique du pays (...) La démocratie c'est à l'intérieur du parti qu'elle doit s'exercer";

Menaces, occupation de la salle du congrès par des hommes de main ou des chômeurs, orchestration des chahuts, obstructions, présence de policiers tout est bon pour chasser les syndicalistes représentatifs et parachuter une direction aux ordres.

Comme la base ne désarme pas le pouvoir reviendra à l'offensive en mars 1965. Cette fois toutes les précautions sont prises pour mettre au pas l'UGTA à l'occasion du 2ème Congrès.

Sa préparation est supervisée par Ben Bella lui même. Après avoir réuni la commission exécutive de l'UGTA le 15 janvier, il décide la suppression du conseil national et charge [illegible] 20 membres

[illegible] des thèses de la "gauche du FLN" qui développent la conception d'un syndicalisme gestionnaire inféodé au parti du FLN contre tous ceux qui luttent pour un syndicalisme revendicatif et autonome. Ces idéologues interviennent en instaurant un climat anti-démocratique durant les préparatifs. A ce sujet, il suffit de rappeler le violent communiqué (13 février) de la commission préparatoire répondant à la publication au sein de l'union régionale d'Alger d'un document ronéotypé proposant de soumettre au congrès un projet relatif au "contrôle ouvrier".

" La commission de préparation condamne énergiquement la publication et la diffusion d'un document intitulé "contrôle ouvrier" par des éléments qui, tout en se réclamant de l'UGTA n'ont pas eu le courage de signer leurs écrits et demande au [illegible] gouvernement d'ouvrir une enquête pour déterminer les origines de ce document afin de prendre des sanctions envers leurs auteurs".

Dès l'ouverture du congrès le 23 mars, Ben Bella réaffirme les conceptions du pouvoir concernant le syndicat.

" Il faut avant tout poser comme principe, qu'un syndicalisme dans un pays engagé comme le notre dans une Révolution tendant précisément à établir et à assurer le pouvoir des travailleurs, ne peut avoir le caractère revendicatif qui doit naturellement être le sien dans un pays où le pouvoir appartient à une classe privilégiée exerçant sa domination sur les masses laborieuses".(...) Le recours à la grève peut éventuellement être envisagé à la condition toutefois qu'elle s'inscrive dans le cadre de la stratégie d'ensemble arrêtée par le pouvoir révolutionnaire".

L'établissement de la liste de la nouvelle équipe dirigeante devait cependant donner lieu à de nombreuses tractations entre le pouvoir et les responsables syndicaux.

Dans cette équipe hétérogène il y a d'un côté les partisans du bureau politique et de l'autre quelque militants imposés par la base. Ainsi à la veille du coup d'Etat du 19 juin 1965, Ben Bella et la "gauche du FLN" n'auront pas réussi à domestiquer complètement le syndicat."

(extraits de l'article "Histoire du mouvement syndical en Algérie" PRS info no 9 et 10).

gérien proclame son **"attachement quasi viscéral (...) aux principes définis par la Déclaration Universelle des droits de l'homme"** (Mohamed Bedjaoui 9/ 12/64) il en rend l'application impossible par la constitution qui restreint singulièrement les droits et libertés, en particulier, la liberté d'association niée par l'institution du monopole politique du parti du FLN (article 22). Ce qui n'empêche pas Hadj Smaïn de déclarer le 10 décembre 1963 que la constitution algérienne est conforme à la déclaration universelle des droits de l'homme.

L'appareil militaire

Mais c'est l'armée qui constitue la force principale de la répression.

Le 4/9/1962, l'Armée de Libération Nationale se transforme en Armée Nationale Populaire. Les anciens maquisards sont en majorité démobilisés. Ils sont gratifiés de pensions, certains sont recasés dans l'administration, d'autres dans l'autogestion.Une partie d'entre eux se voit offrir des terres avec la perspective de constituer des coopératives. Beaucoup prennent le chemin de l'émigration. Quant aux anciens officiers, la plupart sont corrompus. Ils reçoivent en échange de leur docilité des commerces, villas etc... Les quelques cadres de l'ALN qui sont maintenus dans le service armé sont progressivement éliminés des principaux postes de commandement.

L'épuration de l'armée vise à :

- vider celle-ci de ses éléments les plus combatifs.
- préparer le terrain pour que naisse une armée de type classique c'est à dire une armée professionnelle et mercenaire coupée du peuple.

Si la nouvelle troupe se recrute dans les classes populaires et se compose surtout de jeunes chômeurs pour lesquels l'armée représente un exutoire, ceux-ci sont l'objet d'un intense matraquage idéologique qui leur inculque le culte de l'obéissance, de la hiérarchie et le mépris du civil. Ils sont encadrés par des officiers et sous-officiers qui pour la plupart formaient déjà le personnel d'encadrement de l'armée des frontières et, dont beaucoup sont originaires de l' ancienne armée coloniale. Le noyau d'officiers s'ouvre rapidement aux techniciens d'origine petite bourgeoise formés à l'étranger (URSS, France, Egypte, Angleterre etc...)

Chaque conflit (Palestine, différend frontalier avec le Maroc) est mis à profit par l'armée, sous couvert d'un **"renforcement de la puissance militaire du pays"** et de sa **"capacité de défense"** pour se doter d'un armement moderne. Ce qui accroît le rôle des militaires techniciens et favorise la pénétration de l'Union Soviètique, principal fournisseur de l'assistance en personnel d'instruction et d'encadrement.

En même temps, elle se donne une base économique propre. En 1963 est créée la Direction Nationale des Coopératives de l'Armée Nationale Populaire qui regroupe l'ensemble des unités agricoles et industrielles arrachées aux comités de gestion. La DNC - ANP profite ainsi :

- de l'exploitation des travailleurs dans les secteurs économiques qu'elle contrôle,
- du travail gratuit des soldats sans grade, auxquels n'est reconnu aucun droit à la revendication syndicale.

La fonction principale de la nouvelle armée est :

- de maintenir le régime en place ;
- de réprimer le mouvement de masse.

Ses interventions contre les manifestations populaires sont nombreuses. Ainsi, par exemple, elle tire sur les chômeurs le 4 février 1963 à Tablat et en janvier 1964 à Oran ; sur la population le 28 février 1963 à Beni-Rached et à Gerryville où les manifestations en faveur de l'Angola se sont vite transformées en manifestations contre le chômage et la famine ; sur les anciens combattants à Bordj Bouarreridj, le 14 mai 1963 ; sur les étudiants à Philippeville dans la nuit du 20 au 21 juin 1963. En

Un cas d'arbitraire: l'arrestation de Mohamed Boudiaf.

Le 21 juin 1963, Mohamed Boudiaf - ancien responsable national duFLN et membre - fondateur du Parti de la Révolution Socialiste - est kidnappé en pleine rue par la police de Ben Bella. A une démarche de Madame Boudiaf s'inquiètant du sort de son mari , le Ministre de la Justice déclare : "aucun mandat d'arrêt n'a été lancé contre votre mari ". Quelques jours plus tard, on apprend, de source proche de "la Présidence du Conseil"que l'enquête concernant Mohamed Boudiaf "est menée par la sécurité militaire". L'arrestation ne sera reconnue - en même temps que celles de Kebaili, Allouache et Ben Younes - qu'à l'occasion d'un débat à l'Assemblée Nationale où après une intervention d'Ait Ahmed, Ben Bella annonce la découverte d'un "complot contre la sureté de l'Etat", dans lequel sont impliquées les 4 personnes. Il indique, en même temps, "qu'il n'y aura pas de procès à grand retentissement" pour Boudiaf. Il refuse à ses avocats belges et britanniques de se rendre auprès du détenu qui ne sera jamais inculpé.

Le 26 juin dans un discours consacré aux "comploteurs" Ben Bella accuse Boudiaf et les autres personnes arrêtées d'être en relation avec l'étranger et alliés aux colonialistes. Le 14 août, cet argument est repris par Belaouane, Ministre de l'Information : révèlant l'arrestation de 30 membres d'un maquis organisé à Draa-el-Mizan par Abdelkader Rezak qui serait descendant de l'émir Abdelkader, il accuse l'Etat d'Israel d'être à l'origine du complot. Il accuse, en même temps, Boudiaf d'avoir eu des liens avec les conjurés "qui faisaient pour la plupart profession de marxisme" et qui seraient "d'origine juive". Le 20 août, Madame Boudiaf fait connaître une lettre de son mari dans laquelle celui - ci dément formellement avoir eu des contacts avec Abdelkader ou le "maquis" de Draa-el-Mizan.

L'argument de la "collusion avec l'extérieur est commode. Il permet de faire l'économie d'une critique sur une base politique. D'autre part, l'amalgame facile et la calomnie ne sont pas l'apanage du seul pouvoir de Boumedienne , pas plus que le cynisme d'ailleurs. Interrogé sur les conditions de détention de Ben Bella, Boumedienne répond qu' "il a eu depuis le début jusqu'à maintenant toutes les commodités" (Interview à F. Janson, Alger Mai 1975). Ce faisant il n'a pas eu de difficultés à trouver une réponse : l'exemple lui est venu de son prisonnier lui-même qui, à propos de l'incarcération de Boudiaf et des trois autres personnes arrêtées, déclare que ces derniers sont "logés confortablement". Le 26 juillet 1963 Belaouane pour sa part estimera qu'ils sont traités "princièrement"(Conférence de presse du 14 août 1963).

Le même jour, il faut signaler une réaction favorable à la répression : celle de AbdelHamid Benzine qui, dans un éditorial d'Alger Républicain (organe du P.C.A.), écrit : " notre peuple dans son immense majorité est derrière le gouvernement présidé par Ben Bella... Il rejettera tous ceux qui ne savent que cultiver la haine et le découragement parce que leurs intérêts étroits sont en jeu, comme il rejettera les aventuriers politiques".

Finalement, Boudiaf ne sera libéré que le 16 novembre 1963 après près de 5 mois de détention. Mais, condamné à mort en 1964 par le régime, il est contraint à l'exil.

octobre 1963, au moment de la rébellion du FFS, elle mènera une répression particulièrement dure en Kabylie.

LE MONOPOLE DE L'INFORMATION

La presse écrite et parlée est directement contrôlée par l'Etat. Celle-ci est transformée en une courroie de transmission au service du régime. Ben Bella définit ainsi le rôle de l'APS (Algérie Presse Service) :

" Il est clair que cette agence (APS) ne peut être simplement un organisme de diffusion des faits, mais elle doit être surtout politique et idéologique, au service de la nation et de toutes les forces vives du pays.

Pour accomplir cette mission, l'APS doit agir en collaboration étroite avec le Parti, le Gouvernement et toutes les organisations nationales". (5/1/63)

De ce point de vue, l'information ne peut fonctionner qu'à sens unique. Elle est soigneusement filtrée. Elle ne fait jamais état de la situation véritable des masses et de leurs luttes. Les nouvelles internationales, quand elles sont rapportées, sont souvent déformées. Seuls les discours ministériels, les déplacements et les réceptions sont abondamment commentés. Les journalistes deviennent des spécialistes de la louange, des agents de la propagande officielle. El Djeich no 24 d'Avril 1965 s'exprime ainsi :

"En ce qui nous concerne, l'information consiste à mettre au courant, à transmettre les faits à la base lorsqu'ils viennent du sommet... sur le plan politique, l'information devient un instrument d'explication, de dialogue entre le sommet et la base pour une meilleure clarification".

Une censure préventive frappe toutes publications. Nombre d'entre elles font l'objet de suspensions et d'interdictions lorsqu'elles développent un point de vue non-conforme. "l'Ouvrier Algérien", organe de l'UGTA, est ainsi saisi maintes fois. Le mobile habituel invoqué par le pouvoir : Ne pas laisser des bastions **"de contestation réactionnaire".** Ce qui fait dire au journal le Monde (15/10/1963) :

" Le peuple algérien a besoin de paix de travail, de justice et d'assistance autant que possible désintéressée. Il ne saurait non plus que tant d'autres se passer trop longtemps de vérité".

LES MASCARADES ELECTORALES

L'une des principales revendications des masses populaires pendant la colonisation était la fin des mascarades électorales. Mais dès son accession au pouvoir, Ben Bella met en place **"un système électoral"** fondamentalement anti-populaire qui se caractérise par :

- **L'absence de liberté de candidature ;** c'est le pouvoir qui impose les listes de "candidats", les dosages et les marchandages vont toujours bon train. Des gens sont sur les listes sans être candidats : c'est le cas par exemple de Mohamed Boudiaf lors des "élections" à l' "Assemblée Nationales" le 20 septembre 1962. Il n'y a pas de campagne électorale.

Le truquage et la falsification des résultats : L'organisation des élections s'accompagne toujours de pressions diverses pour contraindre les électeurs à se rendre aux urnes. C'est ainsi que, par exemple, des rumeurs sont systématiquement diffusées, laissant entendre que ceux qui s'abstiendront de voter seraient privés de travail, de papiers etc,... Le pourcentage des abstentions est à chaque fois minimisé. Par principe, tout le monde a voté. De même, les résultats doivent toujours traduire, l'unanimité. La Constitution préfabriquée et octroyée au peuple est ainsi "votée" à 99,77%. Le 15 septembre 1963, Ben Bella, candidat unique du FLN, est "élu" à la Présidense de la République par, 99,6% des votants. Ces résultats sont proclamés de manière cynique. Ben Bella au lendemain du référendum du 8/9/63 declare ainsi au journal "Le Monde" 10/9/63 :

"Les résultats sont très réconfortants, le peuple algérien a sanctionné non seulement une constitution, mais il a sanctionné aussi une gestion d'un an, et il a dit ce qu'il pensait après tout ce qui s'est passé pendant cette année".

Ce genre de pratique réutilisé encore récemment par Boumedienne traduit le caractère totalitaire du régime puisque dans un système de parti unique il ne peut y avoir aucune contestation, si infime soit-elle.

Pour tenter de trouver des justifications les publicistes du régime ont essayé d'accréditer l'idée de démocratie directe ; bains de foule, grands rassemblements... auxquels on ne peut accorder aucun crédit. L'indifférence des masses populaires lors de la chute de Ben Bella est à cet égard significative.

LE SYSTEME DE PARTI UNIQUE

Le régime de Ben Bella repose sur l'institution du parti unique. Le FLN est présenté comme la source de tous les pouvoirs, le détenteur du monopole de l'expression politique. Ben Bella déclare ainsi au journal "Le Monde" (17/7/62) :

"La nouvelle Algérie doit être conçue, élaborée, et entérinée par un parti politique : c'est l'organisation politique du FLN qui aura à assumer ces charges (...) Le parti élabore la pensée politique de l'Etat et anime la nation. C'est donc lui qui est la garantie politique de l'avenir..."

Il ajoutera lors du Congrès du FLN en 1964 :

"Notre société a besoin d'un moteur. Ce moteur c'est le parti unique"

Ce régime est établi par la Constitution, dans son article 23 : **"le FLN est le parti**

La répression contre le F.F.S.

Le Front des Forces Socialistes (F.F.S) est créé le 3 septembre 1963. Il prône la lutte armée mais ne passe à l'action que le 29 septembre. Ce jour là, des manifestations anti-gouvernementales sont organisées à Tizi-Ouzou en présence d'Aït Ahmed et de Mohand ou el Hadj.

Le pouvoir réagit à la rébellion du F.F.S. en jouant sur trois tableaux :

- Les mesures démagogiques ; une campagne de nationalisations est improvisée, touchant des anciennes terres coloniales, des entreprises de transport, des entreprises industrielles, des hôtels, des cinémas, des cafés et des boucheries

- La diversion extérieure ; le conflit frontalier arrive à point nommé pour justifier la thèse du complot extérieur. le pouvoir recourt encore une fois à l'amalgame grossier et dénonce la "concentration des troupes marocaines à la frontière ainsi que la collusion du gouvernement marocain avec le F.F.S.". Cet argument (la patrie en danger) servira de justification aussi à une partie des dirigeants du F.F.S. (Mohand ou el Hadj) qui en profitent pour ouvrir des négociations, le 25, avec le gouvernement.

- La répression ; le premier septembre Tahar Zbiri est nommé chef d'Etat Major général de l'ANP et Saïd Abid chef de la 7 ème région militaire (Kabylie). Très rapidement, un important dispositif militaire est mis en place autour de la Kabylie alors que l'Assemblée Nationale approuve par acclamations la décision de Ben Bella d'assumer les pleins pouvoirs conformément à l'article 59 de la Constitution. L'armée investit les villes et les villages en Kabylie, occupe les postes laissés par l'armée française et déclenche une violente répression : ratissages, fouilles, pillages, assassinats, torture et emprisonnement des "suspects" ...

unique d'avant garde en Algérie" Le rôle de ce parti est précisé dans l'article 24 : **"le FLN définit la politique de la nation et inspire l'action de l'Etat. Il contrôle l'action de l'Assemblée Nationale et du Gouvernement".** Quant à l'article 25, il pose comme principe que le FLN **"reflète les aspirations profondes des masses. Il les éduque, il les guide pour la réalisation de leurs aspirations".**

Le régime de parti unique est très répandu dans les pays du Tiers-Monde. Les arguments pour les justifier sont toujours les mêmes :

- Le parti unique pour assurer **"la cohésion"** et la **"stabilité"** de la société ; ce qui revient en fait à nier la lutte des classes. Le Préambule de la Constitution déclare que : **"les régimes présidentiels et parlementaires classiques ne peuvent garantir cette stabilité (des institutions) alors qu'un régime basé sur la prééminence du peuple souverain et du parti unique, peut l'assurer efficacement".**

Révolution Africaine (7/1/64) s'exprime ainsi :

"Nous pouvons affirmer que le rôle dirigeant du parti, sa prééminence, sont une condition sine qua non de la marche en avant vers le socialisme. C'est grâce à son rôle dirigeant que les groupes de pression seront empêchés de confisquer à leur profit certains organes de l'appareil étatique. C'est grâce à l'unité de direction qu'il imprime à l'Etat, à son pouvoir d'animation, de contrôle et d'éducation que sera surmontée la division en tendances profondément contraires qu'on peut rencontrer au niveau des institutions".

- le parti unique pour éviter **"la dispersion des énergies"** dans la lutte pour **"le développement économique".** L'existence de plusieurs partis est considérée comme une **" entrave à l'effort collectif pour la construction nationale du pays".** Ben Bella s'exprime ainsi le 4/4/64 :

"Profitant de l'expérience des pays qui se sont trouvés confrontés aux mêmes problèmes que nous, nous avons après mûre réflexion, posé comme condition de succès, l'existence d'un seul parti".

En réalité, ce n'est là qu'un moyen pour étouffer la démocratie qui est considérée comme **"un luxe"** que ne peuvent s'offrir les algériens et les peuples du Tiers-Monde en général. De ce point de vue, Ben Bella dans une déclaration au journal "Le Monde " (17/9/63) est clair :

"Non, il n'y a pas de place en Algérie pour une opposition. On peut ne pas partager notre point de vue et tout algérien a le droit de me critiquer. Mais dans le cadre fixé pour cela : il y a le parti..."

- Le parti unique pour lutter contre **"les ennemis du socialisme"**, la Charte d'Alger déclare sans ambiguité :

"dans les pays engagés dans la voie du développement socialiste, le multipartisme érigé en principe de démocratie politique peut avoir pour signification de favoriser les difficultés objectives qui rendent plus aisé que partout ailleurs les mystifications collectives, la démagogie, l'entretien de mécontentements artificiellement gonflés et l'irresponsabilité sociale. Les groupes de pression étrangers voient faciliter leurs possibilités d'intervention et leurs manoeuvres tendant à paralyser les mesures qui vont à l'encontre de leurs intérêts d'exploiteurs".

Le but visé à travers ce type d'argument c'est en fait d'empêcher les gens de lutter. Il s'agit de réduire au silence les forces populaires, de les empêcher de se doter de leurs propres instruments de lutte. Il s'agit également de briser tout mouvement d'opposition au régime. C'est en ce sens que le décret du 14 août 1963 interdit : **"toutes les associations ou groupement politiques de fait ayant un but politique".** Dans ce cadre des mesures répressives sont ainsi prises contre :

- le PCA le 10 janvier 1963
- le FFS qui sera interdit le 28 septembre 1963
- le PRS qui fera l'objet d'une mesure d'interdiction le 30 août 1963 **" aux motifs que cette association poursuit un but politique, que son activité est de nature à porter atteinte à l'ordre public et à l'unité nationale".**

Enfin, dans les faits, il faut signaler que le FLN — érigé en parti unique et considéré comme le dépositaire de la **"vérité révolutionnaire"**, l'incarnation des aspirations populaires — n'a qu'une existence toute théorique.

Ben Bella disait lui-même, qu'il était le parti de **"la claque".** Secoué par de multiples crises, ses structures se sont disloquées depuis longtemps. Le "Bureau politique", qui se trouve à sa tête et dont la composition change au gré des contradictions et des luttes au sommet, ne tire son autorité que de lui-même. Le FLN est déserté par la plupart des militants révolutionnaires. Ils sont restés en dehors des combines de clans, des affrontements pour le pouvoir. Aucune doctrine, aucune idéologie : ses membres n'ont que des liens d'intérêts. Discrédité , il ne bénéficie pas de l'adhésion et de la sympathie des masses populaires.

En définitive il n'est rien d'autre :

- qu'une couverture derrière laquelle des affairistes souvent compromis et des notabilités locales (propriétaires fonciers, gros commerçants, membres des délégations spéciales, fonctionnaires communaux) se livrent à de lucratives activités.
- un abri pour les résistants de la dernière heure, soucieux de se procurer une situation personnelle confortable, pour les bureaucrates désignés du sommet et empressés de participer au partage des subsides de l'Etat ;
- un instrument de mouchardage et de dictature policière qui contribue à faire régner le terrorisme politique ;
- un organe bureaucratique, utilisé par la classe dirigeante pour légitimer et perpétuer son pouvoir.

La répression contre le C.N.D.R.

Au début de l'année 1964, le régime de Ben Bella entre dans une phase de crise ouverte. Khider - secrétaire général du FLN - est éliminé tandis que Chaabani entre en opposition déclarée - Nombre de rumeurs circulent selon lesquelles plusieurs officiers de l'ANP se seraient désolidarisés du pouvoir. Un mécontentement profond gagne les masses populaires lassées par la démagogie et les promesses sans lendemain tandis que le pouvoir tente vainement de trouver une solution à la crise du sommet à travers la convocation d'un Congrès du FLN en avril 1964.

L'aboutissement de cette situation explosive fut la création du C.N.D.R. (Comité National de Défense de la Révolution) composé de Mohamed Ben Ahmed (commandant Moussa), Aït Ahmed, Hassani moussa, Chaabani et Boudiaf.

Les moyens d'action de ce mouvement devaient être la rébellion d'une partie des troupes de l'ANP du Constantinois, que la trahison de l'adjoint du commandant de région (Mohamed Rouge) remet en question. Les "maquis" vont ainsi se constituer sans l'apport des militaires.

Mais, rapidement c'est l'échec. Hassani Moussa se rallie au pouvoir et Aït Ahmed se désolidarise du C.N.D.R.. La répression est violente. L'ANP se livre à des exactions dans le Constantinois et en Kabyllie. Les arrestations sont nombreuses - Chaabani est arrêté - son procès préfabriqué, a revêtu l'allure d'une véritable parodie : condamné à mort dans l'indifférence du corps judiciaire et des membres de la classe dirigeante qui n'ont élevé aucune protestation, il sera exécuté le 3 septembre 1964 .

POUR MEMOIRE ...

QUELQUES CITATIONS

● *" Elle* (l'UGTA) *a pris des positions que l'on ne peut admettre. Des gens se posent déjà en successeur du pouvoir, nous ne leur passerons pas la main."*

Ben Bella, conférence de presse, Oran 3 septembre 1962.

● *"Pour substituer à la démocratie classique, actuellement en vigueur dans les pays oppresseurs une démocratie fondée sur le pouvoir des producteurs, il faut une concentration du pouvoir révolutionnaire."*

M.Harbi, Révolution Africaine no 30 24.8.1963

● *"l'opposition au pouvoir au nom de la révolution constitue manifestement une manoeuvre de diversion tendant à discréditer l'idée même du socialisme."*

Mohamed Harbi Révolution Africaine du 19 août 1963

● *" Il est illusoire de dire qu'on peut faire une révolution sans prison"*

Discours de Ben Bella au 5 eme congrès de l'UGEMA - Août 1963

● *"L'autorité de l'état émane du peuple qui l'a confiée au chef de l'état désigné par le parti et il n'existe aucune autre autorité, y compris l'autorité judiciaire, qui ne soit conférée et maintenue par lui ; c'est le chef de l'Etat qui, aux termes de la Constitution, nomme à tous les emplois civils et militaires, c'est donc lui qui nomme à tous les emplois judiciaires. C'est de lui que les magistrats tiennent leur pouvoir. C'est à lui qu'il appartient d'intervenir s'il leur arrivait par malheur d'en mal user."*

Discours de Ben Bella à l'occasion de l'installation de la Cour Suprême, 2 mars 1964

● Le 6 et 7/1/64 un nombre important de chômeurs manifestent à Oran pour réclamer du travail. Le pouvoir réagit en créant un tribunal des flagrants délits et en organisant le 8 une contre manifestation pour soutenir la condamnation prononcée contre 29 manifestants. Le 11 réponse de Harbi dans Révolution Africaine avec un style où se mêlent intimement l'amalgame et le paternalisme qui est le propre de la presse du pouvoir.

"La contre-révolution a changé de tactique. Hier, elle cherchait à dissocier les forces dont l'action avait provoqué l'ouverture socialiste. Aujourd'hui elle veut mettre à profit les "ombres au tableau", s'appuyer sur les difficultés objectives pour induire en erreur les masses.

La dégénérescence rapide des slogans lancés au cours des manifestations d'Oran le déploiement du drapeau français constituent à eux seuls un programme. Les explications et les diversions de moralisateurs impuissants ne pourront en dissimuler la nature négative.

L'approche du Congrès, les espoirs d'une clarification politique qu'il suscite, rendent plus fébriles les activités des ennemis de l'indépendance nationale et du socialisme. La bourgeoisie et ses alliés à l'extérieur, redoutent la création d'un parti qui cristalliserait et traduirait en actes la volonté des masses. Ils préfèrent voir se constituer un appareil d'Etat impersonnel, bureaucratisé, et susceptible de se soumettre à toutes les pressions extérieures.

La perspective d'un Congrès qui inaugurerait un cours nouveau mettant fin à leur prépondérance ne les réjouit guère. Aussi tentent-ils de faire feu de tout bois pour obtenir des garanties pour leurs biens et leur participation au pouvoir politique. (...)

Des conceptions fausses, des vues erronées, existent aussi dans les masses opprimées. Quand le travail de clarification idéologique et politique n'est pas assumé valablement, la liaison avec les tendances capitalistes devient possible donnant ainsi un courant politique réactionnaire.

C'est pour cette raison que s'il nous faut dénoncer avec fermeté les incidents d'Oran nous avons aussi pour obligation d'expliquer patiemment au peuple les difficultés qui existent, les moyens de les surmonter. Le moyen le plus urgent consiste à mettre fin à l'immobilisme des administrateurs, à leur arrogance vis-à-vis des masses.

"Soyons clairs et parlons franc. La démocratie n'est pas un jeu formel. Dans les conditions présentes, elle signifie la voie ouverte aux anciennes formations et aux anciens clans pour intervenir en tant que tels. Notre peuple ne peut se permettre cette perte de temps, cette stérilité."

Mohamed Harbi Révolution Africaine du 11 avril 1964

● A propos du congrès du FLN ;

" Le congrès a donc établi une légitimité révolutionnaire qui permet d'aller de l'avant pour renforcer la socialisation et "briser les reins à la réaction". "

Tous les vrais révolutionnaires sont les bienvenus dans le parti du FLN... Ceux qui restent en dehors quelles que soient leurs intentions servent les forces d'inertie et la contre-révolution."

Mohamed Harbi Révolution Africaine du 25 avril 1964.

● *"Nous devons donc nous appuyer fermement sur les paysans et les ouvriers, consolider leur alliance, renforcer leurs positions sociales et combattre sans merci la contre-révolution représentée par des groupes tels que le FFS, le PRS et autres..."*

Ben Bella , congrès du FLN avril 1964

● *" Quant aux contre-révolutionnaires , nous en avons, il est vrai et cela est normal. Ils assassinent des militants, font du mal et surtout beaucoup de bruits aidés qu'ils sont par les forces obscures de l'impérialisme... Les fous seront soignés, les impérialistes seront chassés et les criminels seront châtiés".*

Benzine dans "Alger Républicain" du 31 mai 1964.

● *"les mesures contre la réation intérieure et extérieure doivent être préventives et tendre à étouffer la contre-révolution avant qu'elle ne se manifeste".*

Boualem Khalfa dans "Alger Républicain du 7 juin 1964

● *"Il faut organiser la publicité immédiate et la plus large au sujet de la lutte contre l'ennemi en commençant par les arrestations et en finissant par l'exécution des sentences prononcées par les tribunaux populaires".*

Révolution Africaine du 13 juin 1964.

● *"la collusion de la contre-révolution animée par Ait Ahmed avec l'impérialisme étranger est apparue clairement d'après des documents saisis, une correspondance entre Ait Ahmed et des agents de l'extérieur..."*

Zahouane conférence de presse "Alger Républicain" du 21 octobre 1964.

● La commission de préparation du 2ème congrès de l'UGTA, (15-1-1965) présidée par Ben Bella condamne :

"Les grèves spontanées qui peuvent prendre surtout dans le secteur public un caractère contre révolutionnaire, mettant en cause les intérêts propres des travailleurs et de la nation."

UN DISCOURS DEMAGOGIQUE.

Le rôle historique du régime de Ben Bella a été de créer les conditions politiques et économiques du développement de la bourgeoisie d'Etat.

L'idéologie de ce régime vise :

1°/ à cacher aux masses populaires la cible principale de la lutte révolutionnaire.

2°/ à propager l'idée du socialisme dit "spécifique".

CACHER AUX MASSES LA CIBLE PRINCIPALE.

La cible désignée aux masses est :

● **soit les éléments de l'ancienne bourgeoisie trop compromis avec la colonisation :**

"Notre combat actuel est dirigé contre les Borgeaud, les Ben Gana et tous les autres profiteurs de leur espèce. Si jusqu'ici notre action a consisté à liquider l'impérialisme, depuis quelques jours d'autres décrets ont été pris. Notre lutte sera menée pour traduire dans les faits les objectifs sacrés du 1er novembre 1954. Ceux qui intéressent, ce sont ceux qui, pendant sept ans, se sont enrichis aux dépens du peuple. Ceux-là, nous leur réservons un bain de vapeur qui fera fondre cette graisse malfaisante; ceux-ci ont fait une graisse mauvaise sur le dos du peuple; nous allons les passer dans un bain bouillant pour les faire maigrir. Car notre révolution, ce n'est pas la révolution des Ben Gana ou des Bentchicou, mais celle des masses laborieuses."

(Ben Bella, discours du 10 avril 1963)

● **soit la petite bourgeoisie commerçante :**

Les nationalisations de cafés, hôtels, salons de coiffure, magasins divers ... ont été accompagnées d'une publicité tapageuse. Elles étaient présentées comme des "coups" portés à la bourgeoisie pour le plus grand bien des classes déshéritées alors qu'elles ne profitent qu'à la bourgeoisie d'Etat en formation.

En présentant des boucs émissaires aux masses populaires, le pouvoir vise en fait à protéger le principal ennemi de classe : la nouvelle bourgeoisie d'Etat qui se développe à travers l'Etat et sous couvert duquel elle dispose des moyens de production et exploite les travailleurs.

UN SOCIALISME SPECIFIQUE.

Ben Bella dans un discours à El-Riath le 3/4/63 déclare : *"Notre socialisme est spécifiquement algérien"*. Quels sont les traits caractéristiques de ce socialisme d'un type particulier ?

● **la négation du rôle du prolétariat :**

"Le prolétariat industriel est trop engagé dans une certaine jouissance des privilèges pour constituer une force révolutionnaire".

(Ben Bella, interview à Preuves, Novembre 1963)

"Dans les pays du Tiers-Monde, le schéma classique qui faisait de la classe ouvrière le moteur essentiel du passage au socialisme se révèle inapplicable du fait que la paysannerie se substitue ici au prolé-

tariat des économies capitalistes comme instrument premier de l'édification socialiste".

(B.Boumaza - Actualités et Documents n° 32 - 1/15 Mars 1964)

Cette volonté de nier le rôle de la classe ouvrière est attestée dans les faits par la lutte sans merci engagée pour la reprise en main de l'autogestion et la caporalisation de l'UGTA au nom de l'élimination des conceptions "ouvriéristes".

● le rejet de la lutte des classes :

La lutte des classes fait figure de principe inapplicable à la société algérienne car celle-ci soi-disant ignore la division en classes sociales. C'est une société uniforme, sans antagonismes. D'où l'appel à l' "unité et à la solidarité nationale".

"C'est par l'unité nationale, concrétisée par le FLN, que nous avons pu conquérir hier notre indépendance et que nous enregistrons aujourd'hui des victoires décisives pour l'instauration du socialisme dans notre pays".

(Ben Bella, Message à l'Assemblée Nationale, 3 octobre 1963)

"Nous devons proclamer l'égalité et la solidarité totale de tous les citoyens algériens devant les efforts à accomplir et les sacrifices à consentir".

(Ben Bella, discours d'ouverture - Congrès de l'Autogestion - Octobre 1963)

Le régime de Ben Bella entretenait - comme le fait celui de Boumédienne aujourd'hui - la confusion entre l'étape de libération nationale intéressant la totalité des Algériens, et l'étape d'aujourd'hui qui est une étape de luttes des classes.

● le combat contre les idées marxistes:

"Il faudrait quand même se rendre compte que notre socialisme s'édifie en fonction de la voie algérienne et que faire du communisme c'est faire une oeuvre nuisible".

(Ben Bella, déclaration à Révolution et Travail - 21/1/65)

Toutefois, les notions d'étatisation et de nationalisation sont continuelles dans le discours officiel. Ce qui s'explique par le fait même que cela sert les intérêts de la nouvelle bourgeoisie qui tente de se donner une base économique par le contrôle des moyens de production et l'appropriation du surproduit social sous couvert de "la propriété publique".

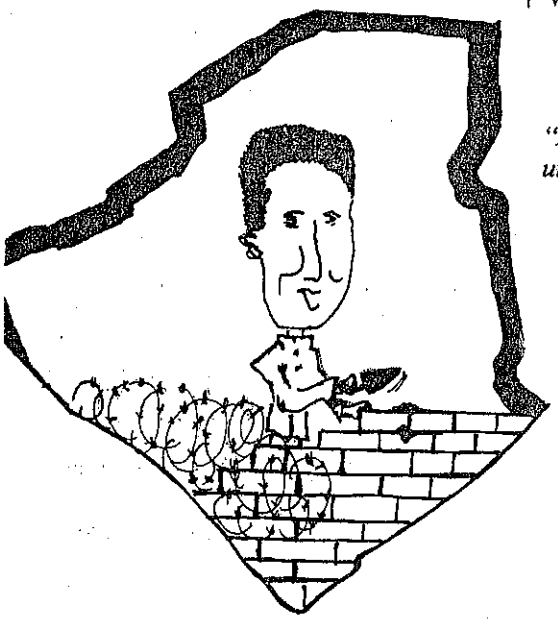

"Il est illusoire de dire qu'on peut faire une Révolution sans prison"

● l'utilisation des promesses démagogiques :

Le socialisme de Ben Bella est un socialisme octroyé. Il se construit par en haut à coups de décrets et d'ordonnances - et non par un processus de lutte des exploités. Il se construit également à coups de promesses démagogiques qui sont devenues pour le pouvoir un moyen de gouverner :

"Je vous promets que dans 4 ans le socialisme permettra à tous les Algériens de vivre dignement".

(Ben Bella, déclaration 11-1-1963)

"Le pouvoir a une fois pour toutes décidé que dans ce pays, non pas en un an... ni en 2 ans, mais en quelques années, nous pourrons régler les problèmes essentiels, corriger des différences de vie, le cadre des structures sociales, économiques et politiques laissées par l'impérialisme".

(Ben Bella, discours 1-5-1963)

En échange de ces promesses, il est demandé aux travailleurs :

- d'accepter l'austérité : *"L'Algérie vivra dans la plus stricte austérité"* (B. Boumaza, Actualités et Documents, n° 2, 1/15 Mars 1963).

- de redoubler d'efforts dans la production :

"... Je vais vous dire, la solution à tous nos problèmes, elle tient en un mot et ce mot est "production". Chaque Algérien, chaque Algérienne doit avoir constamment à l'esprit cette pensée : il faut produire, produire toujours davantage, dans tous les domaines et avec tous les moyens dont nous disposons".

● l'exploitation de l'islam:

Dans le socialisme "spécifique" l'Islam tient une grande place. La propagande religieuse permet d'entretenir le mythe de "l'unité sociale" et donc d'évacuer les clivages de classe :

"Le musulman dans la communauté musulmane est ouvert à son prochain, à son frère. Il n'existe aucun antagonisme entre eux".

("Le Peuple" du 16/9/64)

Notons, pour conclure, que tous ces différents thèmes trouveront leur plein développement dans "La Charte" de Boumédienne en 1976.

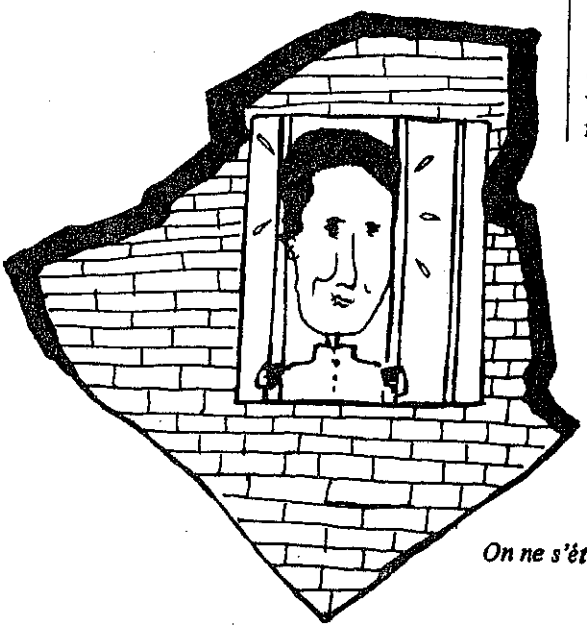

On ne s'était pas mis d'accord comme ça ...

BILAN ECONOMIQUE DU REGIME DE BEN BELLA

Les déclarations "anti-impérialistes" sont continuelles dans la propagande du pouvoir de Ben Bella. Elles font l'objet d'un grand nombre de brevets d'auto-satisfaction.

"L'Algérie socialiste, dénoncera toujours avec la même fermeté les jeux et les manoeuvres de l'impérialisme, du colonialisme et du néo-colonialisme".

(Ben Bella, 15 septembre 1964)

A l'appui, le régime présente les références au socialisme, "l'aide" aux différents mouvements de libération, les discours dans les instances internationales etc...

Mais qu'en est-il réellement ? Les actes sont-ils conformes aux paroles ? En fait, pour peu que l'on consente à aller au delà d'une analyse superficielle, on se rend compte à l'examen des résultats que dès l'indépendance le régime de Ben Bella entreprend d'intégrer davantage notre pays dans le marché capitaliste mondial. "Accords économiques et culturels", contrats, endettement massif... sont autant d'éléments d'une politique qui hypothèque de plus en plus l'indépendance du pays.

LA DEPENDANCE FINANCIERE

Le gouvernement de Ben Bella fait appel largement aux capitaux étrangers pour combler les déficits énormes de la balance des paiements et financer le budget. La forme la plus courante est celle des prêts. Pour les obtenir, la classe dirigeante affiche ostensiblement **"sa volonté de réaliser un socialisme ouvert sur l'extérieur"**, ce qui selon les termes de Mahroug, alors Conseiller économique à la Présidence et Directeur de la Caisse Algérienne de Développement **"explique l'attitude de l'Algérie face au marché commun, son désir d'entretenir des rapports nouveaux et privilégiés avec la France, son appel aux concours extérieurs..."** (Décembre 1963).

Ainsi, par exemple, plus de 80% du budget de 1963 (2180 millions FF) est financé par l'étranger sous forme d'"aide" (980 millions FF) et d'emprunts (830 millionsFF) Il faut noter qu'environ la moitié des fonds d'"aide" est en fait absorbée par le budget de fonctionnement (administration et armée).

Pour l'année 1964, le budget d'équipement est financé ainsi :

ressources nationales	500 millions de DA
aide étrangère	1070 millions de DA
prêts à long terme	478 millions de DA

A cela il faut ajouter les crédits fournisseurs qui se sont élevés à 15 millions de DA en 1964.

Quels sont les principaux pays fournisseurs de capitaux ?

LA FRANCE

Prévue par les Accords d'Evian, l'aide financière de la France se fait principalement par l'intermédiaire de la "Caisse d'Equipement pour le Développement de l'Algérie". Elle revêt la forme de prestations en nature, de prêts de contributions ou de participations diverses. Elle se fait aussi sous la forme "d'avances de trésorerie". Dans ce cadre, 550 millions de francs sont avancés au Trésor algérien depuis 1962.

D'une manière générale l'aide française a évolué de la façon suivante au cours de la période 1962-1965.

Années	Coopération technique et culturelle	Aide libre	Aide liée	Prélèvements	Retenus pour garantie donnée par la CEDA	Total
1963	50	400	400	200		1 050
1964	150	290	400	110		950
1965	165	200	291	—	41	697

L'U.R.S.S.

Dès 1962, de multiples contacts sont noués avec l'Union Soviètique pour obtenir des capitaux. Deux importants prêts à long terme sont ainsi accordés. Le premier en 1963 : il s'élève à 500 millions de DA, il est destiné à couvrir les fournitures d'armement et les frais de l'assistance technique soviètique, (le conflit frontalier avec le Maroc sert en effet d'occasion pour la livraison d'enormes quantités d'armements à l'ANP (avions, chars, vedettes etc...) Notons également que 2000 instructeurs russes sont envoyés dans l'armée algérienne) ; le second prêt en 1964 est destiné à financer la construction du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Ces prêts sont consentis en roubles non convertibles. De ce fait, ils doivent être dépensés à des achats à l'Union Soviètique. Ils sont généralement remboursables en fournitures de matières premières (minerai de fer, pétrole etc...) et en produits agricoles, le vin notamment.

LA REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

En 1963, le Ministre algérien de l'Industrie se rend en Allemagne pour **"étudier les conditions d'une coopération consistant en des investissements allemands en Algérie, l'envoi d'équipes d'ingénieurs et la mise au point d'un programme d'assistance"**. Un accord pour la mise en place d'une industrie textile et de fabrique de vêtements est signé entre les industriels allemands et l'Etat algérien.

En 1964, la RFA accorde un prêt de 70 millions de DM pour la reconstruction du port d'Annaba et l'irrigation de 6500 ha de terres dans la plaine de Maghnia. Pour cette même année, l'ensemble des investissements allemands se décompose comme suit :

(en millions de DA)

INVESTISSEMENTS			Prêts	Total
Total	Participation - Investissement			
	majoritaire	de filiales non indépendantes		
24,4	21,6	2,8	25	49,4

Source : Yves Fuchs - La coopération, aide ou néo-colonialisme.

De nouvelles possibilités d'investissements sont prévues par une convention d'assistance technique et scientifique germano-algérienne signée en décembre 1964 par Boumaza à l'occasion de son voyage en RFA.

LES ETATS-UNIS

Au lendemain de l'indépendance, le pouvoir de Ben Bella ouvre toutes grandes les portes du pays aux américains. La pénétration de ces derniers s'effectue d'abord par le biais de "l'aide alimentaire" (100 millions de dollars sous forme de denrées : farine, beurre, margarine etc...). Puis les Etats Unis financent, au cours de la période 1962 - 1965 d'importants projets économiques. C'est ainsi par exemple, qu'un prêt de 60 millions de dollars est octroyé en février 1963 pour **"la rénovation de l'agriculture algérienne et l'achèvement de certains barrages"**. Mais c'est surtout vers le secteur pétrolier que se dirigent les crédits U.S qui proviennent, soit directement de banques ou de société américaines, soit d'organismes contrôlés par les américains : c'est le cas notamment de la BIRD qui débloquera 100 millions de DA pour la réalisation du projet d'Arzew dont le coût est estimé à 320 millions de DA.

"L'assistance financière" est l'aspect principal de la pénétration étrangère. Elle s'accompagne toujours de restrictions et de contreparties pour l'Algérie. Il en est ainsi de la France dont la fourniture de capitaux est liée à l'acceptation par le gouvernement de Ben Bella d'un certain nombre de conditions commerciales, monétaires et même militaires. Ces conditions étaient en grande partie prévues par les Accords d'Evian qui, d'après le "Monde" (30 octobre 1963), imposaient :

"aux futures autorités algériennes de multiples restrictions à leurs liberté d'action : maintien d'un régime préférentiel d'échanges avec la France" ; réglementation souple des transferts, à mi-chemin entre la liberté (posée en principe) et le contrôle strict ceci pour tenir compte des "impératifs du développement de l'Algérie", au premier rang desquels le besoin des capitaux [illegible] engagement de ne pas user de discrimination au détri[illegible] Français en matière de fiscalité, de réquisition, de nationa[illegible] confirmation des droits acquis au Sahara et octroi d'u[illegible] rence aux sociétés françaises pour l'avenir etc..."

Quant aux clauses militaires, elles prévoyaient le maintien de troupes françaises en Algérie à Mers El Kébir qui demeure une base aéro-navale de l'OTAN et dans les bases saharlennes utilisées pour les expériences atomiques.

La pénétration de capitaux étrangers en Algérie s'accompagne souvent d'une "assistance technique et culturelle".

LA DEPENDANCE TECHNIQUE ET CULTURELLE

Le gouvernement algérien fait massivement appel à des techniciens étrangers pour **"pallier le manque"** de cadres locaux. Ben Bella avoue lui-même que :

"l'assistance technique étrangère occupe une place importante dans la vie de L'Etat, particulièrement au sein des catégories A et B des fonctionnaires". (Discours – congrés du FLN 16-4-64).

Cette "assistance" consiste ;

- à faire appel à des missions d'études et de recherches pour la conception et l'exécution de projets ;
- à former selon les techniques étrangères des "cadres nationaux" sur place ou à l'extérieur ;
- à recruter des agents étrangers qui assurent le fonctionnement de plusieurs secteurs d'activité économique et des services centraux de l'appareil d'Etat. Ainsi, au 1er janvier 1965, rien que dans les institutions administratives, le nombre d'agents français en service est le suivant :

Vice-présidence	53
Santé	831
Travail	118
Tourisme	11
Intérieur	99
Justice	84
Economie	335
Reconstruction- T.P- Transports	506
Agriculture	317
PTT	500
EGA	322
SNCFA	372
Collectivités locales (communes)	157
Total	3705

Mais "l'assistance " étrangère occupe une place non moins importante dans les secteurs économiques. Par exemple, la composition de la main-d'œuvre des secteur pétrolier et para-pétrolier selon la nationalité, est la suivante :

-	Sociétés pétrolières		Travaux publics pétroliers	
	Algériens	Etrangers	Algériens	Etrangers
Cadres	24	387	1	81
Maitres et techniciens	480	930	90	589
Employés, ouvriers et manoeuvres	1709	703	2959	616

La coopération culturelle et technique coûte cher à l'Algéri Le pays participe de diverses façons à son financement (verse ments de salaires, rémunérations de brevets et licences etc...) E outre elle ne profite réellement qu'aux pays qui fournissent "l'a sistance" ; le journal "le Monde" (24-10-64) fait remarquer à sujet :

"... des représentants de la France se conduisent comme si coopération avait pour principal objectif de placer à l'étranger plus grande quantité possible de matériel français, d'obtenir plus de commandes possible pour les grandes entreprises de tr vaux publics, d'assurer le plus tôt de fret possible aux grande compagnies de navigation"

LA DEPENDANCE COMMERCIALE

Au lendemain de l'indépendance, le principal partenaire commercial de l'Algérie reste la France. Mais dès son installation, le pouvoir de Ben Bella entreprend de **"diversifier et d'élargir les échanges extérieurs du pays"**, ceci sous prétexte de garantir l'indépendance économique du pays. Ainsi, des accords sont signés avec d'autres pays capitalistes avancés : la RFA, les Etats Unis, Suisse etc... Des conventions commerciales sont aussi passées av les pays du COMECON, notamment, l'URSS si bien que la rép tition géographique des échanges s'établit ainsi (année 1963 année 1965) :

Principaux Partenaires	EXPORTATIONS en millions de DA		IMPORTATIONS en millions de DA	
	1963	1965	1963	1965
FRANCE	2818	2283	2795	2330
R.F.A	245	169	45	85
U.S.A.	3	24 (1964)	88 (1960)	301 (1964)
Pays de l'Est	32	59	63	104
MAGHREB	46	44	79	87

Les termes de l'échange se sont constamment dégradés au détriment de l'Algérie ainsi que le montre le tableau suivant :

Années	Prix moyen de la tonne IMPORTEE	Prix moyen de la tonne EXPORTEE		Rapport des échanges
		a Pétrole inclu	b Pétrole exclu	1/2 b
1963	1079	134	364	2, 36
1964	1697	122	172	9, 86
1965	1814	117	335	5, 41

Ce qui contribue à accentuer le déséquilibre commercial du pays.

Déficit commercial en millions de DA

	1963	1964	1965
Pétrole brut exclu	– 1775, 7	– 1727, 3	– 1792, 4
Pétrole brut inclu	– 729, 3	– 805, 1	– 971, 9

Les importations, en grande partie incompressibles, ne sont pas compensées par les exportations. Celles-ci sont composées de produits agricoles mais surtout d'hydrocarbures (environ 60%.)

LES HYDROCARBURES, BASE DE LA NOUVELLE SPECIALISATION DE L'ALGERIE

Dans une interview accordée à la Télévision américaine le 27 octobre 1963, Boumaza, Ministre de l'Energie, déclare :

"le socialisme pratiqué par l'Algérie n'est pas incompatible avec les investissements étrangers dans le domaine de la mise en valeur du pétrole ou du gaz"

Cet appel traduit bien l'intérêt des dirigeants algériens pour ce secteur qui sera la base de la nouvelle spécialisation internationale de l'Algérie comme fournisseur d'hydrocarbures.

Au lendemain de l'indépendance, l'activité pétrolière reste soumise à un statut d'exception. Les sociétés productrices principalement françaises et américaines jouissent d'un régime fiscal de faveur et d'un système d'amortissement accéléré ; ce qui leur permet de récupérer rapidement les capitaux engagés. Elles disposent en outre, d'une autonomie complète en ce qui concerne le prix de revient et la fixation du prix de vente du brut.

L'activité pétrolière est ainsi une source de profits considérables aussi bien pour les sociétés capitalistes internationales que pour la classe dirigeante algérienne. En 1963, par exemple, les recettes globales encaissées par les multinationales se chiffrent à près de 180 milliards d'anciens francs, tandis que les royalties perçues par le pouvoir algérien, au titre de la fiscalité pétrolière, se chiffrent à environ 30 milliards. Pour accroître ses revenus, le gouvernement presse les compagnies d'augmenter les recherches et l'exploitation d'hydrocarbures. L'essentiel des contrats et des investissements sont alors consacrés à ce secteur.

Contrats signés avec la France au cours de la période 1962-1966	
Hydrocarbures	850
Mines	170
Sidérurgie	470
Industries alimentaires	87
Textiles	48

source ; B. Murgue ; L'équipement industriel de l'Algérie de 1962 à 1975- Industries et travaux d'outre-... no 267 Février 1976.

Des accords importants sont signés avec les Etats-Unis qui prévoient la construction d'une usine de gaz à Arzew. Des négociations sont également menées avec l'Etat français qui débouchent sur l'accord pétrolier de 1965. Cet accord associe le gouvernement algérien à l'exploitation du pétrole tout en augmentant sa part de royalties. Il lui assure en outre une aide financière de 200 millions de francs par an pendant 5 ans.

Désormais, l'Algérie sera essentiellement un pays producteur d'hydrocarbures. Le pétrole et le gaz se substituent progressivement aux produits agricoles dans les exportations du pays.

Exportations en millions de DA

	1964	1965	1966
Pétrole	1933	1690	1811
Total	3589	3145	3080
Pétrole/Total	53, 8 %	53, 8 %	59 %

Cette nouvelle spécialisation de l'Algérie s'affirmera davantage à partir du 19 juin 1965 avec le nouveau régime de Boumedienne. Elle a pour conséquence la détérioration de l'activité productive agricole.

LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE

La dégradation de l'agriculture s'accentue au lendemain de l'indépendance. Par rapport au total du PIB, la part du secteur agricole est en baisse : 19 % en 1963, 14 % en 1964 et 14,5 % en 1965. La diminution de la production touche les principales cultures : blédur, blé tendre, orge, avoine, légumes et cultures industrielles. Quant à la production vinicole qui se heurte à des difficultés sur le marché mondial, elle est en baisse sensible (en 1965 recettes de la vigne ; 683 millions de da ; dépenses : 875 millions de DA).

Cette régression de la production agricole entraîne une chute des exportations de produits alimentaires. Leur part dans le volume des ventes globales à l'extérieur passe de 77,1 % en 1960 à 30 % en 1966.

Mais la conséquence la plus dramatique est l'incapacité de l'agriculture à faire face aux besoins nutritifs du pays qui, pour nourrir sa population, doit recourir à des importations massives de biens alimentaires. Pour le blé tendre, par exemple, celles-ci passent de 63 000 tonnes en 1963 à 246 000 tonnes en 1965.

Quelles sont les causes de cette crise agricole ?

La liquidation de l'autogestion

Au lendemain de l'indépendance, les travailleurs occupent de nombreuses unités de production et installent des comités de gestion. Ils s'opposent au démontage du matériel et outillage par les anciens "propriétaires". Ils se heurtent aux accapareurs de tous bords dont la plupart sont issus des appareils du FLN-ALN qui se lancent à la conquête des "biens vacants". Comptant sur leurs propres forces, ils tentent de remettre en marche l'activité économique.

Le mouvement de l'autogestion s'est développé au moment même où l'alliance de classes au sommet du FLN-ALN est entrée dans une phase de crise ouverte. Effrayé par l'initiative des travailleurs, le pouvoir de Ben Bella lance une offensive dans le but :

-de vider, l'expérience autogestionnaire de son contenu révolutionnaire et de briser l'embryon de contre-pouvoir populaire,

- d'enrayer la tentative des travailleurs pour asseoir leur emprises sur les moyens de production.

C'est dans ce cadre qu'il faut placer les décrets d'octobre 1962 de mars 1963 et de juin 1964 qui donnent à la nouvelle bourgeoisie d'Etat les moyens d'intervenir directement et indirectement dans les entreprises autogérées et de contrôler le surproduit agricole.

La multiplication des contraintes bureaucratiques pesant sur les entreprises autogérées, la mise en place d'organismes parasitaires (l'ONRA, l'ONACO, l'OAIC, la BNA etc...) ont pour effet de transformer progressivement les ouvriers en simples salariés de l'Etat et de vider l'autogestion de ses revenus. De ce fait, les conditions de travail deviennent des plus difficiles et la production du secteur autogéré diminue.

La baisse de production dans le secteur autogéré

	Moyenne annuelle 1958-1960		Moyenne annuelle 1963-1965	
	Production	Rendement (unités)	Production	Rendement (unités)
Blé dur.... Milliers de q	3 700	10,4	3 500	8,2
Blé tendre ..... —	2 240	8,7	1 580	7
Orge ..... —	945	9,2	685	8,5
Lentilles ..... —	76,5	5,2	19,4[1]	4
Autres légumes secs. —	60	7,4	58,5[1]	6
Pommes de terre .. —	1 700	111	1 128[2]	95
Carottes ..... —	591[3]	193	278[4]	168
Tomates ..... —	1 109[3]	242	622[4]	167
Oignons ..... —	237[3]	182	157[4]	105
Haricots verts ..... —	96[3]	57,3	30[4]	49
Melons, pastèques .. —	742[3]	116,7	509[4]	84,8
Betteraves sucrières. —	70	67	114[4]	54,6
Fourrage au sec ... —	906	31	355[1]	23,5
Agrumes (2 secteurs) —	3 700	113	4 130	97,5
Dattes fines ..... —	38,4		50,6[3]	
Olives ..... —	567	17,1	542	16
Vin .....Milliers d'hl	14 500	46	11 700	38

(1) 1963 et 1964. (3) 1960.
(2) 1964 et 1965. (4) 1964.

Source : *Algérie agricole*, 1966.

Le système étatique des prix

Ce système entrave le développement de la production agricole. En effet, les prix des principaux produits sont alignés sur les prix mondiaux et sur ceux de l'ancienne métropole, alors même que les exploitations algériennes sont incapables de soutenir la concurrence internationale. Les prix imposés aux producteurs sont généralement en dessous des coûts de production réels. Ils ne couvrent pas les frais engagés, de sorte que les unités productives agricoles deviennent déficitaires ; ceci d'autant plus que les produits de fertilisation (engrais), et produits intermédiaires (pesticides, semences sélectionnées, matériel agricole etc...) sont en constante augmentation.

Quelles sont les conséquences de ce système de prix ?

- Dans le secteur "traditionnel" :

- **"(il) décourage une production qui souffre déjà se son manque d'élasticité et qui est déficitaire, l'Algérie étant obligée d'importer chaque année de très grandes quantités de céréales.**

- **C'est une sorte d'impôt en nature qui frappe non pas les bénéfices, mais le prix de revient lui-même, d'où une double conséquense pour le secteur "traditionnel" :**

- **Le fellah a tendance à produire pour l'autoconsommation. Quant au surplus, il le vendra sur le marché parallèle qui lui rapportera moins, mais immédiatement ;**

- **il a tendance a comprimer au maximum ses frais culturaux au détriment de ce qui devrait être fait pour élever le niveau de ce secteur."**

- Dans le secteur autogéré :

"Cette politique des prix encourage les méthodes extensives, entraine l'appauvrissement des sols et entrave une autogestion effective" (T. Tidafi, l'agriculture algérienne et ses perspectives de développement p.p. 55/56.)

L'abandon de l'agriculture par le pouvoir

En continuité avec la politique ébauchée par le système colonial dans le courant des années cinquante, le secteur agricole est sacrifié du point de vue des investissements. Ainsi, les subventions aux fellahs sont rares

Crédits accordés aux fellahs (secteur "traditionnel") (en millions de DA)		
1963	1964	1965
32	26	10

L'infrastructure hydraulique insuffisante et médiocre, les travaux de rénovation rurale et de restauration des sols restent limités. L'érosion demeure un problème lancinant. Le chiffre des terres réellement cultivées se réduit chaque année du fait de la dégradation. La couverture végétale s'amenuise. Le désert progresse de plus en plus : 40 000 hectares sont de la sorte perdus chaque année. La terre algérienne demeure ainsi mal entretenue. Les possibilités existent pour améliorer et augmenter la surface cultivée (reboisements, banquettes, entretien etc...), mais elles ne sont pas utilisés. Dans l'avenir ce processus de destruction de la terre ne pourra que s'aggraver.

LA DEGRADATION DE LA SITUATION DES MASSES

L'accroissement du chômage

Le chômage en Algérie s'est accru depuis 1962. Au 1er janvier 1964, le ministère du travail dénombrait 500 000 chômeurs "complets" et 900 000 sous-employés. Au total, le chômage et le sous-emploi touchent plus de 62 % de la population active masculine. Il existe un emploi pour 8 à 10 individus résidents en Algérie.

Dans les centres urbains, le chômage réel et déguisé, revêt une ampleur catastrophique. La recession de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment est de l'ordre de 45 % par rapport à 1958. Le nombre d'ouvriers dans le bâtiment par exemple, est passé de 102 500 en 1958 à 55 000 en 1962 puis à 26 000 en 1964.

Seul le secteur tertiaire a connu une augmentation des effectifs depuis 1962. Il atteint 200 000 employés. Mais les postes créés sont pour la plupart symboliques. Ils ne répondent pas à des besoins réels. Ils ne sont pas productifs.

Dans les campagnes, la population inemployée est encore plus importante. Certains auteurs évaluent le sous-emploi à plus de 65%.

Face à cette situation, aucune politique sérieuse de création d'emploi n'est envisagée par le pouvoir. Celui-ci se borne :

- à des mesures démagogiques telles que la mise en place de chantiers de chômeurs ou les travailleurs qui sont occupés temporairement sont rémunérés en nature avec de la farine américaine. Ou bien encore, il encourage l'émigration.

Le développemnt de l'émigration

Le nombre d'émigrés en France s'est rapidement accru au lendemain de l'indépendance :

1962	350 484 émigrés
1-1- 1963	425 000 émigrés
1-1-1964	480 000 émigrés
1-1-1965	510 000 émigrés

A la fin de 1965, l'émigration représente 20% de la population active algérienne. Deux ouvriers algériens sur trois sont à l'etranger.

Pour intensifier le flux migratoire, le gouvernement se met rapidement en relation avec d'autres pays susceptibles de recevoir de la main-d'oeuvre. Dans ce cadre, des contrats seront signés avec la RFA et la Belgique

La nouvelle émigration qui se développe depuis l'indépendance est marquée par :

- la diversité croissante des lieux d'origine (toutes les régions d'Algérie notamment les centres urbains),

- la jeunesse de la population qui émigre : environ 40% à

moins de 20 ans,

- la possession d'une qualification professionnelle d'une grande partie de ceux qui s'expatrient (diplomés, FPA notamment).

L insuffisance et l'inadaptation de l'appareil scolaire

En 1965, environ la moitié des enfants en âge d'être scolarisés ne fréquentent pas l'école. Pour le s deux cycles, primaire et secondaire, on ne dénombre que 1,5 million d'élèves environ (les filles : 38 % des effectifs ; les garçons : 52%).

D'une manière générale, le taux d'analphabétisme demeure énorme, même chez les jeunes où 65% des garçons et 80% des filles de 15 à 19 ans sont analphabètes.

En fait, l'appareil éducatif est incapable de répondre aux besoins. Les équipements sont insuffisants et la politique de construction scolaire est dérisoire. Les écoles qui fonctionnent ont des moyens limités. Les classes sont surchargées; le taux d'encadrement est bas (50 élèves par classe et parfois plus) les conditions pédagogiques sont très difficiles ; dans ces conditions, la déperdition scolaire est considérable.

Dans son ensemble, le système scolaire maintenu après l'indépendance reste toujours d'inspiration coloniale. Sa logique de sélection favorise les enfants des classes aisées. L'enseignement secondaire et supérieur leur est reservé pour accéder à l'administration et aux sphères dirigeantes.

L'enseignement mis en oeuvre joue un rôle idéologique précis: il distille une culture obscurantiste (à travers notamment de l'arabisation telle qu'elle est pratiquée) et bourgeoise (esprit de hiérarchie, soumission etc...). Les programmes véhiculent en outre , l'idéologie technocratique qui sert de justification à l'entretien de coopérants et à la pénétration étrangère en Algérie.

Pénuries et hausse des prix

Les pénuries de produits depremière nécessité (légumes, fruits, lait, savon...) sont chroniques. Pour les masses populaires, l'approvisionnement quotidien devient ainsi de plus en plus difficile. C pénuries sont en grande partie le résultat de la baisse de la p duction des principales cultures vivrières, au lendemain de l'ind pendance qui n'est pas compensée par des importations nécessa res. Elles permettent le développement de circuits parallèles et c marché noir qui sont mis à profit par une couche d'affairistes é tiques et privés pour amasser des fortunes. Elles s'accompagne d'une hausse des prix qui est renforcée par l'augmentation des c penses improductives des organismes d'Etat ; dépenses qui so souvent financées par le recours à la planche à billets. (En 19(l'indice de la production intérieure brute est de 106 tandis que c lui de la masse monétaire est de 111,2) .

Le résultat est que le pouvoir d'achat des masses populaires s détériore. Le gouvernement leur impose l'austérité :

- en accentuant une pression fiscale qui pèse essentiellement s les classes laborieuses et déshéritées,
- en bloquant les salaires et les revenus depuis 1962 : à ti d'exemple, 450 000 travailleurs agricoles saisonniers, 1million c chômeurs ruraux, 450 000 petits paysans ont un revenu annuel férieur à 200 DA pour vivre !

Telle est donc la politique économique du régime de Ben Bell Celle-ci est conforme à sa nature de classe : elle s'est faite au pro fit des exploiteurs nationaux et étrangers contre les intérêts de masses populaires.

Le pouvoir de Boumedienne ne fera qu'aggraver la situation

- en insérant plus profondément l'Algérie dans le marché capi taliste mondial ; ce qui aura pour effet d'accroître la dépendanc financière, technologique, commerciale et alimentaire de notr pays,
- en créant les conditions d'un plus grand renforcement d'un classe de nouveaux riches ; la bourgeoisie d'Etat liée a l'impéria lisme et poursuivant une politique de pillage à grande échelle de richesses nationales,
- en accroissant la paupérisation des masses populaires condam nées à la misère et au chômage.

PRINCIPALES PUBLICATIONS DU PRS PENDANT LA PERIODE 1962-1965

- **LE REVOLUTIONNAIRE**
- **LE PROJET DE PLATEFORME DE JANVIER 1963**
- **LE PRS INFORMATION**
- **LE BULLETIN INTERIEUR**

au fil des jours

On notera, dans cette rubrique d'une façon chronologique, les évènements saillants, informations du mois.

Mars_Avril 1978

Luttes populaires

La société algérienne est une société de classes dans laquelle la lutte des classes exploitées se développe de plus en plus malgré la répression directe et la repression idéologique.

Les luttes dans les différents secteurs (entreprises, domaines autogérés coopératives, universités, lycées, quartiers), traduisent la résistance à l'exploitation féroce, le refus des bas salaires et des mauvaises conditions de travail. Elles s'expriment aussi bien de façon ouverte (grèves, manifestations) que de façon larvée (refus des cadences, non respect des plans de travail ou de culture, grève de la productivité, absentéisme, sabotage...).

18-4-78 : GREVE DANS UNE USINE DE BISCUITS :

Les 54 ouvriers de la biscuiterie «El Djazaïr» sont en grève depuis lundi 17 avril. Leurs revendications portent sur deux points :

1. la réintégration de deux travailleurs licenciés
2. l'application du protocole d'accord signé par la direction et la section syndicale, le 18 octobre 1977, et qui concerne les primes de fin d'année et de rendement.

Le mouvement a pour origine le refus des travailleurs d'accepter la décision du patron concernant le changement des horaires de travail et la création du système de deux équipes. Ils l'ont fait savoir par l'intermédiaire de la section syndicale. La direction réagit en licenciant le secrétaire général et le trésorier de la section. La grève est alors déclenchée. Les « incessantes interventions, notamment celles de l'Inspection du Travail et de l'U.G.T.A.» n'ont pu désamorcer le mouvement et les ouvriers se disent «prêts à tenir et à aller jusqu'au bout». Leur grève est soutenue par la population de la région qui contribue à la prise en charge des travailleurs de l'usine. «Il ne faut pas céder» lancent les passants au piquet de grève.

Les travailleurs de la SONATRACH (ex INOVAC) ont marqué leur solidarité en mettant leur cantine à la disposition des grévistes.

LICENCIEMENTS D'OUVRIERS A OUM EL BOUAGHI :

Le directeur de l'entreprise des travaux de la wilaya d'Oum El Bouaghi (ETOB) a licencié 52 ouvriers de trois chantiers de construction du centre de formation administrative de la station SONATRACH et du quartier des nouvelles villas. Cette décision a été prise après intervention de l'union de wilaya UGTA et de l'inspection du travail de la wilaya. Elle fait suite à une revendication de ces travailleurs qui demandaient la régularisation de leur situation administrative.

GREVE DANS LE SECTEUR PRIVE DANS LA WILAYA D'ORAN :

Sur les 90 000 salariés de la wilaya d'Oran, 48 000 sont employés dans le secteur privé. Ils sont répartis dans 4 132 entreprises dont 45 % produisent des textiles, 17 % des produits alimentaires, 13 % des produits chimiques et des plastiques, et 25 % des articles d'usage courant.

78 % des travailleurs de ce secteur sont des manoeuvres, 13 % des ouvriers spécialisés et 9 % sont des techniciens ou des cadres. Il existe 145 sections UGTA dans l'ensemble des entreprises. En 1977, on a enregistré 68 «conflits sociaux» sans arrêt de travail et 20 grèves totalisant 130 jours d'arrêt de travail pour 2 314 ouvriers.

Ces "conflits" et grèves étaient engagés par les travailleurs afin d'imposer, le paiement des primes de panier, de salissure, de chaleur, le paiement des prestations familiales, la distribution de bénéfices, la dotation de vêtements de travail et plus généralement l'amélioration de la sécurité du travail.

La situation des masses est la conséquence logique de la nature capitaliste de l'Etat algérien qui favorise une minorité de privilégiés et de nouveaux riches, en condamnant la masse des algériens au chômage, à la hausse des prix, aux pénuries, à la crise du logement, au manque de transport et aux mauvaises conditions sanitaires.

9-3-78 : LES TROIS VISAGES DE SKIKDA :

Dans son article, «Skikda face à l'industrialisation» Algérie Actualités constate que Skikda est constituée de 3 villes :

- la première est constituée d'une trentaine de bateaux en rade. Elle constitue une cité flottante,
- la deuxième est constituée par la ville de Skikda elle-même qui connait une forte crise du logement. Il est très courant de trouver 10 personnes vivant dans une pièce-cuisine.
- la troisième est formée par les bidonvilles qui s'étendent des Sept Puits au lieu dit de "Bouabbaz", on y compte plus de 8 000 gourbis !

10 et 11-3-78 : QUATRE OUVRIERS ENSEVELIS A ORAN :

Quatre ouvriers qui procédaient à des travaux de creusement d'une fosse à Oran ont été ensevelis à la suite d'un effondrement. Un premier puits creusé à faible distance avait été fermé en raison des risques d'effondrement. Cet "accident" est dû à l'absence de mesures de sécurité. El Moudjahid signale *«qu'il n'est pas le premier enregistré au cours de ces derniers mois par les travailleurs de L'APC d'Oran»*.

17 et 18-3-78 :

Un pont qui s'est écroulé, il y a dix ans à Ksar Chellala n'a toujours pas été réparé. Ainsi, en hiver, la ville se retrouve coupée en deux, tandis qu'en été les eaux retenues par la masse de béton effondrée deviennent une source d'épidémie pour la population.

21-3-78 : LES DONNEES DU RECENSEMENT DE 1977

Les premières conclusions du recensement général de la population et de l'habitat de 1977 révèlent un accroissement de la population algérienne de six millions d'habitants. Celle-ci passe de 12 362 000 habitants (y compris les émigrés) en 1966 à 18 250 000 habitants à la date du 1 er janvier 1978. Selon les estimations, le taux de croissance démographique est de 3,2 % par an. Le taux brut de natalité est de 4,6 % et le taux brut de mortalité de 1,4 %.

Ces résultats indiquent en outre qu'en 1978 sur les 10 376 000 habitants des zones rurales, 132 000 quitteront les campagnes pour les villes, ce qui ramènerait la population active totale du secteur agricole à 1 710 000.

En ce qui concerne la population urbaine, elle est passée de 3 700 000 en 1966 à 7 095 000 en 1977. Le tableau suivant donne la répartition de cette population par agglomération en 1977 :

Habitants				% population urbaine.
Agglo. de plus de 200 000			4	39
Agglo. entre 100 000 et 150 000			4	7
Agglo. entre	50 000 et	100 000	17	17
Agglo. entre	30 000 et	50 000	19	11
Agglo. entre	15 000 et	30 000	44	12
Agglo. entre	10 000 et	15 000	40	8
Agglo. entre	4 000 et	10 000	62	6
TOTAL			190	100

Quant au nombre de ménages en Algérie, ils sont estimés par le Secrétariat d'Etat au plan à 2 972 000.

OU VA CONSTANTINE ?

Constantine, troisième ville du pays est dans un état de délabrement avancé. La situation s'est encore plus détériorée depuis que certaines administrations, SONELGAZ, PTT et APC notamment, ont engagé des travaux de renouvellement des réseaux.

«Toutes les artères ou presque ont été creusées simultanément sans coordination. Mais là ne réside pas le problème essentiel. Ce qui est inexplicable, pour ne pas dire aberrant, c'est l'abandon des tranchées creusées dans un état lamentable» (El Moudjahid).

Les entreprises qui devaient réaliser les travaux se sont, semble-t-il, avérées incapables de mener à terme les projets. Ceci fait que tous les programmes connaissent des retards considérables. Il faut ajouter à cela : *«ce gigantesque «marché noir» (qui) va des voitures exposées au square Hadj Ali au coeur de la cité jusqu'aux lacets de souliers en passant bien sûr, par les denrées de première nécessité»*. En effet, l'ONACO, qui est chargé de l'approvisionnement de la ville en produits alimentaires n'a rien livré depuis des semaines.

22-3-78 : BEDJAIA : 500 LOGEMENTS CONSTRUITS EN 16 ANS :

Seulement 500 logements auraient été construits à Bedjaia (90 000 habitants) depuis l'indépendance alors que l'APC de cette ville enregistre déjà 10 000 demandes d'attribution de logement.

Actuellement 1 600 logements sont en construction mais le chantier qui emploie 1 175 travailleurs s'est arrêté du 23 février au 20 mars. Il enregistre déjà 20 mois de retard.

4-4-78 : L'HYGIENE PUBLIQUE DANS ALGER :

Interrogé sur la «propreté de la capitale», le vice-président de l'APC du Grand Alger signale entre autres raisons de l'état de saleté de la ville :

- l'état vétuste du matériel, le retard de livraison des nouveaux matériels commandés à la SONACOME, l'absence de pièces détachées. *«Sur 92 véhicules de ramassage d'ordures, 20 % sont immobilisés faute de pièces détachées»*,
- le manque de décharges publiques : 1 000 tonnes d'ordures sont ramassées chaque jour dans Alger et seulement 200 tonnes sont compostées et les produits revendus à l'agriculture,
- la situation des éboueurs, même s'il affirme que *"le dernier éboueur fait 800 DA par mois, brut, sans compter les avantages matériels»*. Ils sont 2 500 à Alger et 600 autres vont être recrutés...

Un ouvrier explique : *«Lorsqu'il y a du lait, on nous en donne. On nous donne un bleu mais la plupart des collègues le revendent parce qu'il ne convient pas à notre travail. On gagne mieux mais avec la cherté de la vie, notre situation n'a pas beaucoup changé»*.

C'est pourquoi les services de l'APC, apprend-on, ont enregistré plus de 100 démissions !

Le vice-président de l'APC de Bab El Oued, quant à lui, attribue les raisons de cette situation de la ville, aux organismes logeurs qui n'assurent pas l'entretien des immeubles (HLM, CIA, SDH, MAFAL, Régie Foncière), à la pollution créée par "des usines installées en plein coeur de Bab-El-Oued", au manque de coordination entre les différents organismes publics qui creusent l'un après l'autre la rue (P et T SONELGAZ, SONELEC, APC...)

8-4-78 :

Une rupture de conduite prive d'eau des milliers de foyers à Hussein Dey.

12-4-78 : EXPLOSION DE GAZ A RELIZANE :

Trois personnes sont mortes et quatre autres sont blessées à la suite d'une explosion de gaz butane qui s'est produite dans une habitation de Relizane (wilaya de Mostaganem).

16-4-78 : COMMENT ON RUINE UN FELLAH ?

Un agriculteur privé propriétaire de dix vaches laitières explique ainsi les raisons pour lesquelles il est obligé d'arrêter son exploitation :

«je vends le lait produit par mes bêtes à raison de 1,40 DA le litre. En fonction de la production enregistrée chaque jour, je réalise au fil de l'année entre 60 et 100 ou 120 DA de recettes par jour. Parallèlement l'entretien et l'alimentation de ces vaches me revenaient les derniers mois à 250 DA quotidiennement... Il fallait à ces vaches un quintal de fourrage payé à raison de 200 DA le quintal et deux sacs de son payés à 25 DA le sac».

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES :

Le nombre des accidentés du travail s'accroît en Algérie. De 42 543 en 1971, ce nombre est passé à 53 831 en 1976 dont 258 accidents mortels. La plupart de ces accidents se produisent à l'occasion du travail : 50 430 contre 3 037 lors du trajet.

Ce nombre important des accidents du travail est lié aux mauvaises conditions de travail (moyens de production vétustes, locaux délabrés ne respectant pas les normes d'hygiène et de sécurité, etc...) et à l'absence d'une politique de prévention. Les organismes existants tels l'OPREBATP, chargé de la prévention des risques professionnels, l'ONIMET (Office national interprofessionnel de médecine du travail) et l'INHS (Institut National d'Hygiène et de Sécurité) sont inefficaces et disposent de peu de moyens. L'ONIMET d'ORAN, par exemple, ne couvre qu'à peine la moitié des effectifs et ne dispose que de 13 médecins généralistes n'ayant aucune spécialité dans le domaine de la médecine du travail. Il faut ajouter que les entreprises, mêmes les plus importantes (Sonatrach) ne disposent pas de service de médecine du travail.

D'après le rapport de l'UW-UGTA d'Oran présenté au pré-congrès régional il y aurait eu en 1976 en moyenne 148 accidents de travail, dont 1 mortel, chaque jour, dans cette wilaya qui compte 90 000 travailleurs. Au seul chantier de construction du port méthanier d'Arzew El Djedid, il y a eu 24 morts et quelques dizaines de handicapés en plus des travailleurs atteints de maladies professionnelles en 1977. Les accidents survenus aux travailleurs de l'unité SONAMA d'oran, se sont soldés par la perte de 3 645 journées de travail en 1976, 10 916 en 1977 et 12 000 durant le premier trimestre 1978. Le secteur du bâtiment connaît le plus d'accidents avec 6 732 accidents de travail dont 51 mortels en 1975. Ceci a causé la perte de 397 565 journées de travail.

18-4-78 : LA DESTRUCTION DES CONDITIONS DE VIE DES PECHEURS D'ARZEW :

L'implantation d'une zone industrielle à Arzew entraînant une pollution de la mer (rejets d'hydrocarbures et de déchets de la pétrochimie) a complètement détruit les conditions d'existence des pêcheurs de cette région. Deux chiffres le montrent. Alors qu'en 1967 les pêcheurs avaient retiré environ 15 000 tonnes de poisson de la baie d'Arzew, en 1977 quelques pêcheurs qui sont restés n'ont pu retirer que 200 tonnes.

Citant ces chiffres, El Moudjahid du 18-4-78 précise que *«l'actuelle flotille de pêche d'Arzew compte une douzaine d'embarcations d'un très faible tirant d'eau et de trois ou quatre chalutiers (alors qu') en 1969 on dénombrait à Arzew 30 unités de pêche et 12 chalutiers"*, mais il détourne l'attention du lecteur en se contentant de dénoncer "les patrons" ou "mandataires" de la ville d'Oran qui raflent *"la marchandise sur les quais pour la revendre à Oran à des prix exorbitants, c'est ainsi que le kilo de crevettes, acheté à Arzew 15 DA, sera revendu à Oran le double»*

De plus les pêcheurs qui subsistent se voient menacés par le plan d'urbanisme de la ville d'Arzew, qui prévoit l'installation d'un hôtel de l'ONAT de l'APC et de locaux commerciaux sur l'emplacement de l'actuel quartier de la pêcherie.

19-4-78 : ANALPHABETISME CHEZ LES JEUNES :

D'après Algérie Actualités du 13 au 19 avril 1978, le taux d'analphabétisme aurait été de 49 % en 1974 pour la tranche d'âge 15-19 ans.

LE PROBLEME DE L'EAU A EL MILIA

Les habitants d'El Milia sont contraints pour se procurer de l'eau, d'aller la chercher à des kilomètres, à différentes sources situées en dehors de la ville. L'eau qui alimente El Milia est impropre à la consommation. En effet, la ville reçoit, et ceci à raison de 2 heures par jours seulement, l'eau d'une nappe proche de l'Oued El Kébir et cette eau présente non seulement un goût très fade, mais également une teneur très forte en calcaire.

Politique économique du pouvoir

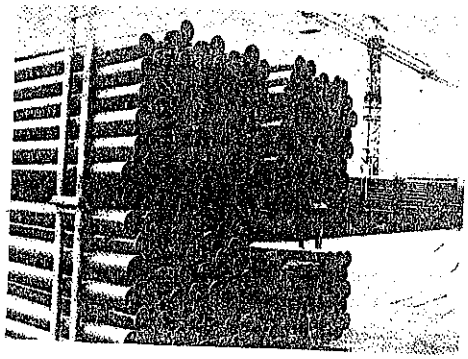

Une politique qui s'inscrit dans une rationalité capitaliste et obéit à la logique du profit. Elle sacrifie l'agriculture, néglige les besoins des masses au bénéfice du secteur des hydrocarbures, modelant ainsi l'espace économique national en fonction de la nouvelle spécialisation de l'Algérie.

21-2-78 : PROJETS TOURISTIQUES DANS LA WILAYA DE BATNA :

Inquiet du retard enregistré dans les travaux de réalisation d'un hôtel devant accueillir les participants au prochain séminaire international sur la pensée islamique qui se tiendra cette année à Batna, Abdelghani Akbi, ministre du tourisme, a effectué une visite de travail dans cette ville, accompagné des directeurs de l'entreprise des travaux touristiques de l'ONAT. C'est à cette entreprise en effet qu'a été confiée la réalisation de ce projet dont les travaux avaient été entamés dès l'année 1974.

El Moudjahid du 22-2-78 signale, à cette occasion, qu'il s'agit là *«de l'unique projet à caractère touristique dont Batna a bénéficié au titre du programme spécial»* et révèle qu'en raison de ce retard considérable l'hôtel *«aura finalement nécessité des coûts très élevés, plus précisément la somme de 1 600 000 000 de centimes»*. Il précise par ailleurs que *«deux autres projets et non moins importants (l'implantation d'un village de vacances saharien et le siège de la direction du tourisme) ont été accordés à la wilaya de Batna, mais n'ont jamais vu le jour...»*.

22-2-78 : MISE EN SERVICE DU BARRAGE D'ES SAADA DANS LA WILAYA DE MOSTAGANEM :

Au cours de son voyage dans l'oranais Boumédienne a inauguré le barrage Es-Saada situé sur l'Oued Mina à une vingtaine de kilomètres de Relizane. Commencé en 1973, ce barrage d'une capacité de 290 millions de m3 d'eau a couté 375 millions de DA. Ses eaux devraient assurer avec celles du barrage Bekhedda (45 millions de m3) situé en amont, l'alimentation en eau de la ville de Relizane et l'augmentation du périmètre irrigué qui devra passer de 8 000 à 16 000 ha.

23-2-78 : REUNION DE LA CNRA :

Après un an d'arrêt, la commission nationale de la révolution agraire vient de reprendre ses réunions. Sept points étaient à l'ordre du jour :

1. destination des terres versées au FNRA,

2. le sort des attributaires,

3. poursuite des opérations d'application de la 3 ème phase,

4. préparation de la 4 ème phase (concernant le domaine forestier).

5. Elaboration du code de l'eau, à usage agricole.

6. circuits de distribution et de commercialisation,

7. statuts des villages agricoles,

El Moudjahid déplore cette longue interruption en ces termes : *«c'est avec amertume que nous dûmes constater la longue interruption dans ce cycle de réunions depuis novembre 1976».*

MARS 78 : PAS DE CANDIDAT A LA REVOLUTION AGRAIRE :

1 000 ha du périmètre irrigué de Maghnia attendent toujours leurs bénéficiaires.

Devant le refus des paysans de la région de se porter candidats, les autorités ont lancé la construction de quatre villages agricoles avec l'idée d'y loger les futurs attributaires qu'ils déplaceront de la région de Sebdou vers la zone de Maghnia.

EPIDEMIE DE GALE DANS LA DAIRA DE SEBDOU (TLEMCEN) :

Depuis le début de l'année une épidémie de gale touche les troupeaux de la région de Sidi Djilali (Daira de Sebdou) et aucune mesure efficace n'a été prise par les autorités locales ou par celles du Ministère de l'Agriculture.

TRAVAIL GRATUIT A BOUGAA :

A Bougâa, un centre de santé évalué à 500 millions de dinars serait en train d'être réalisé à 80 % par la population de la ville qui participe à la fois au financement et à autoconstruction.

VENTE DE TERRE A LAKHDARIA :

Un premier contingent de 32 lots de 350 à 600 m2 seront prochainement mis en vente par la commune, au prix de 40 DA le m2

2-3-78 : PENURIES

Un rapport sur la situation du commerce intérieur élaboré par le ministère du commerce fait état de pénuries et de hausses de prix.

Selon ce rapport, *«les produits d'hygiène et d'entretien, ainsi que les produits pharmaceutiques, à l'exception du savon de ménage des lames et du coton, connaissent un approvisionnement satisfaisant et régulier. Le marché de la chaussure est quelque peu perturbé, la qualité y est critique et les prix «hors de portée des bourses modestes».*

Les articles vestimentaires, particulièrement les vestes, les manteaux et les imperméables, enregistrent un approvisionnement «très insuffisant» et des prix élevés. Il en est de même pour les produits ménagers qui font l'objet d'une "vive spéculation".

M'sila est insuffisamment approvisionnée en beurre, en sucre, en huile et autres produits alimentaires. On signale aussi une pénurie partielle de beurre, de sucre, de pâtes alimentaires, de lait pasteurisé et en conserve à Djelfa, Guelma et Tébessa. La pénurie est totale pour la viande bovine, le café, le thé, la tomate, les légumes de saison et les pois cassés à Laghouat Djelfa, Tizi-Ouzou et Blida».

UN NOUVEAU STATUT DES MEDECINS RESIDENTS :

Le gouvernement a adopté le statut des résidents. Ce texte :

- règle la situation administrative du résident en faisant de lui un fonctionnaire,
- prévoit qu'à la fin de la résidence, le titulaire du diplôme d'études spéciales aura deux possibilités suivant son classement : soit occuper un poste hospitalo-universitaire de maître assistant ; soit faire carrière comme médecin spécialiste de santé publique,
- double les émoluments des résidents par rapport aux anciennes indemnités,
- annonce une amélioration des conditions matérielles des médecins résidents sur le plan du travail, de l'hébergement et de la restauration.

Le secrétaire général de l'Union Médicale Algérienne, Zidane Charef, commente ainsi ce texte :

«Si comme nous l'estimons, il résout une grande partie des problèmes matériels du résident, il n'en constitue pas moins une étape, seulement une étape. L'Union doit se pencher sur le problème du statut du médecin en général. L'action de l'organisation va s'inscrire dans le même sens afin de codifier de façon définitive les conditions de formation et d'exercice des professions médicales. Aussi la profession médicale est a réexaminer depuis le stade de l'étudiant en médecine et même au-delà de la formation de l'exercice».

A PROPOS DE LA TROISIEME PHASE :

Réunion de la CNRA pour étudier les modalités d'installation de groupements de mise en valeur pastoraux (GMVP) et de nouvelles coopératives d'élevage (CEPRA). Depuis son lancement avorté en novembre 1975 dans la wilaya de M'Sila, la troisième phase a été réduite à l'installation de CEPRA sur des zones de parcours qui ont été interdites aux petits éleveurs.

La mise en place des GMVP va encore réduire la superficie des parcours traditionnels puisqu'il s'agit de clôturer les zones choisies.

Après une période plus ou moins longue nécessaire à la régénération des pâturages, ces GMVP ne seront pas mis à la disposition des petits éleveurs mais transformés en coopératives d'élevage.

Comme le dit si bien El Moudjahid du 12-3-78, la troisième phase est bien *«un moyen de renforcer le secteur d'état»* mais... sur le dos des moyens et petits éleveurs.

3 et 4-3-78 : «COMMERCIALISATION A MECHERIA» :

L'A.P.C. de Mecheria a organisé un séminaire sur les problèmes de la commercialisation.

Ce séminaire a mis en évidence les «carences» des organismes étatiques chargés de l'approvisionnement de la région.

- l'ONACO ne peut fournir le sucre et le thé, denrées de grande consommation dans cette région.
- la SN SEMPAC pratique la «vente concommitante" pour écouler les produits, mais elle ne peut fournir la farine. Les boulangers sont ainsi obligés de vendre le pain à 0,80 DA au lieu de 0,70 DA.
- la SNNGA refuse d'approvisionner un centre commercial construit pour l'A.P.C.

Pour mener la répression contre les petits commerçants, il a été décidé la création de «brigades de militants» chargés de dénoncer les spéculateurs et d'établir des listes noires».

7-3-78 : RETARD ET SURCOUT :

En 1972, le premier plan quadriennal prévoyait l'aménagement de l'ex-casino de Constantine en un ensemble culturel. Un programme d'investissement de 6,80 millions

DA était alors autorisé pour cette opération. Mais le 29-12-77, c'est-à-dire cinq ans après, on apprend que le secrétariat d'Etat au plan décide de porter à 31 millions de DA l'autorisation de programme pour ce même projet.

8-3-78 : PENURIES ET HAUSSES DES PRIX DANS LA WILAYA D'ALGER :

Au cours d'une «journée d'études pour l'assainissement de l'agriculture» qui s'est tenue à Alger, le wali et les représentants des CAPCS, des COFEL et des exploitations agricoles, ont examiné la situation de l'agriculture dans la wilaya d'Alger.

La production agricole de cette wilaya a connu en 1977 et au début de 1978 un déficit important. Sur un besoin estimé quotidiennement à 70 000 colis en tous produits, la COFEL d'Alger n'en a réceptionné que 40 000. Ce volume a encore diminué en 1978. Cette baisse a pour conséquence les pénuries de produits agricoles et la hausse vertigineuse de leurs prix. Ainsi, Algérie Actualité du 2 au 8 mars a-t-il enregistré les prix suivants chez les détaillants algérois :
ail : 40 DA le kg, tomate : 8 DA le kg, fèves : 10 DA le kg, haricots et petits pois : 6 à 7 DA le kg, concombre : 15 à 20 DA le kg, etc...

9-3-78 : HYDRAULIQUE :

Le ministre de l'hydraulique, Ben Chérif, a présenté au "conseil des ministres" un "programme d'action" en matière d'hydraulique. Ce programme se donne pour but de lutter contre le déficit en eau des superficies utiles à l'agriculture, déficit qui, il faut le dire, est très important en Algérie.

Une dizaine d'entreprises et de bureaux d'études ont été ainsi créés pour *«intervenir dans l'environnement immédiat des wilayate et des APC»*. Ces entreprises à compétence «territoriale» devraient en principe s'occuper de la «petite et moyenne hydraulique» !

Un certain nombre de dispositions réglementant l'utilisation des ressources en eau ont été prises. En particulier celle, subordonnant toute éxécution de forage à l'autorisation préalable d'une commission présidée par le wali.

——— L'ONAMHYD :

Le marché du matériel hydraulique (pompes, vannes, accessoires, etc...) connait une grande anarchie : manque de pièces, retards dans les approvisionnements, etc... La quasi totalité de ce matériel provient de l'étranger, la production locale étant très faible. Actuellement c'est l'Office National du matériel hydraulique (ONAMHYD) qui est chargé de réaliser les importations. Mais cet office est inefficace et ne couvre pas les besoins. El Moudjahid signale, cependant, que l'ONAMHYD réclame le monopole sur tout le matériel hydraulique : acquisition, commercialisation, distribution et production. Ceci devrait lui permettre de placer sous son contrôle certaines unités travaillant actuellement dans ce secteur. Il a déjà «récupéré» la société privée les «Pompes Algériennes».

——— L'EXPLOITATION DU BARRAGE DE BOU NAMOUSSA :

Au cours d'une réunion extraordianire l'A.P.W. de Annaba a proposé comme mode d'exploitation du barrage de Bou Namoussa une union locale au lieu d'un Office, et comme organisme de tutelle du conseil de gestion, à la fois, le ministère de l'Agriculture et celui de l'hydraulique. Mais aucun des deux ministères n'a accepté cette double tutelle, chacun préférant exercer son seul contrôle sur l'exploitation du barrage.

——— MAUVAISES RECOLTES PREVUES POUR CETTE ANNEE :

Malgré les nombreuses chutes de pluie en mars, le ministère de l'agriculture continue de prédire une mauvaise récolte pour cette année en attribuant cela uniquement à la longue sécheresse de l'été 1977 qui n'a permis d'emblaver que 2 759 944 ha sur les 3 247 700 programmés.

——— DEPENDANCE TECHNOLOGIQUE DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS :

Zerguini, ministre des P et T, a effectué à Constantine une visite de travail durant laquelle il a tenu une réunion avec les cadres des télécommunications de l'est du pays. Analysant les réalisations entreprises dans le secteur des télécommunications au cours des dernières années, il leur a déclaré : *«Ce développement rapide, trop rapide même, qui a permis la concrétisation de 80 % des prévisions du deuxième plan quadriennal s'est accompagné d'une sorte de crise de croissance dont nous devons combattre les inévitables effets négatifs qui se font jour çà et là»*.

Dégageant la responsabilité du premier gouvernement le ministre après avoir expliqué que ce déséquilibre était *«surtout dû au fait que nous dépendons encore d'autrui dans un domaine relevant de la technique de pointe»* a menacé les cadres en annonçant un renforcement du contrôle qui actuellement, a-t-il dit «laisse à désirer» et leur a déclaré *«désormais des comptes seront demandés aux défaillants d'autant que les négligences dues davantage à l'homme qu'au matériel font baisser d'un tiers la rentabilité des équipements»*.

Malgré cela Zerguini a précisé que les investissements dans ce secteur allaient se poursuivre à la cadence de 100 milliards de centimes par an.

13-3-78 :

Selon Ghozali, ministre de l'Energie et des Industries pétrochimiques, le taux d'électrification à l'échelle du pays serait de 57 %.

15-3-78 : LES DEBOIRES DE L'USINE DE ZINC DE GHAZAOUATE :

Cette usine construite dans le cadre du 2 ème plan quadriennal est toujours en cours de réalisation et connait des difficultés de fonctionnement. C'est la revue Afrique Industrie du 15-3-78 qui le révèle en écrivant : *"(cette usine) a déjà atteint un niveau de production qui approche 75 % de sa pleine capacité... en dépit des difficultés rencontrées, en particulier la pénurie d'eau et de courant électrique. Ces difficultés ne sont pas négligeables si l'on sait qu'une coupure d'une heure de l'un de ces éléments (eau ou électricité) représente un arrêt de production d'une semaine. Ces difficultés seront définitivement dépassées avec la réalisation du barrage de Sawani. Ce projet permettrait de dispenser de l'eau à l'usine de Ghazaouate et aux secteurs de la plaine de Maghnia Al Moski..." Encore faut-il que ce projet ne connaisse pas à son tour d'autres difficultés !*

16-3-78 : OU EN SONT LES «PLANS DE DEVELOPPEMENT» ?

En marge de la préparation du 3 ème plan quadriennal, les wilayate de M'sila, Batna et Biskra ont fait le bilan des réalisations des différents plans :

-wilaya de M'sila : sur les 426 projets du plan communal de développement, 38 auraient été réalisés, 271 sont en voie de réalisation et 117 n'ont pas encore été réalisés.

- wilaya de Batna : sur les 422 projets du plan communal et de modernisation urbaine, 153 auraient été achevés, 248 sont en cours de réalisation et 21 n'ont pas encore été entamés.

-wilaya de Biskra : sur les 353 projets du plan communal 138 auraient été achevés 135 sont en cours de réalisation et 80 non encore entamés.

18-3-78 :

La SNNGA qui importe déjà du matériel sportif de luxe, vient de lancer un appel d'offres pour des bateaux de plaisance.

19-3-78 :

Réunion du Conseil des ministres. Un rapport du ministre des Travaux publics sur l'état d'avancement des travaux de la Transsaharienne y a été entendu.

21-3-78 :

Visite de Boumédienne dans la wilaya de Tizi Ouzou où il a inauguré une entreprise de matériel électro-ménager et tenu des réunions avec les autorités locales.

——— JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ARBRE :

Le ministère de la bonification des terres et celui de l'agriculture ont, indépendamment et chacun à sa manière célébré les journées nationale (17 mars) et internationale (21 mars) de l'arbre en organisant la plantation d'environ 1 million d'arbres fruitiers.

Cette opération ponctuelle et à caractère politique sera sans grand effet sur le processus de désertification en cours en Algérie.

Il faut en effet rappeler que l'avance du désert menace quatre domaines vitaux du pays.

- chaque année 40 000 ha de terres cultivables sont absorbés par le désert,
- les terrains de parcours perdent 200 000 ha par an,
- les terrains sous l'action conjuguée du désert, des incendies et des déprédations animales, des milliers d'arbres meurent chaque année sur 47 millions d'hectares de fôrêts ; 50 % sont effectivement boisées
- la politique d'exploitation intensive de l'Etat est responsable depuis 1962 de la réduction accélérée des nappes alfatières : depuis l'indépendance 600 000 ha ont été définitivement épuisés.

22-3-78 : TOMATE INDUSTRIELLE A ANNABA :

La tomate intéresse les autorités civiles et militaires de la wilaya de Annaba. Le wali et le chef de secteur militaire ont présidé un séminaire sur la culture de la tomate industrielle et à cette occasion des informations ont été données sur ce produit :

En 1977, 9 500 ha ont été consacrés à la tomate. Cela a mobilisé 50 domaines autogérés et 200 CAPRA.

La récolte a permis aux six conserveries de la région (trois unités d'Etat et trois privées) de produire et de commercialiser 15 500 tonnes de concentré de tomates.

Les responsables qui jugent l'opération très rentable ont exhorté les travailleurs à plus de productivité pour atteindre 18 000 tonnes de concentré cette année.

28-3-78 : LE SORT DE SOUK EL FALLAH DE TIARET :

Créé en janvier 1978, ce souk El Fallah était présenté comme un moyen de mettre fin à la spéculation et aux pénuries des «privés» grâce à la gestion par l'Etat de la distribution au détail. Après deux mois d'existence l'opération s'avère un échec :

-l'ONACO a fini par reprendre toutes ses marchandises et quitter le souk car il *«s'agit d'un organisme qui entretient des rapports avec le commerce de détail, et il ne lui appartient pas d'avoir des rapports directs avec le consommateur»*.

- la SOGEDIA manifeste son peu d'intérêt en approvisionnant son stand au compte goutte, si bien qu'il a été littéralement assailli à chaque arrivage d'huile ou de savon.

- la CAPCS ne propose ni mouton, ni volaille aux clients.

- la SN SEMPAC vend exclusivement de la farine et de la semoule, les pâtes alimentaires sont absentes des étalages.

- Les sous-produits du lait sont introuvables au stand de l'ONALAIT.

Avril : UN COMPLEXE DE TRANSFORMATION DU MAIS A MAGHNIA :

Une unité de transformation du Maïs a été installée par la SONIC à Maghnia.

Elle est actuellement au stade des essais techniques qui doivent se poursuivre jusqu'en novembre 1978.

Le complexe occupe 30 000 m2.

Il a été prévu, à l'origine, pour traiter la production de Maïs du périmètre irrigable de Maghnia.

Mais sur le périmètre on n'en est qu'au stade de l'expérimentation de la culture du maïs sur ... deux hectares ! (le périmètre englobant 4 000 ha !).

En attendant, les responsables importent la matière première pour faire fonctionner l'usine.

Il est prévu dans une perspective de fonctionnement normal, une production annuelle de 60 000 tonnes d'amidon, de glucose de dextrine, de gluten, de fourrage de maïs, d'huile de maïs, etc...

A la fin de 1979 et toujours, selon les prévisions le complexe devrait transformer 6 000 tonnes de maïs par mois. On voit mal comment la production nationale de maïs pourra faire ce bond fantastique en l'espace de deux ans.

En fait, il ne reste aux responsables qu'à planifier encore une fois une importation coûteuse et à long terme pour ne pas laisser le complexe inactif !

1-4-78 : ETATISATION DE SOCIETES FRANÇAISES :

Trois sociétés françaises installées en Algérie ont été étatisées : la Compagnie générale de la Chaussure (filiale de la société de chaussure du Midi_Bergerac), employant 400 personnes et dont le tiers du capital était détenu par la Banque Algérienne de Développement ; la Compagnie Algérienne de fabrication industrielle de chaussures (filiale à 95 % des «chaussures André», employant 400 personnes également ; la Société Simmons, fabricant de matelas (filiale de la société française du même nom). (La Croix).

5-4-78 : AVANCE DES MARAIS :

1 300 ha de terres cultivables ont été déjà envahis par les marais dans la commune de Aïn Noussy et 16 000 ha sont menacés, et cela par manque d'entretien du canal de drainage de l'Oued Tin. Ainsi l'envasement du canal et les crues récentes de l'Oued se sont conjuguées pour inonder des centaines d'hectares

NOUVELLE REUNION DE LA CNRA

Au cours de sa réunion du 5 avril la commission nationale de la Révolution Agraire a examiné le bilan de la R.A pour 9 wilayat Béchar, Al Asnam, Adrar, Mascara, Saïda, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Oran.

Mais comme à son habitude, la commission n'a publié aucune information à ce sujet

9-4-78 : L'UNITE DE LA SN METAL D'ARZEW :

Créée dès 1971 à Hassi Ameur (région d'Arzew Bethioua) l'unité IH de la SN METAL devait produire annuellement 45 000 tonnes de produits finis (charpente métallique, chaudronnerie) destinés à répondre aux besoins de l'Ouest algérien. Qu'en est-il aujourd'hui ?

El Moudjahid du 9-4-78 reconnait que cette usine *«n'enregistre pas un plein rendement, la production mensuelle se chiffre actuellement entre 600 et 700 tonnes»* et de ce fait *«pour l'instant des sociétés nationales continuent d'importer de la charpente»*. Pourtant cette unité a nécessité d'importants investissements puisqu'elle utilise *«les dernières méthodes techniques modernes»*.

9-4-78 : L'ALGERIE MENACEE PAR LES SAUTERELLES :

Au cours du conseil des minsitres du 9 avril dernier, Tayebi Larbi ministre de l'agriculture et de la réforme agraire a fait une communication concernant le danger d'invasion de l'Algérie par les sauterelles dès la fin de l'été prochain.

La situation dans ce domaine a été qualifiée par le ministre *«d'éminemment dangereuse pour le pays»*.

Pourtant d'après ce même rapport, les moyens humains, matériels et financiers pour la lutte anti-acridienne sont absolument dérisoires.

Pour l'ensemble du Sahara, on ne dispose actuellement en tout et pour tout que de 67 camions Dodge, 30 camions ravitailleurs,

véhicules Land Rover et une quantité de poison très insuffisante.

D'autre part, il n'a même pas été prévu d'infrastructure de stockage pour une éventuelle campagne de destruction des sauterelles, comme cela vient d'être fait, d'après les informations du ministre, en Arabie Séoudite, au Yémen du Sud et au Soudan.

Pour conclure, Tayebi Larbi a déploré le désistement massif du personnel de maintenance, à cause des bas salaires et des mauvaises conditions de travail.

Depuis cette communication, aucune décision n'a été prise face au danger qui se précise. Le pouvoir n'a même pas jugé bon d'informer la population.

10-4-78 : COLLABORATION PRIVE-ETAT :

La presse du pouvoir accuse les «intermédiaires»privés d'être la cause des pénuries et de la spéculation. Elle oublie de dire que cela ne lui est possible que grâce à la collaboration complice des organismes étatiques qui constituent leur principale source d'approvisionnement.

Ainsi, d'après El Moudjahid du 10-4-78, trois kilogrammes de sucre sur quatre et quatre boites de lait concentré sur cinq sont vendus à des grossistes privés. C'est également le cas pour l'huile et les textiles : 80 % en valeur financière des textiles produits par la SONITEX et 60 % des produits importés par ECOTEC passent par deux intermédiaires privés.

LE CONFLIT ENTRE LA BNA ET LES COOPERATIVES AGRICOLES DE ZERALDA :

Le premier problème dont font état les coopérateurs des CAPRA n - 5 et 6 de Zeralda est celui du manque de matériel agricole . Aucun prêt ne leur a été accordé pour s'équiper d'un tracteur de moyenne puissance nécessaire à leurs travaux. Le refus de la BNA, a pour conséquence d'obliger les paysans à louer le matériel auprès de la CAPCS ou des autres unités agricoles. Les dépenses qui en résultent s'élèvent d'après le président de la CAPRA n -5 à 6 000 DA par an.

De même l'approvisionnement des coopératives en semences et en engrais se fait avec des retards considérables. En plus de ces retards, les semences commercialisées par la CAPCS sont «soit de mauvaise qualité, soit altérées». Ceci entraine le non-respect des plans de culture et un gaspillage de la production.

Les coopérateurs n'ont aucune liberté de gestion. Devant la cherté de la vie disent ceux de la CAPRA n - 5, *«nous avons décidé d'augmenter notre prêt mensuel et ce n'est pas sans raison puisque nous avons des bénéfices. Le procès verbal en bonne et due forme a été signé avec le consentement du collectif. Seulement la banque l'a refusé tout comme son directeur a refusé de donner la prime d'installation à un nouveau qui a intégré dernièrement notre unité. Nous étions obligés de payer de notre budget».*

En ce qui concerne les prix également *«on ne peut parler de gestion libre, puisque les prix de la production sont fixés au niveau de la wilaya sans notre participation... Nous fixer le prix d'une semence (pomme de terre) à 1,65 DA le kilogramme pour la revendre au moment de la récolte à 0,65 DA et la retrouver ensuite à 2 DA au marché, il y a de quoi nous révolter».*

Les conditions de vie des ouvriers agricoles sont très dures, surtout les conditions de logement.

Depuis 18 mois les travailleurs attendent l'achèvement de 28 logements qui leur sont en principe destinés. Mais le retard s'accumule. Actuellement les coopérateurs logent dans des cabanes de roseaux et de terre. Les maladies qui naissent dans ces milieux sont mortelles : *«l'année dernière, une épidémie a emporté 14 enfants en bas âge».*

Au sujet du délégué qui doit les représenter au 2ème congrès de l'U.N.P.A., les coopérateurs *«estiment qu'il n'est pas au courant des problèmes qui persistent dans le système coopératif relevant de la révolution agraire».*

14-4-78 : BAISSE DU PRIX DU PETROLE ALGERIEN :

La revue Marchés Tropicaux, citant une dépêche de Nicosie, diffusée par l'AGEFI, signale que l'Algérie aurait, à l'instar de la Libye et du Nigéria, décidé de réduire légèrement le prix de son pétrole pour le deuxième trimestre de l'année, afin de faire face à la concurrence grandissante du pétrole de la mer du Nord.

Cette dépêche se référant à une information donnée au début du mois par l'hebdomadaire "Middle East Economic Survey" (M.E.E.S.) spécialisé dans les questions pétrolières précise que *«les prix algériens, qui variaient de 14,20 à 14,25 dollars le baril de brut seront réduits de 15 cents le baril».*

17-4-78 :

Au cours de sa réunion du 16 avril, le conseil des ministres aurait décidé de réviser la législation actuelle régissant les rapports entre les structures de production, de commercialisation et de transformation.

19-4-78 : B.N.A. ET REVOLUTION AGRAIRE :

La BNA a organisé à Tipaza du 15 au 19 avril un séminaire à l'intention des responsables du financement de l'agriculture au niveau des wilayate, des responsables des agences

LISTE DE PRIX RELEVES SUR LES MARCHES ET CHEZ LES DETAILLANTS D'ALGER DURANT LE MOIS D'AVRIL 1978 :

carottes	1,40 DA le kg	Pain	0,45 DA la baguette
Petits pois	2,50 à 3 DA le kg	Oeuf	0,60 DA l'unité
Oignons	2 DA la botte	Poulet	11 à 14 DA le kg
Pommes de terre	1,50 à 2,10 DA le kg	Viande	
Artichauts	4 DA le kg	congelée	28 DA le kg
Courgette	5 DA le kg	normale	40 DA le kg
Ail	10 DA le kg		
Salade verte	2 DA le kg	Chaussures	
Pois-chiche	3,50 DA le kg	homme	80 à 100 DA
Cardes	1,50 DA le kg	femme	60 à 80 DA
Oranges	1,50 à 2,50 DA le kg	enfant	20 à 35 DA
Bananes	2 DA l'unité	Chemises	
Huile (5 l)	12,50 DA	Riad (t. 26-28)	72 DA
Conserve tomate	7,50 DA le kg	Samir	33,60 DA
Lait	1,30 DA le litre	Atlas	38 DA
Sucre	3 DA le paquet	Pull adolescent	96 DA
Café moulu	7 DA le paquet	Pantalon	de 92 à 153 DA
Beurre	12 DA le kg	Haïks soie	400 DA
Savon de marseille	1 DA le morceau	1/2 soie	196 DA
Lessive	1,50 DA le paquet	tergal	88 DA
Javel	1,50 DA le flacon	Tickets de bus	0,30 DA la section
Héné	2,50 DA le paquet	Autocar S.N.T.V.	40 km : 3,25 DA, abonnement : 150 DA par mois.

de Daïra et des agents spécialisés au niveau des CAPCS; ce séminaire qui était animé par les agents d'encadrement des services centraux devait étudier les moyens de renforcer le contrôle de la BNA sur les producteurs du secteur agricole de l'Etat (Domaines autogérés, CAPAM et CAPRA) .Les trois thèmes du séminaire sont révélateurs à cet égard. Il s'agissait :

1-de rédiger un manuel des méthodes et procédures utilisées dans les relations avec le secteur agricole.

2- d'étudier *«l'intégration du financement comme moyen de développement en tant qu'instrument incitatif à l'augmentation de la production et à une meilleure efficience de la productivité».*

3-d'étudier le rôle de la BNA comme outil de mesure et de contrôle de la gestion

Politique étrangère

Intransigeance verbale dans les instances internationales, prises de position en flèche, soutien à des causes ou à des mouvements réputés progressistes, sont autant de moyens d'une diplomatie officielle «anti-impérialiste» paravent derrière lequel se cachent une dépendance militaire et stratégique à l'égard de l'U.R.S.S. et une diplomatie secrète qui tisse des liens économiques innombrables avec le monde impérialiste. L'idéologie de non-alignement sert d'habillage à la volonté d'hégémonie de la nouvelle bourgeoisie algérienne, qui rêve de servir de relais en Afrique et au sein du monde arabe, aux grandes puissances.

21-2-78 : RELATIONS ALGERO-LIBYENNES :

A l'issue de la réunion de la troisième «session du comité mixte algéro-libyen», il a été décidé :

- dans le domaine des hydrocarbures la création de deux sociétés mixtes, l'une pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures et l'autre pour les travaux pétroliers.
- dans les domaines de l'hydraulique et de l'agriculture la réalisation commune de l'étude pour l'exploitation de la nappe aquifère frontalière, de cultures sous serre en Lybie et de culture de palmier dattier.
- dans les secteurs du transport et des télécommunications, la réalisation d'une ligne téléphonique Alger-Tripoli et la création d'une société mixte de pêche.

11-3-78 : VISITE EN ALGERIE D'UNE DELEGATION DE L'UNION DE LA JEUNESSE SOCIALISTE DE YOUGOSLAVIE :

Cette délégation a séjourné du 6 au 11 mars en Algérie à l'invitation de l'UNJA. Un programme de coopération a été arrêté à l'issue de ce séjour. Ce programme porte sur :

- l'échange de délégations d'études spécialisées,
- l'établissement de liens entre les universités des deux pays,
- l'échange de «volontaires»,
- l'échange d'informations dans le cadre des activités internationales des deux organisations.

21-3-78 : VISITE DU DIRECTEUR DU PNUE A ALGER :

Mustapha Tolba, directeur du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) a effectué une visite à Alger où il s'est entretenu avec Benchérif, ministre de l'hydraulique, des possibilités de coopération entre l'Algérie et le PNUE, en matière d'environnement.

21-3-78 : VISITE OFFICIELLE D'UN GENERAL YOUGOSLAVE :

Nicola Ljubicic, général d'armée yougoslave, à Alger pour une visite officielle, sur invitation de Boumédienne.

28-3-78 : A.P.N.

Une délégation de «l'Assemblée Populaire Nationale», conduite par Layachi Yaker se rend à la réunion de l'«Union Interparlementaire» à Lisbonne.

LES HOTES DE BOUMEDIENNE :

La revue Maghreb-Selection n-49 du 28-2-78 publie la liste des personnalités que Boumédienne a reçues au cours de l'inauguration de l'usine GNLI à Arzew. On remarquera qu'il s'agit de dirigeants de banques et de sociétés surtout américaines implantées dans le secteur gazier algérien.

M. John G.L. Cabo, vice-président Cabot Corp.
M. Jack Ray, président Tennessee Gas Transmission Co.
M. Richard L. O'Sheilds, président, Trunkline Gas Co.
M. Howard Boyd, président El Paso Company.
M. Frédérick Laird, président Columbia Gas System.
M. S Orlojky, président Columbia LNG Corporation.
M. Peter G. Smith, président Southern Natural Gas Co.
M.G.J. Tankersly, président Consolidated Natural Gas Co.
M. Georges D. Carameros Jr., président, El.Paso LNG Company.
M.Sam D.M. Young, président El - Paso National Bank.
M. Franz Schneider, Newmont Mining Corp.
M. John Fogarty, directeur général, Citicorp International Bank.
M. Ben R. Lovée, président Texas Commerce Bankshares Inc.
M.L. Emery Katzenbach, président White Weld Holdings Inc.
M. F King, président de la Western Bank Corp.
M. Edward F. Roache, vice-président, Général Electric Co.
M. Ralph W. Cousins, président New-Port News Shilbuilding and Drydock Co.
M. Willard F. Rockwell Jr., président Rockwell International.
M. S.D. Bechtel Jr, président, Bechtel Corporation.
M. Georges Schultz, président et vice président Bechtel Corporation.
M. Clark P. Lattin Jr., président, Pullman Kellog.
M. Thomas Judge, gouverneur du Montana.
M. Georges H. Lawrence, président, American Gas Association.
M. Jerome J. Mac Grath, président, Interstate Natural Gas Association of America.
M. Kenneth Rush, ancien ambassadeur en France et en RFA et directeur d'El Paso.
M. Robert Mueller, président, Arthur D. Little.
M. Frank Schultz, consultant.

—— Visites en Algérie du ministre togolais de l'information et du secrétaire d'Etat anglais au Foreign Office.

29-3-78 : RELATIONS ALGERO-BRITANNIQUES :

Des entretiens ont eu lieu à Alger entre Franck Judd, ministre d'Etat britannique au Foreign Office, et des représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Information et de la Culture et de l'Enseignement supérieur.

5-4-78 :

Antonio Cubillo, secrétaire général du M.P.A.I.A.C. est victime d'un attentat à Alger.

—— RELATIONS ALGERO-SOVIETIQUES

Un protocole d'accord a été signé entre le Secrétariat d'Etat au Plan et le Comité d'Etat de Planification d'URSS. Il porte sur l'organisation des échanges et des relations entre les deux organismes.

9-4-78 :

Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. a été reçu par Boumédienne.

—— ACCORD ALGERO-SAO-TOMIEN :

Un accord a été signé entre les PTT algériennes et le ministère sao-tomien de l'équipement pour la réalisation à Sao-Tomé d'une station terrienne de télécommunications «standard B».

RELATIONS ALGERO-CUBAINES :

Une délégation algérienne conduite par Djamal Houhou, ministre de la Jeunesse et des Sports, s'est rendue à Cuba. A l'issue de sa visite un programme d'échanges sportifs a été défini. Il porte sur la préparation des jeux africains, l'envoi de professeurs cubains pour l'école supérieure des sports d'Alger et de 50 médecins, la formation de 6 professeurs d'E.P.S. algériens à la Havane.

10-4-78 : VISITE DU MINISTRE POLONAIS DES COMBATTANTS :

Au cours de sa visite, Mieczysla w Grudzien, a signé avec le Ministère des Anciens Moudjahidine, un protocole d'accord relatif à un échange d'expérience en matière de fabrication d'appareils orthopédiques.

10-3-78 : RELATIONS ALGERO-FRANÇAISES :

Un communiqué du ministère des Affaires Etrangères français se prononce pour l'ouverture de conversations avec le gouvernement algérien afin de "mettre en place... les procédures et mécanismes" concernant "les principaux aspects de ces relations" (Le Monde).

Pénétration impérialiste

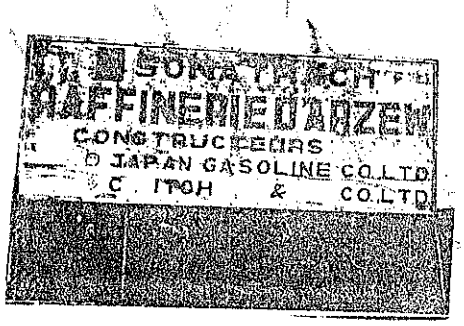

Le pouvoir actuel est le représentant des intérêts de classe de la minorité de bourgeois (d'Etat et privés) liés solidement au grand capital international et poursuivant une politique de pillage des richesses du sous-sol de notre territoire. Par la signature de contrats à long terme, l'importation d'équipement coûteux, le recours à un endettement massif auprès des organismes bancaires, l'appel aux bureaux d'études étrangers pour la conception des projets, le pouvoir en contradiction flagrante avec son discours anti-impérialiste, intègre davantage notre pays dans la sphère de domination impérialiste et accroit sa dépendance à l'égard du marché capitaliste mondial, rendant impossible l'indépendance nationale.

Janvier : ACCORD SONATRACH-SOCIETE HOLLANDAISE NACAP

Un accord a été signé en janvier dernier entre la SONATRACH et la NACAP pour la pose de collectes et dessertes de gaz naturel entre les différents puits du champ de Hassi R'Mel. La durée des travaux s'étalerait de quatorze à vingt deux mois. (Revue de l'Energie).

13-2-78 : PRET DE LA BAD A LA SONELGAZ :

La Banque africaine de développement a accordé à la SONELGAZ un prêt de 27,8 millions de francs français pour le financement d'un projet concernant la distribution et le transport de l'énergie électrique. Ce prêt, garanti par le gouvernement algérien, est assorti d'un intérêt de 7 % l'an et est remboursable sur une durée de douze ans (Marchés Tropicaux).

1-3-78 : RELATIONS ALGERO-YOUGOSLAVES .

A l'issue d'entretiens avec ses partenaires algériens l'institut du tabac de Belgrade a été chargé de fonder un centre de recherche pour la formation dans le domaine du tabac en Algérie. Le projet d'une valeur d'un demi million de dollars, prévoit, en outre, la formation du personnel algérien (Afrique Industrie).

1-3-78 : USINE DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER POUR LA SONATRACH

La SIDEM (Société Internationale de dessalement de l'eau de mer) fournirait à la SONATRACH une usine de dessalement de l'eau de mer, destinée au complexe pétrochimique de Annaba (en cours de réalisation). Cette usine comprendrait trois unités de production de 4 700 m3 par jour chacune, et son installation définitive est prévue pour la fin de l'année. Notons que la SIDEM a déjà livré à la SONATRACH une première usine semblable destinée au complexe de Skikda.

5-3-78 : SIGNATURE DE CONTRATS POUR LA SONELGAZ :

La Sonelgaz a signé deux contrats concernant le projet «Unité de compteurs d'EL EULMA». Le premier avec la société suisse Landis et Gyr s'élève à 30 millions de dinars et porte sur la fourniture et le montage des équipements et d'outils de production ; le deuxième avec la société indienne Hindustan Machine Tools International (HMTI), s'élève à 48 millions de dinars et porte sur la fourniture d'équipements.

7-3-78 : DELEGATION DE L'UNIVERSITE DE L'ONU :

Bencherif a reçu cette délégation dans le cadre du projet de construction, dans le sud algérien, d'un village agricole pour l'expérimentation de l'énergie solaire.

8-3-78 : RELATIONS ALGERO-BEL...

Le communiqué commun ... publié à l'issue de la visite d'une d... ministère belge des télécommunications, fait état d'un accord, entre les deux parties, portant sur la formation professionnelle d'agents algériens par les Régies belges des P.T.T., l'envoi d'experts belges pour l'encadrement, la formation et l'enseignement en Algérie, l'échange de personnel entre le «*centre de télécommunica-*

tions par satellites» de Lakhdaria et le centre spatial de Lessive, en Belgique, la création d'un groupe chargé de faire le point des relations entre les deux pays (Marchés Tropicaux).

12-3-78 : PRET JAPONAIS POUR LA CNAN :

La CNAN a emprunté quinze milliards de yens (soit environ 335 millions de dinars) à un consortium bancaire japonais dirigé par la banque Yasuda. Cet emprunt d'une durée de sept ans avec un différé de 36 mois, est destiné à financer des achats de navires.

17-3-78 : CONTRAT POUR UNE ACIERIE «CLES EN MAIN» :

Un contrat a été signé entre la S.N.S. et un consortium industriel composé des sociétés japonaises Kawasaki et C. Itoh et de la société ouest allemande Demag, pour la construction à El Hadjar d'une deuxième aciérie «clés en main» ayant une capacité de 800 000 t/an. Le coût est évalué à 1 milliard de dinars. Il serait financé, pour un montant de 48 millions de dollars en eurodevises (240 millions de DA) par un consortium bancaire dirigé par la banque européenne de Crédit (Belgique) et la Dadai I. CHI. BANK (Japon), et pour un montant de 600 millions de dinars payables en devises, par des crédits fournisseurs japonais et ouest-allemands (Marchés Tropicaux).

PRET POUR SONATRACH :

La Sonatrach a emprunté 32 millions de dollars sur sept ans à un consortium bancaire composé de : Algemene Bank Nederland (chef de file), Nederlandse Middehstandsbank N.V. (NMB), Banque arabe et internationale d'Investissement, Bank América International Group et Centrale Rabobank (Marchés Tropicaux).

18-3-78 : TRANSMISSIONS :

L'Algérie a commandé à la société CIT ALCATEL (groupe CGE) des équipements de lignes (S.P.C. 1 260) et des terminaux multiplex de transmission destinés à une liaison entre Oran et Méchéria. Cette liaison sera prolongée dans une seconde étape jusqu'à Colomb Béchar (Le Progrès).

22-3-78 : URANIUM :

Selon Jeune Afrique les recherches effectuées par la société américaine Kaiser Engineers, ont révélé l'existence de gisements d'uranium dans le sud du pays, à Timagouine et Abenkir. Un rapport sur l'éventuelle rentabilité de l'exploitation sera établi dans un délai de six mois.

24-3-78 : TRANSPORTS MARITIMES :

«L'Office national de construction navale», dépendant du ministère de la Défense Nationale a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'un chantier de constructions navales à Mers El Kébir (Oran) (Marchés Tropicaux).

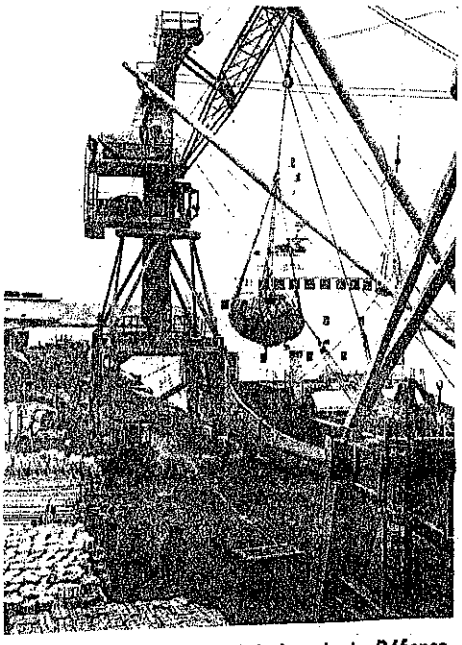

27-3-78 : PROJET D'USINE DE LAIT A CONSTANTINE :

Une unité laitière serait mise en production à Chaabet Ersas (Constantine). Cette unité construite par la firme danoise Paarch et Glekeborg, traiterait 250 000 litres de lait et plus de 75 000 litres de produits dérivés (Moci).

30-3-78 : FORMATION PROFESSIONNELLE :

Amir, ministre du Travail et Tayeb Lahdiri, directeur de l'Organisation arabe du Travail (OAT) ont signé un accord prévoyant la mise à la disposition du ministère du travail d'experts et d'enseignants destinés à «L'Institut National de la Formation Professionnelle».

ACCORD RTA-RADIO DIFFUSION DE LA RDA :

Cet accord prévoit des échanges de programmes et d'informations.

1-4-78 : VISITE D'UNE DELEGATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO–ARABE DE LYON :

Cette délégation s'est entretenue avec le ministre de l'habitat et de la construction d'un projet prévoyant la construction de logements (Le Monde).

6-4-78 : RELATIONS ALGERO-ALLEMANDES (R.D.A.) :

Visite de Amir, ministre du travail en R.D.A. où il a été reçu par Werner Krolikowski premier vice-président du conseil des ministres. A l'issue de cette visite des accords ont été signés :

- le premier porte sur la création d'établissements de formation professionnelle, l'envoi d'experts allemands en Algérie et la fourniture d'équipements pour les dits établissements.
- le deuxième concerne l'envoi de travailleurs algériens en R.D.A. pour quatre ans.
- le troisième est relatif à l'envoi d'experts en sécurité du travail destinés aux secteurs des mines, de la chimie, du bâtiment, des ports et docks, etc, et à l'acquisition de matériels et appareillages techniques pour l'Institut National d'Hygiène et de Sécurité (I.N.H.S.)

GERO-LYBIENNE DE TRANSPORT MARITIME (CALTRAM) :

Un prêt a été accordé à cette société par un consortium bancaire dirigé par la Banque intercontinentale arabe (B.I.A.).

14-4-78 : COMMANDES D'EQUIPEMENTS POUR LES P.T.T.

Les P.T.T. ont signé une série de contrats avec la société anonyme des Télécommunications (SAT) pour la fourniture de cables coaxiaux d'équipement de lignes et d'équipement multiplex destinés aux liaisons Tlemcen-Annaba Ouargla-Relizane, Tiaret-Tissemsilt. Ces contrats s'élèvent à un montant de 16 millions de francs (Marchés Tropicaux).

PRET DE LA BANQUE MONDIALE :

La Banque mondiale a accordé un prêt de 82 millions de dollars (410 millions de DA) à l'Algérie pour le financement d'un projet d'assainissement de la zone urbaine d'Alger. Ce prêt, d'une durée de dix-sept- anscomporte un intérêt de 7,45 % par an (Marchés Tropicaux).

17-4-78 : COMPLEXE RESTAURATION «CLES EN MAINS» :

Le ministère de l'Energie et des Industries chimiques lance un appel d'offres pour l'étude et la réalisation «clés en main» d'un complexe restauration en self service avec loisirs, d'une capacité de 1 500 personnes sur la base résidentielle de Oued Irara à Hassi-Messaoud (Moci).

20-4-78 : USINE D'AMMONIAQU D'ARZEW :

La SONATRACH a confié aux deux sociétés françaises, Creusot-Loire et Technip les travaux de rénovation de l'usine d'ammoniac d'Arzew. Notons que cette usine n'a fonctionné, depuis sa mise en marche en 1969-19 qu'à 35 % de sa capacité qui est théoriquement de 1 000 t/jour. (Le Monde).

Institutions. Appareils répressifs. Pratiques de la classe dirigeante

Le régime algérien se caractérise par l'absence de libertes individuelle (expression, organisation), la présence de militaires à tous les niveaux d pouvoir, l'utilisation du parti et du syndicat uniques pour réprimer politi quement les masses, l'existence d'une police politique (sécurité militaire pour empêcher toute opposition, le recours systématique au truquage élec toral.

Les pratiques concrêtes des classes au pouvoir-brimades, injustice tracasseries administratives, généralisation de la corruption et du pisto culte de la personnalité, mépris pour les pauvres et les gens du peuple, d gradation des moeurs- complètent ce tableau d'un régime totalitaire et di tatorial.

17-2-78 : L'UNION DE WILAYA (UGTA) DE BATNA :

Cette union compte 7 unions territoriales mais deux ne sont pas officiellement constituées à cause du nombre insuffisant de leurs adhérents. Elle regroupe 269 sections dont beaucoup sont inactives. Sur les 120 sections de l'UT de Batna, par exemple, 30 n'ont aucune activité.

La syndicalisation recule : en 1976, 12 300 cartes auraient été distribuées contre 16 500 en 1975. Ce recul serait dû au transfert de deux unions territoriales à Biskra et Oum El Bouaghi et aussi à la «corruption des responsables syndicaux»

L'activité syndicale serait inexistante dans cette région et les responsables des organismes d'Etat ainsi que les patrons privés en profitent : *«la violation de la législation du travail, les licenciements abusifs, la non-reconnaissance des sections syndicales, l'inobservation des règles d'hygiène et de sécurité, le refus des avantages sociaux, etc... ne connaît pas de limite»* (El Moudjahid).

20-2-78 : LIBERATION DE BEN BELLA ?

Selon l'hebdomadaire «Destour», paraissant à Londres, Ben Bella pourrait être prochainement libéré pour être placé en résidence surveillée à El Asnam.

1-3-78 : POURSUITES POUR RUPTURE DE CONTRAT

Plusieurs sociétés nationales ou organismes publics et semi-publics ont publié des listes de personnes accusées d'abandon de poste ou de rupture de contrat. Elles demandent à ce qu'on s'oppose à leur recrutement.

Du 15 février au 1er avril on a la liste suivante :

Ministère des finances ;	81 agents
SONATRACH-ALTRA :	6 employés
SONACAT :	5 employés
CNAT :	1 employé
SNTV :	2 cadres administratifs
ENEMA :	1 ingénieur
SONATAM :	6 ingénieurs
	1 conducteur de travaux
	5 techniciens
ALTRA :	2 ouvriers qualifiés

7-3-78 : DECRET AU JOURNAL OFFICIEL

Ce décret du 28 janvier 1978 annonce que *"le port des uniformes militaires est interdit a toute personne étrangère à l'Armée Nationale Populaire"*.

L'article 3 précise que, *"toute personne qui achéte ou recéle des effets et objets militaires, qu'elles qu'en soient la nature et l'origine est passible des peines prévues à l'article 295 du code de justice militaire"*.

Ne faut-il pas voir dans cette mesure la confirmation des rumeurs selon lesquelles il y aurait plusieurs maquis qui se seraient formés dans les montagnes ?

7-3-78 : INSTALLATION D'UNE COMMISSION INTERMINISTERIELLE :

Benahmed Abdelghani, ministre de l'intérieur a procédé à l'installation d'une commission interministérielle chargée de «compléter et améliorer» les textes concernant la «décentralisation administrative». Au cours de son allocution, Abdelghani a insisté sur le fait que «seul le wali» est l'autorité de tutelle sur les collectivités locales.

9-3-78 : REGROUPEMENT DE DOMAINES AUTOGERES :

Les autorités de la wilaya de Bel Abbès sont en train de mettre sur pied des unions regroupant plusieurs domaines autogérés. C'est ainsi qu'à Hammam Bou Hadjar, 12 domain ont été regroupés en deux unions, dirigées ch cune par un conseil de gestion, doté d'un co seil exécutif et d'un secrétariat général.

Au cours de la réunion présidée par chef de la daïra et le «responsable de la coord nation des agro-combinats» , ce dernier a d mandé aux conseils de gestion de «veiller à rationalisation de la gestion économique d exploitations selon l'article 5 des statuts».

Il semble donc que cette mise en pla des unions ait été décidée depuis longtem mais que leur installation continue de se fai avec beaucoup de discrétion.

16-3-78 :

Célébration dans l'indifférence géné du cinquième anniversaire de l'institutionna sation du volontariat (décret présidentiel du mars 1973).

20-3-78 : REFONTE DU CODE JUSTICE MILITAIRE :

Le ministre de la justice a présenté avant-projet portant sur la refonte du code justice militaire.

24 et 25-3-78 : «COMITES DE COORDINATION» DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION :

Le ministère de l'habitat a décidé la cr ation d'un «comité de coordination nationa et de «comités de coordination régionaux» q devraient regrouper les principales de construction : ONC-ANP, S ECOTEC, SOREC-SUD...

Le but de ces comités est d la productivité sur les chantiers des économies. *"Ils s'emploieront des problèmes pratiques tels que l'utilisati maximum des ateliers d'entretien, une meille re utilisation des stocks compte-tenu des urge ces, et un développement de l'assistance en personnel compte-tenu de la rareté de "certain catégories de main d'oeuvre"*. (El Moudjah

2-4-78 :

La tenue du 2 ème congrès de l'UNPA est officiellement annoncée pour le 24 avril 1978. Le congrès des moudjahidine devrait se tenir le 24 mai. Les préparatifs de ce congrès sont également engagés : lecture des avant-projets jusqu'au 14 avril. Puis «élection» des délégués du 20 au 27 avril et organisation des conférences de wilaya du 2 au 5 mai.

3-4-78 : UN NOUVEAU WALI A ALGER

Dahou Ould Kablia a été installé par Abdelghani, ministre de l'intérieur, à la tête de la wilaya d'Alger. L'ancien wali Bouhara devient "responsable de la commission organique du parti».

4-4-78 : LES PREPARATIFS DU 5 EME CONGRES DE L'«ORGANISATION NATIONALE DES MOUDJAHIDINE» :

Ce congrès devrait se tenir du 24 au 26 mai 1978. Les commissions de wilayate ont installé des commissions de dairate devant encadrer les travaux préparatoires. La phase d'«étude des avant-projets de textes» a commencé le 2 avril pour se terminer le 14 avril. Ensuite du 20 au 27 avril devrait avoir lieu la désignation des délégués. Un délégué par kasma avec possibilité pour les kasmate ayant plus de 300 adhérents d'avoir un délégué supplémentaire par tranche de 250 adhérents. Ceci donne en tout, 600 délégués pour le congrès.

Du 2 au 5 mai auront lieu les conférences de wilayate devant élaborer les rapports de synthèses..

La commission de préparation du «conseil national des moudjahidine» préparera les rapports définitifs destinés au congrès.

5-4-78 : LES PROBLEMES POSES PAR LES FELLAHS :

Selon El Moudjahid du 5-4-78, les problèmes posés par les paysans concernant l'approvisionnement et l'équipement :

«Pour le premier point, les problèmes rencontrés par les unités de production se cristallisent autour du non respect des programmes, l'insuffisance, la mauvaise qualité et le manque de certaines semences, particulièrement les haricots sur le littoral et celle des produits vétérinaires. En ce qui concerne l'équipement, il est à remarquer que le matériel agricole en panne est assez important. On citera également le manque d'entretien, dû au manque de formation des utilisateurs. Dans le même ordre d'idées, l'inexistence d'un service après vente de l'ONAMA porte un énorme préjudice aux utilisateurs des machines agricoles alors que les sections de réparation au niveau des CAPCS demeurent inefficaces à cause du manque de pièces détachées, ce qui ne leur permet pas par conséquent de répondre aux besoins des unités de production.

D'autre part, l'intensification des cultures maraîchères et la vétusté de l'équipement de ces exploitations en matériel d'irrigation font que la situation présente se caractérise par une inadaptation aux ressources hydrauliques, autant de problèmes objectifs dont seul le producteur subit les conséquences et qui se répercutent de la manière que l'on sait sur le consommateur".

5-4-78 :

DEMENE DEBBIH ABDALLAH, le nouveau secrétaire général de l'UGTA a déclaré dans Révolution Africaine du 5-4-78 que l'une des principales recommandations du V ème congrès est qu'il faille admettre *«qu'il existe un principe fondamental : à savoir que le cadre d'organisation de tous les travailleurs est celui, naturel, de l'UGTA».*

La résolution de politique générale du V ème congrès de l'UGTA souligne dans un de ses points : *«la nécessité de mener une lutte sans merci contre tous les phénomènes de blocage du rythme de développement tels que le bureaucratisme, le gaspillage, le laisser aller, l'absentéisme, la malversation, le non-respect des normes de production...»*

Elle demande aussi *«l'extension de la gestion socialiste des entreprises à l'ensemble des secteurs qu'elle embrasse».*

L'UGTA compterait huit mille sectic syndicales.

CEN : 105 membres,

14 secrétaires nationaux.

Les résolutions adoptées à l'issue V ème congrès donnent pour tâches future l'UGTA :

1- participer à l'élaboration du 3 èn plan quadriennal et à la responsabilité de réa ser ses objectifs,

2-prendre en charge les problèmes soci professionnels, en particulier la question des laires dont l'évolution est vue en liaison av celle de la production,

3-examiner les secteurs de l'habitat, d transport, de la sécurité sociale, etc...

4- assurer des tâches de formation e d'information auprès des travailleurs.

15-4-78 :

Le «Conseil National de l'UNPA» se r unit pour faire le bilan des préparatifs du 2èn congrès.

Seulement 55 000 paysans sur le 700 000 membres que regrouperait l'UNP auraient participé à la préparation du Congrès La grande majorité des paysans algérien échappent au contrôle de l'UNPA qui n'assum selon le mot de Révolution Africaine (du 29-78), qu'une «présence structurelle formelle» dans les campagnes.

10 projets de résolutions destinés à êtr présentés au congrès ont été mis au point au cours de cette réunion du Conseil National.

16-4-78 : REUNION DE «CADRES SY DICAUX» A ALGER

Une assemblée générale des «cadres syndicaux» de la wilaya d'Alger s'est tenue le 16 avril à Alger en présence du nouveau secrétaire général de l'UGTA. Cette réunion a décidé de lancer à partir du 24 avril une *"campagne de vulgarisation des décisions du V ème congrès»* et de faire du 28 avril une *«journée de volontariat»* dans les entreprises étatiques.

Corruption détournements

• A la fin de l'année 1977, tout le personnel (environ une trentaine de personnes) du service de recrutement de la SONACOME d'El Harrach aurait été arrêté pour corruption. En effet, pour être recruté dans cette unité il fallait glisser une enveloppe de 2.000 DA aux membres du service. Ces pratiques sont courantes dans de nombreuses entreprises, par exemple la C.C.A. (Coopérative Céréale d'Alger) d'Hussein Dey!

• Un trafic d'armes avec l'étranger aurait été découvert. Des responsables de l'unité DONELEC d'Azazga seraient impliqués dans cette affaire [illegible] les caisses de "matériel" importé [illegible] contenaient des armes, étaient destinées à cette société.

• Deux hauts responsables du service financier de la DNC qui travaillaient à la Direction Générale ont été arrêtés pour abus de confiance. Ils avaient pris l'habitude d'utiliser à des fins personnelles, pour spéculer, l'argent de la société. Il leur suffisait de le remettre dans le compte au moment des bilans de fin d'année. Ce qu'ils n'ont pu faire cette année. Résultat : leur trafic a été découvert.

Domination idéologique

A la répression directe s'ajoute la répression idéologique : utilisa de la radio, de la télévision, de la presse, des affiches et des bander pour opérer un matraquage idéologique de l'opinion ; cérémonies d'i guration et de manipulation de la foule dans le style fasciste ; pro tion d'une sous-culture abrutissante ; indigence et falsification de l'i mation ; instauration d'un enseignement de classe de bas niveau ; incita aux chauvinismes et aux fanatismes religieux.

Mars 1978 : CONFERENCES :

En examinant les thèmes des conférences qui sont actuellement organisées en Algérie on constate qu'un grand nombre d'entre elles sont centrées sur les questions de l'Islam et de la pensée arabo-musulmane. Durant le mois de mars 1978, par exemple, le ministère des affaires religieuses a organisé du 8 au 19, un cycle de conférences à travers les wilayate d'Alger, de Laghouat, de Ouargla, de Tamanrasset et de Médéa, portant sur le Coran et la science et la comparaison de récits bibliques et coraniques.

PROGRAMMATION CINEMATOGRAPHIQUE DE LA VILLE D'ALGER DURANT LE MOIS DE MARS 1978 :

Le tableau suivant donne le nombre et l'origine des films programmés durant cette période :

U.S.A	40
France	24
Europe Occidentale	11
Pays Arabes	21
Asie	4
Amérique Latine	2
U.R.S.S.	1
Pays de l'Est	1
Total :	104

On notera que la cinémathèque a centré sa programmation autour du congrès de l'U.G.T.A. 120 films répartis en quatre thèmes (l'armée, les jeunes, les paysans et les travailleurs manuels et intellectuels) ont été proposés au public. Les productions algériennes et d'origine russe ou est-européenne dominaient nettement avec 50 films algériens et 26 films russes ou de pays de l'est.

4-3-78 : LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET LA DIRECTION DES ARCHIVES NATIONALES :

Le Centre national d'études historiques et la direction des archives nationales organisent à Alger le 4 et 5 mars 1978 deux journées d'études sur les *«sources de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Seront définis à cette occasion méthodes de recherche et thèmes possibles pour des exposés à l'intention des participants. Ces journées d'études se passent sous la présidence de Mouloud Kassim».*

12-3-78 :

Le ministre du travail et de la formation professionnelle a signé un accord avec le B.I.T. (Bureau International du Travail) pour la mise en oeuvre d'un programme de formation. Il porte notamment sur l'octroi de 250 bourses de formateurs en Italie dont 100 sont réservées à la formation féminine.

16 au 22-3-78 : ARCHEOLOGIE :

La direction des beaux arts, monuments et sites de Tlemcen a entamé avec les autorités locales des opérations en vue d'un pré-recencement des monuments et sites. Un questionnaire sera distribué aux autorités locales.

20-3-78 :

Le ministre de l'Education a présenté un décret portant un certain nombre de mesures relatives à l'intégration de l'ex-enseignement originel dans le cadre de l'enseignement général.

—— Le centre universitaire de SETIF devrait ouvrir ses portes en septembre prochain et accueillir 1 200 étudiants.

22 au 28-3-78 :

Selon Révolution Africaine, le centre universitaire de Tizi-Ouzou *«a ouvert ses portes aux 540 étudiants des wilayate de Tizi-Ouzou, Bouira et Bedjaia.*

Trois disciplines sont enseignées dans cette université qui a ainsi réparti les étudiants 218 pour les sciences biologiques, 154 pour les sciences exactes, 41 pour les sciencesjuridiques et 91 pour les lettres arabes.

Les installations réceptionnées comprennent pour la partie pédagogique 7 salles de classes d'une capacité de 30 places chacune, 2 laboratoires de langues, 6 laboratoires scientifiques (physique, biochimie, biologie) et un amphithéatre de 60 places. Par ailleurs, les 8 blocs d'hébergement d'une capacité de 620 lits sont déjà livrés.

En matière d'encadrement, l'univ de Tizi-Ouzou dispose de 56 enseignant 34 algériens.

Dans la perspective de la prochain trée on compte réaliser le centre N° 2 q ceuillera 2 200 nouveaux bacheliers. septembre, seront construits 26 classes, boratoires pour l'enseignement scientifi 2 amphithéatres (300 et 160 places), 1 administratif. En outre, l'infrastructure lière se renforcera par la construction de tés d'une capacité de 500 lits chacune d'u taurant universitaire de 1 500 places, d'u yer et d'une bibliothèque.

Notons par ailleurs, que le centre un sitaire de Tizi-Ouzou va accueillir dans les chaines années 11 000 étudiants.

27-3-78 : LA NATION ALGERIEN

Une conférence ayant pour thème écrits historiques sur la période ottoma l'Algérie a été l'occasion de présenter ces classés en trois parties :

1 - les écrits de l'école coloniale

2 - les écrits algériens entre 1910 et 1 qui vont réagir contre les thèses coloniales.

3 - les écrits récents.

Le débat a porté sur la question d voir si l'Algérie n'était pas déjà une vieill tion au moment de la domination turq Deux positions semblent s'être affirmées : le de Tewfik El Madani qui est partisan de l se de l'existence d'une nation algérienne et d état algérien avant 1830 et celle de Mahf Kadache qui nie l'existence d'une telle nat algérienne.

31-3-78 : A PROPOS DE LA «REFO MEDE L'ENSEIGNEMENT

Une circulaire du Mi gnement supérieur et de la R fique précise les modalités d et du déroulement du débat sur «l'évalua de la réforme de l'enseignement supérieur» doit s'ouvrir prochainement dans les établi ments universitaires. El Moudjahid écrit : « opération aussi vaste et aussi ambitieuse pouvait être lancée sans unepréparation sér se et minitieuse. Il fallait, en effet, bien d miter l'objet des débats qui ne devaient en cun cas s'éloigner du domaine propre de l'

seignement supérieur ou encore moins remettre en question ou en discussion les objectifs définis de manière précise dans la charte nationale».

1-4-78 : CE QU'EST UN CADRE ?

Au cours de l'installation d'un nouveau directeur de l'Ecole Nationale d'Administration, le ministère de l'intérieur a déclaré :*«le cadre qualifié, c'est celui qui défend les intérêts de l'Etat socialiste et de la ligne politique du parti».*

9-4-78 : LA SCOLARISATION A BENI-SAF :

El Moudjahid rapporte que le taux de scolarisation féminine n'est que de 59,71 % dans la commune de Honaine et 48,08 % dans celle de Oulhaça (Beni-Saf).

Le journal signale que pour l'ensemble de la daïra, il n'existe que trois collèges d'enseignement moyen... Il ajoute ainsi : *«il n'est pas inutile de rappeler que la rentrée scolaire s'est effectuée dans des conditions particulièrement difficiles dans certains établissements qui sont déjà saturés. Au C.E.M. Emir Abdel Kader et jusqu'au mois de décembre plusieurs classes, particulièrement les premières A.M. avaient un horaire réduit en peau de chagrin, faute de locaux achevés à temps et dont le nombre s'avère d'ores et déjà bien insuffisant. Par ailleurs, si certains élèves internes dorment dans le dortoir de l'établissement, d'autres sont contraints de se déplacer chaque soir jusqu'aux dortoirs du centre de vacances de La Focet, distants de près d'un kilomètre. Quant à l'internat de filles, il n'existe pas encore, aussi celles qui sont originaires de centres ruraux sont-elles automatiquement affectées dans un établissement moyen à Tlemcen».*

A noter

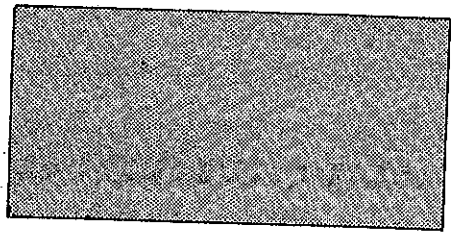

Des évènements passés inaperçus, des informations régionales, des chiffres, etc...

23-3-78 : ECHANGES R.F.A.-PAYS DE L'O.P.E.P.

Les échanges de l'OPEP avec la RFA sont nettement excédentaires en faveur de celle ci. Selon le rapport de l'Office fédéral de statistiques, les exportations de la RFA vers les pays de l'OPEP ont augmenté de 20 % et atteignent 24 940 millions de deutschmarks, tandis que ses importations ont baissé de 4 % et s'élèvent à 23 477 millions de deutchsmarks. L'excédent se chiffre à 1 463 millions de deutschmarks. Notons que l'Algérie fournit à la RFA 10,3 % des importations pétrolières de celle-ci (Le Monde).

30-3-78 :

Selon les experts de l'OPEP, les revenus des pays exportateurs de pétrole ne représentent plus actuellement, en pouvoir d'achat, qu'un tiers de leur valeur d'il y a cinq ans, en raison de l'effritement du dollar et de l'inflation en Occident. Les pertes résultant de la seule dépréciation du dollar, devise de facturation des prix du brut, *«ont par ailleurs été évaluées pour 1977 de 12 à 18 milliards de dollars»* (El Moudjahid du 1-4-78).

LA SCOLARISATION DES ENFANTS D'EMIGRES EN FRANCE :

Le CREDIF (Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion du Français) publie des statistiques sur les effectifs des enfants d'immigrés dans l'enseignement public en 1976 1977.

Répartition par nationalité (Enseignement préscolaire, élémentaire et secondaire). :

Nationalités	Nombre	Pourcentage
Maghrébins	319 280	41,84 %
Algériens	235 832	30,91 %
Marocains	56 417	7,39 %
Tunisiens	27 031	3,54 %
Portugais	200 334	26,26 %
Espagnols	94 329	12,36 %
Italiens	70 405	9,23 %
Yougoslaves	12 384	1,62 %
Africains	12 499	1,64 %
Autres Pays	53 739	7,43 %
TOTAL.....	762 970	100,00 %

Les enfants algériens et portugais constituent plus de la moitié des effectifs.

En 1976-1977, il y a 14,7 % d'enfants maghrébins de plus qu'en 1975-1976. On note une légère diminution de la population algerienne scolarisée.

Répartition par enseignement :

Type d'enseignement :	Nombre d'élèves:	%
préscolaire	189 277	24,80 %
élémentaire	358 329	46,97 %
secondaire	215 364	28,23 %
TOTAL	762 970	100,00 %

Les statistiques du CREDIF révèlent entre 1975-76 et 1976-77 une augmentation de 30,1 % du nombre des enfants du cycle secondaire qui choisissent l'arabe. Ce nombre reste cependant limité à 2 953 élèves. Il faut noter à ce sujet, que parmi les ministères de l'éducation des «pays d'origine» seuls ceux d'Algérie et de Turquie n'ont pas conclu avec le ministère français de l'éducation un accord bilatéral devant appuyer l'enseignement de la «langue d'origine». Ces accords mettent à la disposition des enfants d'émigrés 3 heures d'enseignement de leur langue, intégrées dans le temps scolaire.

Le CREDIF note par ailleurs une diminution de 27,6 % des élèves étrangers dans l'enseignement professionnel court (CFPA, CET...).

Alors qu'à la fin de l'année 1977 le pouvoir promettait aux travailleurs une amélioration sensible de leurs conditions de vie et que la presse parlait des augmentations de salaires comme étant déjà attribuées allant jusqu'à féliciter le régime pour sa "générosité" à l'égard des couches déshéritées, la réalité est apparue dans toute sa vérité. Le régime n'est même pas prêt a accorder quelques miettes aux masses algériennes !

L'application en cours de nouvelles grilles de salaires montre le pouvoir algérien dans son véritable visage : exploiteur, autoritaire et démagogue. La nature bourgeoise de l'Etat algérien, en dépit du discours démagogique, de la propagande mensongère et de la complicité (non désintéressée) de la grande presse internationale, apparaît de façon éclatante. L'avidité de la nouvelle bourgeoisie algérienne, son insolence (affaire Zeghar), sa course éffrénée aux richesses à la mesure que sa sous estimation des masses et son mépris pour la classe des producteurs qui eux, sont voués à la misère et à la souffrance.

Mais les choses évoluent dans notre pays. Jusqu'içi le pouvoir a su, habilement, tenir en haleine certaines couches de la population (étudiants, ouvriers qualifiés, djounouds, cadres moyens...) à qui il promettait monts et merveilles, et dont il se servait pour justifier l'écrasement des autres couches (alphabètes, travailleurs non qualifiés, manoeuvres) et pour mettre en place un régime qualifié (non sans un goût prononcé pour le paradoxe) de socialiste. Aujourd'hui ces couches de privilégiés (en paroles) commencent conscience qu'elles ne sont que les rouages d'un système d'oppression, conçu à réduire le peuple algérien au silence et à en faire une masse **dépossédée**, corvéable à merci. Elles se rendent compte que ce régime, non seulement ne tient pas ses promesses à leur égard, mais encore qu'il les rejette, les dévalorise, les déclasse, quand il n'a plus besoin d'elles. Aussi l'inquiétude (en même temps que la colère) gagne les jeunes lycéens, les étudiants, les ouvriers qualifiés, les employés, les enseignants, les cadres moyens. Ils savent qu'ils sont la cible de la phase actuelle de le "Révolution" de Boumedienne qui après avoir entretenu l'ambiguité, fait miroiter à chacun l'espoir d'une ascension sociale, leur ferme soudainement toutes les portes. Qu'on ne s'y trompe pas, la restructuration (difficile) des organisations de masses, la lutte contre la "bureaucratie", les mesures (musclées) de **«normalisation»** et de selection dans l'école et l'université, les nouvelles classifications dans les sociétés nationales ne sont que les manifesations d'un **pouvoir bourgeois** qui cherche vainement à se consolider et à asseoir sa dicature.

Oui les choses évoluent. Les ouvriers, les paysans, les étudiants trompes à plusieurs reprises n'attendent plus rien du régime. Chacun se rend compte que l'heure est grave et que l'avenir du pays se joue en ce moment.

L'ère de l'autosatisfaction stupide (quand les échecs du pouvoir se multiplient), du chauvinisme ridicule (quand El Moudjahid se met à l'heure américaine) et du soutien inconditionnel et suicidaire est révolue. **Tout le monde recherche une issue, aspire de toutes ses forces au changement.**

Malheureusement, une masse encore importante attend son salut des autres. Elle espère en un parti ou un homme providentiel (à l'heure ou les manoeuvres politiciennes se multiplient). Elle souhaite une solution miracle qui tomberait du ciel. A ceux là il faut dire une fois de plus qu'ils ont tort, qu'ils doivent compter sur eux-mêmes. Le changement véritable, l'avenir du pays, ne peuvent se construire sans la participation des grandes masses algériennes (et encore moins en dehors d'elles). **Un changement bénéfique** pour la majorité des Algériens ne peut être que l'oeuvre de cette majorité aujourd'hui opprimée, exploitée, exclue. Il ne peut sortir que de la lutte, la lutte pour imposer les droits et libertés, condition premiere du developpement des luttes politiques.

Certains Algériens reprenant à leur compte des idées réactionnaires ne croient pas que le combat de l'heure soit le **combat démocratique. Ils se trompent, car le fascisme est déjà là.** Un fascisme peu spectaculaire mais quotidien. Il colle à notre société comme la sueur à la peau. Il est urgent de s'en débarrasser. Il faut abbatre la dictature. Il faut imposer les droits. Il n'y a pas de grandes luttes et de petites luttes, mais un combat de tous les jours et il **concerne chacun de nous.**

Le changement sortira du passage de la réaction spontanée, maladroite, hésitante en ordre dispersé aux provocations d'un régime soucieux d'imposer sa loi, à l'action consciente, organisée, résolue dans l'usine, le chantier, le lycée, l'université pour arracher la satisfaction des revendications, imposer les droits et faire sortir de l'action le puissant **mouvement de masses** nécessaire pour imposer une issue démocratique.

Jamais les luttes n'ont été aussi nombreuses et aussi larges. Jamais la propagande du régime n'a été aussi peu efficace (affaire du Sahara Occidental, Jeux Africains boudés par le public)...

Nous sommes sur la bonne voie, il faut continuer le combat. Il faut vaincre la peur, briser l'isolement et **surtout se convaincre que nous avons raison de lutter !**

SUREXPLOITATION DES TRAVAILLEURS :

UN MOYEN POUR LA BOURGEOISIE D'ACCROITRE SES PROFITS

La plupart des sociétés nationales connaissent un malaise important. Partout où les nouvelles grilles de salaires ont été appliquées, elles ont été accueillies par une vague de mécontentement qui débouche parfois sur des mouvements de grève.

Les travailleurs déçus, une fois de plus comprennent que les promesses ne seraient jamais tenues et que la nature capitaliste de l'Etat algérien s'oppose à leurs intêrets légitimes. Ainsi, dans les entreprises occupant un nombre important de travailleurs, les nouvelles grilles de salaires ont eu pour effet :

1 - de déclasser de nombreux travailleurs et de les faire tomber malgrè des années d'ancienneté dans des catégories inférieures. Ce qui a pour effet immédiat de diminuer leur salaire de base et ainsi de compenser l'effet de la hausse des salaires accordée par Boumedienne en septembre dernier.

2 - de supprimer les avantages acquis, aux prix de nombreuses luttes. C'est ainsi que la plupart des primes ont été supprimées.

3 - de consolider les couches de cadres et de la maîtrise qui dans l'immédiat sont les seuls bénéficiaires de cette nouvelle grille. C'est là une façon de renforcer le pouvoir patronal dans les entreprises. Notons cependant qu'il ne faut pas généraliser et que le mécontentement existe aussi chez les cadres et agents de maitrise,

4 - de pousser les ouvriers à réagir et à rechercher des formes de luttes pour résister à cette nouvelle offfensive de la bourgeoisie.

Pour mieux expliciter ces conclusions nous prendrons l'exemple de la DNC-ANP devenue, depuis la promotion de son PDG le colonel Aouchiche au rang de ministre, l'EDNC (Entreprise de Développement National de la Construction).

Cette entreprise compte aujourd'hui près de 40 000 travailleurs. Elle est la plus importante en Algérie. Ses activités sont multiples (construction, confection...). Elle passe pour être la mieux gérée et la plus productive, ce qui d'ailleurs n'est pas une référence en soi, quand on connaît l'état de la plupart des sociétés nationales du point de vue de la productivité.

Par une circulaire du 16 avril, il a été décidé d'appliquer le nouvelle grille des salaires à la DNC à partir du 1er mai avec effet rétro-actif au 1er novembre 1977. La procédure choisie a été *"de classer les postes de travail"* et de *" procéder à la classification des agents dans les postes préalablement repérés et leur fixer la qualification au niveau de la catégorie professionnel , à déterminer le salaire, l'échelon à partir de l'ancienneté au poste..."*.

Notons que, la grille des salaires de la DNC classe les emplois en trois groupes :

- Groupe 1 : agents d'éxécution
- Groupe 2 : agents de maîtrise et techniciens
- Groupe 3 : cadres

Le groupe 1 est lui même subdivisé en 9 catégories de (1 à 9) tandis que le groupe 2 en comprend 4 (10 - 13) et que le groupe 3 comprend les catégories 14, 15, 16 et 17.

Chaque catégorie comprend 10 niveaux de salaire ou échelon. La rémunération est fixée en fonction de la catégorie et de l'échelon. Ce système hiérarchique très lourd empêche toute promotion, fixe définitivement la place de chacun dans la hiérarchie des postes et des salaires. Les critères retenus pour les qualifications étant arbitraire, le système favorise le piston et le népotisme.

En pratique tous les travailleurs classés entre 3 et 12 ont été lésés. Seuls les chefs d'ateliers (13) ont vu leurs salaires augmenter substantiellement.

Mais, outre la date d'application de la grille des salaires, la circulaire du 16 avril décidait unilatéralement la supression des primes de nuisances (partie importante du salaire des ouvriers), prime de risques, prime de pénibilité, prime de salissures...

Dès que ces décisions furent connues, la plupart des travailleurs n'ont pas manqué de montrer leur inquiétude. Mais c'est avec le paiement des salaires du mois de mai que le malaise éclate et donne lieu a divers affrontements avec la direction.

Citons entre autres :

- Le 30 mai, grève à l'ENIP (Entreprise Nationale des Industries de Préfabriqués) et le **31 mai à l'EGEV** (Entreprise des Espaces Verts) de Sidi Moussa. Ces deux grèves sont déclenchées par les ouvriers pour s'opposer à la supression des primes de naissance et à la baisse de leur salaire de base.

Dès qu'ils ont touché leurs salaires et consulté leurs fiches de paie, les ouvriers

Grève à la DNC

Les 450 ouvriers du chantier de la DNC à Boumerdès se sont mis en grève les 11 et 12 avril. Dès les premières heures de la grève la direction a fait appel aux gendarmes pour intimider les travailleurs. Ceux-ci précisent au responsable des gendarmes leurs revendications :

- paiement du salaire du mois de mars non encore payé,
- exigence d'un paiement régulier et sans retard, à la fin de chaque mois, des salaires,
- paiement du 13ème mois,
- remboursement des frais médicaux que la CASORAL tarde à rembourser. Certains dossiers sont en instance depuis un an.
- application de la grille des salaires.

Devant le bien-fondé des revendications des travailleurs, les gendarmes se retirent. Au 2ème jour de la grève, un responsable du chantier arrive sur les lieux, il demande aux ouvriers de se rassembler. Il leur annonce que la direction a accepté toutes leurs revendications : "J'ai vos salaires du mois de mars, ... pour les médicaments la CASORAL nous a accordé une avance. Le 13ème mois sera payé avant la fin avril ... La grille des salaires sera appliquée en mai".

Crise du logement

Des appartements réservés de la nouvelle cité des Anassers ont été occupés par une quarantaine de familles sans logements. Aux autorités qui les ont sommées de quitter les lieux, elles ont opposé un refus catégorique.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, les bâtiments ont été encerclés par la police qui a expulsé manu-militari toutes les familles à 2 heures du matin. Bien plus, plusieurs chefs de famille ont été jetés sans mandat de dépot. Ils sont accusés de vol et de dégradation de biens d'autrui !

ont refusé de travailler bien qu'étant présents à leurs postes et en bleu de travail.

- **Le 6 juin c'est au tour des ouvriers de l'ENIM** (Entreprise Nationale des Industries Metalliques) de Sidi Moussa de se mettre en grève, toujours pour le même motif [illegible] qu'ils ont touché leurs paies. Lá encore [illegible] se montre conciliante et le di[illegible] rend dans les ateliers pour ex[illegible] aux ouvriers que *"ce qui leur [illegible] pas un salaire d[illegible]initif [illegible]"*. Les ouvriers refusent de reprendre le travail. Les chefs d'ateliers, les [illegible] maîtres et les chefs d'équipes sont [illegible] par le directeur qui leur demande de faire pression sur les ouvriers pour qu'ils reprennent le travail, et de reprendre les fiches de paie des ouvriers (Notons que les agents de la Direction Générale furent payés en mai sans recevoir de fiche de paie).

-**Le 10 juin**, les ouvriers de l'ENIM "reprennent le travail" dans une atmosphère de laisser-aller; la direction ayant promis de revoir la classification et de payer les primes de nuisances.

La situation est ainsi loin d'être claire. La malaise subsiste. Notons que, ces grèves à la DNC se déroulent selon un scénario devenu courant en Algérie, les ouvriers sont présents à leurs postes, en bleus de travail, mais ils refusent de produire, Ils forment des groupes qui discutent entre eux. De temps en temps, ils "travaillent" mais ils s'arrêtent vite. Comme on le voit l'affrontement n'est pas direct, frontal. Ces mouvements sont spontanés, ils ne sont pas organisés. Ils expriment un mécontentement profond. Mais la solidarité n'est pas très développée et souvent l'on constate des accrochages entre travailleurs de différents services. Mais nous ne sommes qu'à un début, c'est avec l'expérience de la lutte que vient la conscience de classe et la capacité d'organisation.

L'AGITATION A L'UNIVERSITE

Boumerdes:

reprise de la grève à l'INIL

Nous avons annoncé dans notre précé[illegible]ent numéro, la grève de l'I.N.I.L (Institut [illegible]ational des Industries Légères). Ce mouve[illegible]ent avait été suspendu les 28 mars à la sui[illegible] de la promesse de l'administration de [illegible]rsoir à l'application de la décision minis[illegible]rielle les concernant. Les étudiants avai[illegible]t donné un délai de 1 mois pour que cet[illegible] décision soit annulée. Rien n'a été fait. [illegible]ussi la grève a repris début mai.

Rappelons les faits : le ministre des in[illegible]stries légères (Abdeslam) avait décidé de [illegible]rter la durée des études de 4 à 5 ans pour [illegible] techniciens et de 5 à 6 ans pour les in[illegible]nieurs en violation flagrante de contrat [illegible]né par les étudiants. L'année supplémen[illegible]re "d'études" doit être une année de tra[illegible]il dans une société nationale et sans le sa[illegible]re correspondant à leur qualification. [illegible] 1 800 éléves de l'I.N.I.L se mettent [illegible]si en grève le 18 mars et exigent "l'annu[illegible]ion de la décision prolongeant le cycle [illegible]mal de leurs études". Le directeur de [illegible]N.I.L refuse de discuter avec les grevis[illegible] et se retire dans sa villa après avoir mis [illegible] congè tout le personnel de l'Institut et [illegible]qué le versement des pré-salaires aux [illegible]diants.

[illegible]is la fermeture du restaurant touche aussi les étudiants de l'I.N.E.L.E.C et ceux de l'I.N.G.M qui n'ont plus les moyens de se restaurer.

Les étudiants ayant décidé de rester sur les lieux et de résister à la pression de l'administration. le directeur fait appel à la gendarmerie qui investit l'école, contrôle les identités, cherchant les meneurs. A la suite de cette agression les étudiants décident :

1 - d'ouvrir le restaurant en le prenant en charge eux-mêmes. Pour subvenir aux achats, ils organisent une collecte à travers toutes les universités d'Alger, qui leur rapportera 10 000 DA.

2 - de créer des comités de vigilance pour surveiller les gendarmes et d'installer des piquets de grève face aux gendarmes.

D'autres étudiants notamment, de l'I.N.H., de l'I.A.P voisins apportent leur soutien aux grèvistes en les approvisionnant de nuit. Une demi-journée de grève, de solidarité est organisée le 27 mars suivie d'une marche vers l'I.N.I.L (le 26 mars. une AG des étudiants d'Alger vote une motion de soutien aux grèvistes et exige le retrait des gendarmes). L'administration promet alors de sursoir à l'application de la mesure ministérielle. La grève prend fin.

Notons que cette grève a bénéficié de la sympathie de la population. C'est ainsi que des commerçants ont accepté de fournir à crédit et de livrer des marchandises (du pain) aux étudiants malgrè les menaces de la police.

Oran:

grève à l'institut des langues vivantes

Les étudiants ont décidé de se mettre en grève pour appuyer leurs revendications et protester contre les menaces et les provocations de l'administration de l'institut (ILVE). Une plateforme de revendications fut présentée au rectorat (au terme d'une marche) qui accepte d'engager le dialogue à condition que les étudiants reprennent les cours.

Après la reprise, l'administration se dérobe devant le dialogue et le directeur de l'Institut refuse de participer à la réunion. Il maintient d'ailleurs toutes ses positions. Cette expérience prouve une fois de plus combien il est dangereux d'arrêter une action avant d'avoir obtenu des assurances écrites. Il est plus facile de poursuivre un mouvement qui existe que de le faire repartir.

Espérons qu'à travers ces lettres, les étudiants algériens pourront acquérir une expérience de la lutte de masses et ne plus tomber dans les pièges que leur tendent l'administration et ses chiens de garde les C.V.U.

Bab Ezzouar:

-Imprévoyance ou sélection ?

Soixante (60) étudiants engagés dans une formation de technicien de 4 ans ont vécu une mésaventure peu banale. A la fin des 2 premières années, ils se sont trouvés abandonnés à eux-mêmes. A la rentrée de 1978, ils n'ont trouvé aucune structure pour les accueillir. A Bab-Ezzouar, ils ont été renvoyés d'un département à l'autre sans qu'aucune solution ne leur soit proposée. Au ministère, ils ont trouvé la même réponse : rien n'a été prévu pour les accueillir.

Les 60 futurs techniciens continuent d'attendre, sachant qu'une année est perdue pour eux.

Qui donc a dit que l'Algérie avait besoin de techniciens ?

-Le mouvement des étudiants en langue nationale

Ce mouvement fait suite à la décision du ministère de l'enseignement supérieur de transférer à l'Ecole National Supérieur, (ENS) de Kouba les 2 000 étudiants de 1er année qui se destinaient aux filières scientifiques arabisées de l'USTA de Bab-Ezzouar. Ces filières ayant été supprimées.

Notons que cette mesure s'inscrit dans une autre, plus large, qui oblige les étudiants de 1ère année de signer un contrat de sept ans avec l'ENS. Aux termes de ce contrat, ces étudiants s'engagent à enseigner pendant sept ans dans le secondaire à la fin de leurs études. Ils toucheront un pré-salaire et seront considérés comme des fonctionnaires. La fin de leurs études ne sera pas sanctionné par une licence mais par un diplôme de l'ENS.

Cette mesure est très impopulaire, car elle impose une selection sociale (seuls les étudiants de conditions modestes sont touchés, car ceux qui en ont les moyens, peuvent se passer de la bourse et s'inscrire où ils veulent).

Par cette politique, le pouvoir cherche plus à empêcher la promotion de jeunes issus de milieux humbles qu'à résoudre le problème du recrutement de professeurs du secondaire. Le rattachement à l'ENS est purement administratif, il n'implique aucune formation particulière. Les étudiants arabisants de Bab-Ezzouar en sont bien conscients puisqu'ils réclament l'organisation d'une post-graduation en Arabe, d'autant plus que la circulaire 222 leur enlève la possibilité de poursuivre une post-graduation en Français.

La grève des étudiants de l'USTA transférés à l'ENS (sur les 2 000, il en reste à peine 400) débute le 14 mai. Les étudiants éxigent :

- la réouverture des filières scientifiques en langue nationale,
- la clarification de leur situation administrative. Certains sont intégrés définitivement à l'ENS, d'autres sont là à titre provisoire. Un grand nombre , ceux qui n'ont pas signé le contrat, sont considérés comme non-inscrits.
- l'ouvertiure de post-graduations en langue nationale.

Dès le début, les étudiants grévistes ont cherché à avoir le soutien des autres étudiants. Dans un tract, les comités de coordination tout en reconnaissant le bien fondé des revendications des grévistes, justifient la politique du ministère par des utilisations rationnels des équipements. Ils appellent les étudiants à ne pas boycotter les examens *"car sinon qu'adviendrait-il des étudiants si les examens n'ont pas lieu ? Parmi ceux qui doivent terminer cette année pour rejoindre le Service National, aider leurs parents, subvenir à leurs besoins, se verser dans la production"*.

Le 16 mai, une centaine d'étudiants grévistes se présentent devant le rectorat de l'université de Bab- Ezzouar, le recteur refuse de les recevoir et appelle la police pour dégager les lieux. Devant cette attitude, les étudiants occupent le rectorat et séquestrent le recteur Benzarour.

Plus de 200 gendarmes et policiers investissent le campus de Bab-Ezzouar (2 cars de police des ambulances).
Mais les étudiants refusent dévacuer le rectorat. C'est alors que la gendarmerie intervient avec des dizaines de chiens policiers. Les gendarmes s'adressent aux étudiants *"si vous ne libérez pas le recteur, on lache les chiens sur vous"*. Désarçonnés par une telle sauvagerie, les étudiants cèdent et se dispersent.

La grève continue tandis que la masse des étudiants est révoltée par "l'affaire des chiens ". De nombreuses AG de solidarité se tiennent. Mais l'approche des examens empêche la mobilisation, des étudiants refusent de se joindre au mouvement pour ne pas "gaspiller leur temps" et "rater leurs examens".

Le 27 mai une délégation des grévistes est reçue par le secrétaire général du ministère. Ce dernier ne mâche pas ses mots, *"l'arabisation n'est pas votre affaire, C'est un problème qui intéresse uniquement le pouvoir"* déclare t-il aux délégués. *"En ce qui concerne votre situation, il est impossible de revenir en arrière"* et pour couronner le tout, *" vous dites que vous ne faites pas de politique et vous en faites, Vous ferez mieux de reprendre vos études"*.

Le 30 mai, les grévistes dressent des piquets de grève à la faculté centrale et tentent d'empêcher l'accès de la bibliotèque universitaire (B.U.), de l'Institut des Sciences Sociales, où des examens doivent avoir lieu. D'après eux, cette action doit amener les étudiants à réagir enfin. En fait, beaucoup d'étudiants de sociologie et de psychologie forcent les barrages pour aller composer.

Cette action dure jusqu'au soir. Une AG tenue en fin de matinée devant la B.U. afin d'expliquer aux étudiants rassemblés les revendications des grévistes.

Le 31 mai, le 1 er et le 3 juin, des piquets seront placés aux mêmes lieux. L'action s'achève le samedi 3 à 11 heures, sans aucune explication.

-Contre la sélection

Du 5 avril au 12 avril, grève des étudiants de Bab-Ezzouar pour protester contre le nouveau système de contrôle continu des connaissances introduit par la RES est remplacer par 2 examens partiels et un examen de synthèse. Le système de notation se répartit de la façon suivante :

- 1/2 pour l'examen de synthèse
- 1/4 par partiel.

Pendant la grève, l'administration a essayé d'empêcher les étudiants de se réunir notamment en fermant les salles et en coupant l'electricité.

Boussaada :

lycéens en colère

A la suite de l'exclusion de 2 élève et du licenciement d'un surveillant soupçonné de "boire" à l'intérieur de l'établissement, les élèves ont déclenché une grève au lycée de Boussada.

Après une manifestation en ville, la direction a cédé et a préféré revenir sur sa décision. Les sanctions ont été levées

Ben Aknoun: des résidentes exclues

L'administration de la cité universitaire ...oun a procédé à l'évacuation ...dortoir en l'absence de ses occupantes ...n majorité des étudiantes étrangères) Les ...its et les effets personnels ont été jetés ...lehors. Les victimes de cette mesure arbi...raire se sont rendues en compagnie de ...nombreuses résidentes, chez le directeur. ...e dernier a dégagé sa responsabilité en af...firmant qu'il n'avait fait qu'appliquer un ...ordre du ministère. Les résidentes décident ...lors de boycotter le restaurant en signe de ...protestation, malgré l'intervention du se...crétaire général du COUS qui se rend sur ...les lieux pour déchirer les affiches et me...nacer quelques étudiantes de leur suppri...mer les bourses. Le boycott dure 3 jours. Au cours d'une A.G., les résidentes décident l'envoi de délégations auprés du ministère et du COUS. Les déléguées n'ont pas été reçues sous prétexte que les responsables concernés étaient absents. Les choses en sont restées là.

Le pouvoir a réussi à créer un esprit individualiste, concurentiel chez les étudiants qui n'arrivent pas toujours à differencier leurs intérêts de ceux de la classe au pouvoir et qui ne s'aperçoivent pas que les conditions ont changé et qu'il leur faut maintenant se défendre collectivement.

Des actions isolées conciliantes n'ont aucune chance d'aboutir, bien au contraire elle renforce le pouvoir dans sa volonté de répression et de fermeté.

La Bibliothèque Universitaire d'Alger est restée fermée du 22 au 25 avril. Le personnel était en grève.

La grève la plus longue

A l'I.H.B.T. (Institut d'Hydrotechnique et de Bonification des Terres) de Blida, une promotion de 80 étudiants a perdu une année d'études. Les étudiants en dernière année (le cycle scolaire est de 4 ans) sont envoyés en URSS pour une année de spécialisation. Seule la 1ère promotion (27 étudiants) s'est rendue en URSS. Sur les 27 partants 6 seulement sont revenus en Algérie. Le ministre de l'Hydraulique (Bencherif) a décidé d'annuler le stage en URSS et d'envoyer les 80 étudiants de la 2ème promotion à Polytechnique d'El Harrach. Là, ils ne trouvent aucune structure d'accueil (ni logement, ni transport, ni cours). Ils se mettent en grève. Celle-ci dure depuis la rentrée. La 3ème promotion arrive à la spécialisation et aucune solution n'est encore trouvée.

Grève des étudiants du centre universitaire de Tizi Ouzou

A la suite de l'exclusion de trois de ...eurs camarades, les étudiants des diffé...rentes filières, ont décidé un arrêt des ...cours.

Quels sont les faits ?

Trois étudiants ont fraudé à un exa...men — le surveillant les a surpris —

Les mesures prises immédiatement, fu...ent — 1 zéro à l'examen et l'exclusion du ...nodule —

Quelques mois plus tard, l'affaire refait ...surface. Le recteur décide de faire passer ...es trois étudiants (qui ont pourtant purgé ...leur peine) en conseil de discipline. Ni les ...enseignants, ni les surveillants ayant sur...pris ces étudiants, ne devaient assister au conseil, et encore moins les étudiants intéressés.

Quel fut le verdict ?

"Il était très arbitraire" disent les étudiants. Le recteur décida leur exclusion ainsi que le retrait de leur bourse et de leur chambre.

Les étudiants sont surpris que l'on ait attendu le 2ème semestre, pour décider de telles mesures.

Ceci est d'autant plus surprenant, qu'à la même époque des étudiants, "membres du Parti" ont été pris sur le fait (en fraude à l'examen) par les mêmes surveillants et n'ont fait l'objet d'aucune sanction.

Les revendications des étudiants ?

1) - L'annulation des mesures d'exclusion décidées par le conseil —

2) - La remise en cause du conseil de discipline en particulier à propos de la non participation des étudiants concernés, des enseignants et surveillants.

3) - L'égalité dans les sanctions.

Lors de la grève, les étudiants tunisiens et libanais ont été mis en garde par le recteur — ceux-ci "ne devaient pas — selon les termes du recteur — se mêler des affaires intérieures du pays", au risque de perdre bourse et logement, ou, même d'être exclus.

Sous la pression des étudiants, le recteur proposa de refaire le conseil — le résultat fut le même

Après la reprise des cours, le wali de Tizi-Ouzou, convoqua tous les membres de l'UNJA — CVU pour "leur faire une leçon de morale".

Actuellement, seul un étudiant parmi les trois (les deux autres sont des filles) a été réintégré à l'université, après avis du recteur.

L'agriculture qui dépérit : le cas d'Arzew

L'implantation, dans la région d'Arzew, d'unités pétrochimiques et d'usines de liquéfaction de gaz a dans un premier temps réduit considérablement les superficies agricoles qui produisaient céréales et agrumes, provoquant ainsi l'exode d'une partie de la population vers les villages de la zone : Idjyel, Bétioua, Bir-Adjir, Arzew, Télat.

Dans un second temps, cet exode s'est accentué après la mise en place des coopératives de la Révolution Agraire sur une partie des terres restantes (au total 42 coopératives ont été installées sur 7 500 ha).

Les responsables reconnaissent que "les exploitations agricoles de cette région servent uniquement de "relais" pour les ouvriers en quête d'emploi". Cela s'est traduit concrètement dans les CAPRA par un puissant mouvement de désistement qui a obligé les responsables de la Daïra à prendre des mesures répressives, comme l'interdiction de recruter dans les chantiers des ouvriers qui ne sont pas munis d'un visa du bureau de main d'oeuvre.

Pour une organisation autonome des étudiants

ASSEMBLEE GENERALE A L'INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES

Mercredi 10 mai 1978, a eu lieu à 16h 30 à l'amphithéatre B de l'Institut des Sciences Sociales une assemblée générale des étudiants (Psychologie, Philosophie, Droit et Sociologie) en présence des membres du CVU-UNJA.

Le point principal à l'ordre du jour fut la question de "l'organisation autonome des étudiants".

Tout au long du débat, 2 positions s'affrontaient :

- celle des "volontaires" et des membres de l'UNJA qui demandaient une organisation d'étudiants sous la tutelle de l'UNJA;
- celle des étudiants non volontaires revendiquant une organisation autonome par rapport à toutes les structures existantes (UNJA, CVU,...) Une organisation *"qui ne sera sous la tutelle d'aucune autre"*.

Nous donnons ici le compte rendu du débat.

Une étudiante en Philosophie, s'exprimant en arabe et répondant à une "étudiante volontaire" :

"La camarade dit que l'on s'oppose à l'Etat, au Parti, UNJA, parce que nous revendiquons une organisation autonome.

C'est un faux problème pour nous.

Partout dans le monde, les étudiants ont leur propre organisation. Pourquoi pas nous ?

Si j'ai des problèmes pédagogiques, qui peut les prendre en charge ? Ce n'est certainement pas L'UNJA ou le CVU.

Mes problèmes seront résolus, quand nous aurons notre propre organisation, contrôlée par des étudiants que nous élirons nous, étudiants.

Alors dire que revendiquer une organisation qui nous représente c'est rejeter l'Etat, c'est un faux problème. Il ne faut pas semer la confusion dans cette A.G."

Remous dans la salle ; les "volontaires" essaient de l'intimider ; l'étudiante réplique :

"Si vous voulez des éclaircissements, nous en discuterons dehors ; le problème qui reste posé est celui de notre propre organisation".

Un étudiant en Droit :

"Les étudiants revendiquent une organisation capable de les représenter. Ni le CP, ni l'UNJA ne sont en mesure de prendre en charge nos problèmes.

Qu'a donc fait le CVU ou l'UNJA lors des différentes grèves étudiantes ? (et de citer les grèves de Psychologie, Sociologie, et Droit).

"Ils sont intervenus pour caporaliser ces mouvements, les casser

Nous les avons vus à l'oeuvre lors de la grève des étudiants de Psycho ils ont diffusé un tract dénonçant les grévistes, les taxant de réactionnaires.

Qu'ont-ils fait contre l'arrestation des camarades de Psycho ?

Le pouvoir lui-même a reconnu leur innocence ; il les a acquittés.

Qu'ont-ils fait lorsque la police a pénétré les lieux universitaires ?

Ces gens ne trompent plus personne.

Les étudiants revendiquent une organisation, autonome par rapport à toute organisation officielle.

Nous ne rejetons pas l'organisation de la jeunesse, mais nous pensons que nous ne pouvons poser nos problèmes dans ce cadre.

Dans tous les pays, les étudiants ont leur propre organisation, leurs problèmes sont pris en charge par eux-mêmes.

A ce propos, je tiens à saluer toutes les organisations d'étudiants et particulièrement celle des tunisiens.

Pourquoi les volontaires restent-ils indifférents aux manifestations des étudiants à l'étranger ; à la répression qu'elles subissent de la part de leurs pouvoirs respectifs ?

Pourquoi l'UNEA a-t-elle été dissoute ?

Elle commençait à gêner certaines gens, mais aussi parce que les dirigeants ont trahi. Ils ont rejoint les rangs de Kaïd et de sa clique.

Nous voulons la reconstituer ; sur des bases nouvelles, en tenant compte des erreurs qui ont été faites.

Qu'on ne vienne pas nous dire qu'on est à la solde de Hassan II, de F. Abbas, de Kaïd, des services secrets...

Ce que vous oubliez, c'est que Kaïd était le premier au Parti à vouloir détruire l'UNEA.

Personne n'est dupe actuellement de notre situation. Prenons les congrès de l'UGTA et de l'UNPA, personne n'a été aveugle lorsqu'on nous a montré à la télé, l'une des séances de l'UNPA et qu'on a vu de gros propriétaires avec des costards, cravatés, et au milieu quelques paysans. On voulait nous faire croire que les paysans vivent bien et qu'ils peuvent se payer des costards ! Comme le dit un proverbe de chez nous : "on ne peut pas cacher le soleil avec un tamis".

Et la position de l'UNJA par rapport aux grèves de l'an dernier ; cheminots, dockers etc... ? On ne dirait pas que ça se passait chez nous !

Et sa position lorsque les employés de la B.U ont fait grève dernièrement ?

Le C.P. n'a jamais rien fait pour les étudiants. Il se limite à des questions de dates, de reports d'examens, ou de problèmes d'amphi, de salles du genre : "Mr le professeur, nous voulons reporter l'examen pour le 20 au lieu du '10" et puis voilà, ils se mettent d'accord ; l'examen est pour le 18.

Voilà son rôle. Nous ne sommes plus des enfants.

Nous voulons lutter pour le droit d'affichage, le droit aux A.G., le droit à l'expression, le droit à une organisation autonome.

Nous voulons par cette organisation remettre en cause cet enseignement pourri qu'on nous donne. Exemple : en droit on nous apprend ce qu'est la cour d'assises ou la cour de cassation de Paris, mais notre réalité on passe à côté.

Et les professeurs étrangers, que l'on nous envoie ? Des gens qui se moquent de nous.

Où allons nous ? Et ça se permet de parler d'un enseignement démocratique !

Rahal s'attaque à nous à présent. Il procède à la sélection, "le niveau est faible dit-il, "alors donnons un coup de pied aux étudiants".

Chacun de nous sait que le système actuel est un système sélectif. Qui se retrouvera dehors ? Ce ne seront que les fils de

Grève à la Sonacome de Constantine

Depuis le 3 juillet, tous les ouvriers de la Sonacome de Constantine sont en grève. Ils réclament la suppression de la nouvelle grille des salaires qui déqualifie l'ensemble du personnel (l'OP devient OS, l'OS devient manoeuvre, etc...). Dès le début du conflit la gendarmerie est intervenue, sans résultat, pour intimider les grévistes et casser leur mouvement.

paysans etd'ouvriers.

Pour toutes ces raisons nous revendiquons une organisation autonome."

L'etudiant est vivement applaudi. Il va sans dire que cette intervention a beaucoup déplu aux "volontaires".

Président de l'A.G., "volontaire" et membre de l'UNJA, veut faire une mise au point malgré la réprobation des étudiants présents. Il s'énerve *; ceux à qui ça ne plairait pas , n'ont qu'a sortir"* et il poursuit : *"Pour le tract de l'an dernier, nous l'avons fait pour répondre aux auteurs de la Phalène, qui n'ont pas posé les problèmes de l'université, mais sont allés au delà.*

De même, dire que les gens qui ont assisté au congrès de l'UNPA étaient des gros propriétaires ; eh ! bien il fallait assister pour voir et discuter avec les gens.

Vous dites qu'il y avait des gens avec des costards au congrès de L'UNPA, vous semblez oublier qu'il ya des bénéfices. A quoivontils servir alors ?

Il n'y aura pas d'organisation autonome les étudiants, que vous le vouliez ou non, et nous continuerons à lutter contre les éléments réactionnaires ici à l'université,"

Un autre "volontaire" lui succède et apostrophe l'étudiante en Philosophie ;

"Quant à l'étudiante. elle veut transformer son problème d'amour en un problème politique".

Le "volontaire" est interrompu par des cris dans la salle :*"Parlons politique, c'est de la bassesse ce que vous faites là".*

Un étudiant de sociologie prend la parole ; *"c'est bien beau de venir danser ici, de parler de la vie privée des autres ; mais le problème qui reste posé est celui de l'organisation autonome des étudaints..."*

Détournements et trafics

Le lieutenant Abdelkrim, qui est à la tête de la direction régionale de la DNC à Ouargla, vient d'être arrêté pour détournements et trafics : il faisait "fructifier" pour son propre compte les dépôts de la société en réalisant d'importantes transactions sur du matériel électro-ménager.

Notons que les responsables de la Direction générale arrêtés en début d'année pour les mêmes raisons viennent d'être libérés. Ils ont été seulement condamnés à rembourser, et ce avec des facilités, les sommes qu'ils ont détournées.

Plusieurs responsables dont le directeur de la BNA de Constantine viennent d'être également arrêtés pour détournements . Le trafic de devises auquel ils se livraient portait sur des sommes de plusieurs millions de dinars.

Le fait accompli pour les émigrés

Les émigrés qui rentrent avec une voiture au pays cette année découvrent avec stupéfaction la nouvelle réglementation : désormais pour prendre possession de son véhicule et l'utiliser sur le territoire national, l'émigré doit laisser "provisoirement" sa carte de résidence aux services des douanes. Cette mesure n'a pas été annoncé par les autorités et la majorité des émigrés se retrouvent victimes du fait accompli.

EUNION : UNJA / ETUDIANTS EN
OCIOLOGIE .

La réunion est présidée par un membre de l'UNJA

Les volontaires sont les premiers à intervenir:

"Nous sommes d'accord pour une organisation des étudiants; Mais sur quelles bases allez-vous la bâtir ?

Une organisation se définit par son programme d'action, son fonctionnement. Elle s'occupera de l'ensemble des problèmes: pédagogiques, sociaux, culturels, etc... Et puisque cette organisation se veut anti-impérialiste, anti-réactionnaire, elle trouve ce contenu dans les orientations et le programme d'action de l'UNJA; donc on peut y adhérer sans qu'il y ait un problème de tutelle.

De plus, il ne peut exister d'organisation autonome des étudiants; la charte nationale l'interdit; cela irait à l'encontre de la politique nationale. Le débat doit s'orienter sur la question du programme et non sur le problème de l'autonomie".

Par rapport aux évènements de 70-71, les volontaires expliquent :

"C'est la réaction qui a tué les étudiants, et organisé la répression contre eux, parce qu'ils demandaient la nationalisation et l'application de la R.A., de la G.S.E...

Les étudiants ont raison de s'interroger sur la question de leur autonomie. Mais il y a eu des changements, depuis 1971. L'autonomie ne doit plus être un problème.

Pourquoi fuir les organisations de masse, alors que les textes sont progressistes et leur programme anti-réactionnaire ; le cadre de l'UNJA est adéquat.

Il faut revendiquer l'autonomie vis à vis des éléments réactionnaires et non des orientations du pays".

Les étudiants réagissent, posent plusieurs questions.

"Est-ce qu'un élément de l'UNJA peut représenter les étudiants en A.G. ?

Pourauoi a-t-on attendu aujourd'hui, pour lancer le débat et dire que l'UNJA existe ?

Pourquoi les cartes de l'UNJA sont, discrètement, distribuées aux étudiants ?

Nous revendiquons une organisation autonome; l'UNJA ne peut prendre en charge nos problèmes.

C'est bien de faire appel au passé. Mais parlons d'aujourd'hui. Quels sont ces gens qui prétendent défendre les intérêts des étudiants ?

Quelles ont été leurs positions, lors des mouvements estudiantins ?

Il faut dénoncer la caporalisation, revendiquer des rapports démocratiques au sein de l'organisation, et des élections de délégués libres.

Ainsi les étudiants seront réellement défendus".

Notons qu'au cours de cette A.G., le président s'est montré très arrogant à l'égard des étudiants non-volontaires.

Quand les étudiants ont demandé l'élection d'un autre président de séance, il a répondu :

"J'y suis, j'y reste. Je n'ai peur de rien. On m'a envoyè ici. Vous pouvez faire ce que vous voulez; je ne vous crains pas".

Il y eut des tensions très vives entre les volontaires et les non- volontaires, qui ont failli en venir aux mains.

Comme pour le 5ème Congrès de l'UGTA, la préparation du 2ème Congrès de l'"Union Nationale des Paysans Algériens" doit se dérouler en 3 étapes.

1 - Des assemblées générales de paysans, encadrées par le wali, le commissaire national du parti, le président de l'APW, les membres de la commission de wilaya, et les responsables des "organisations de masse" du FLN, sont organisées dans les unités de production ou au sein des structures locales de l'UNPA (Faoudj). Cette étape, qui devait durer du 1er au 10 mars, s'est terminée par la désignation des délégués choisis par la commission de wilaya.

La répartition des délégués s'est faite de la façon suivante : Les communes où l'UNPA a moins de 500 adhérents désignent un délégué. Pour les autres communes, il y a un délégué pour 1.500 adhérents. Les trois secteurs, coopérateurs, ouvriers agricoles et petits paysans devraient être également représentés.

2 - La deuxième étape consiste à organiser au niveau des dairate des conférences regroupant les délégués, les membres du bureau local de l'UNPA, les présidents des unités agricoles, les autorités communale et de daira, le chef du secteur militaire, un membre du Parti-FLN et des représentants des organes ayant des relations avec l'agriculture. Ces conférences devaient se réunir du 10 au 20 mars. Elles avaient pour objet "d'amender et enrichir" le rapport élaboré par la commission de daira, en principe sur la base des débats qui se seraient déroulés dans les Assemblées générales. Un rapport est confectionné pour être soumis à la conférence de wilaya.

3 - Du 20 au 24 mars se tiennent des conférences de wilayate devant préparer des rapports de synthèse destinés à être présentés au Congrès.

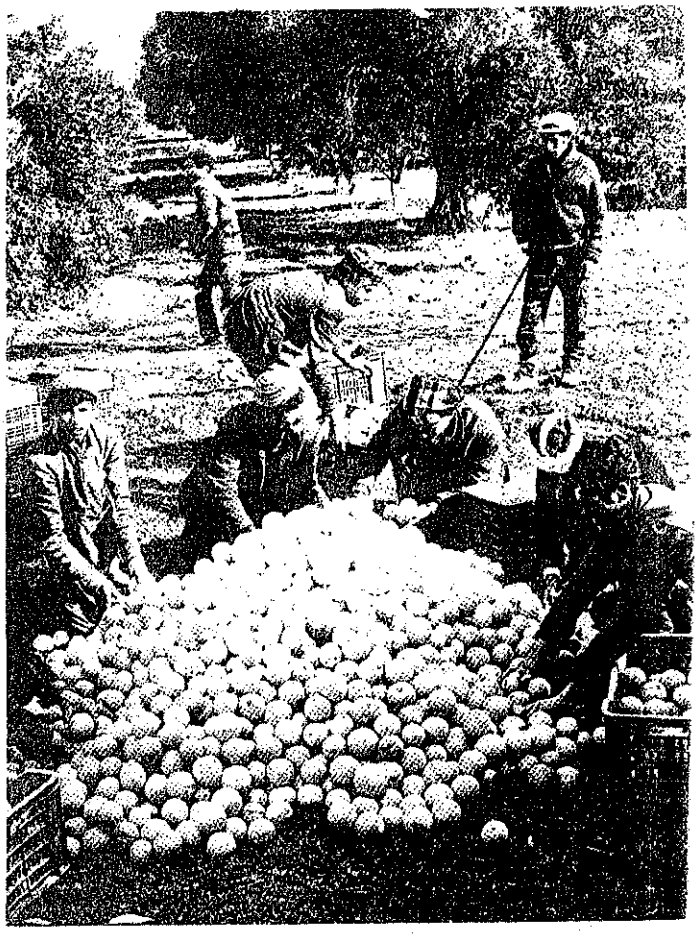

Sur les 1027 délégués présents au congrès de l'UNPA, 50 seulement sont intervenus dans le débat général. Dans les interventions qui ont dans l'ensemble porté sur la faiblesse de la production agricole, le mauvais fonctionnement des structures de commercialisation, le manque de rigueur dans la gestion etc..., on a pu relever :

- les retards énormes dans l'acheminement des semences au moment opportun, le manque de matériel d'emballage et de conditionnement ;
- le manque de pièces détachées avec pour conséquence l'immobilisation du matériel agricole ;
- le manque d'eau et l'isolement des localités, surtout celles du Sud, privées de moyens de transports, de routes et d'électrification ;
- la négligence de ceux qui sont responsables de la mise en valeur des terres.

Par ailleurs le délégué de la Wilaya de Tamanrasset a déclaré :

" La commercialisation laisse à désirer. Aucun prêt n'a été accordé à nos agriculteurs. Les offices sucent le sang des masses laborieuses dans les campagnes".

Celui de Constantine a dénoncé le rôle des offices comme l'OFLA, la COFEL et l'ONAB *"dont les marges bénéficiaires sont extrèmement élevées. Après prélèvement de ces bénéfices, il ne reste presque rien aux fellahs".* Il a également indiqué que *"des vaches sont importées à grands frais par l'Etat pour être distribuées aux petits fellahs. Quand on y voit de plus près on découvre que ces bêtes n'ont pas été remises à leurs attributaires. Si ces derniers demandent des éclaircissements, on leur répond qu'elles sont tombées malades"*

Le délégué de Biskra a parlé du refus de l'OFLA de commercialiser toute la datte ce qui a provoqué un *"manque à gagner des fellahs pour 1977 représentant 50 pour cent des recettes".*

En ce qui concerne la *"Révolution agraire"*, des délégués, dont celui de Batna ont indiqué que certaines personnes *"été nationalisées sur le papier seulement "où sont donc passées les terres versées fonds national de la Révolution agraire ? Pourquoi certaines personnes nationalisé continuent toujours d'exploiter leurs t res ?..."*

Sur le plan social les délégués *"ont re vé les problèmes aigus du manque de gement pour les fellahs, les difficultés surmontables pour certains d'entre eux vue de scolariser leurs enfants du fait l'éloignement des centres d'enseigneme Ils ont demandé que les prestations soc les qu'ils perçoivent soient alignées sur les des autres secteurs de l'économie nat nale et que soient réexaminés les textes c cernant les allocations vieillesses pc les fellahs."* (El Moudjahid 26-4-78)

Un fellah de la Wilaya de Mascara a exemple, déclaré ceci : *"Certains de nos marades nous ont prié de dire ici de*

e congrès, que depuis l'indépendance, ls n'ont rien vu venir qui puisse les ortir de leur dénuement et de leur isolenent"(El Moudjahid 27-4-78).

Ces critiques constituent un réquisitoi- ... la politique agricole et sociale du ... s, comme s'il les attendait, ...ne a pris soin, dans son discours ...u congrès, d'en délimiter le ca- ...nant qu'il ne s'agit pas *"d'incri- ...uer le système"*, mais seulement de remet- ...e en cause des *"irresponsables"*. Ces bouc- ...missaires, il les a lui-même désignés. Aus- ...itôt la presse aux ordres lui a emboité le ...as et s'en prend *" aux éléments droitiers, ...u'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur ...s différents organes,(qui) s'acharnent à ...mettre en cause l'un des acquis essentiels ...e l'option socialiste, le système coopératif ...e commercialisation. Le développement ...e la "bureaucratie", du "fonctionnariat", ...e phénomène de la corruption, la démobi- ...isation politique de certains cadres sont ...utant de fait marquants d'une action dont ...'ampleur et le caractère ne laissent pas de ...oute sur ses objectifs préjudiciables à l'op- ...ion socialiste".* (El Moudjahid 27-4-78)

La critique est parfois plus précise et ...rend l'allure de réglement de compte. Le ...inistère de l'Agriculture est particulière- ...ent visé. D'après Algérie-Actualité du 10 ...ai, un délégué aurait dénoncé la Direc - ...on de l'agriculture qui serait *"responsable ...e l'anarchie dans le domaine de l'ap- ...rovisionnement de la Wilaya d'Alger"*. ...our Révolution Africaine du 2 mai, *" la ...oncentration des pleins pouvoirs entre les ...ains du directeur* (nommé par le ministè - ...e) *a transformer chacune des structures ...n un intermédiaire" commerçant", jouis- ...ant d'une liberté totale en l'absence de tou- ...e coordination avec les autres instances et ...e tout attachement avec la réalité"*

"Dans ces conditions, il n'était plus pos- ...ible pour la CAPCS et la COFEL de cer- ...er les besoins et d'activer dans la voie ...'une contribution à la bataille de la pro- ...uction, et sa réussite. Par exemple, les ...rix n'étaient point respectés et la fournitu- ...e du matériel agricole aux coopérateurs se ...isait avec une lenteur excéssive sans ou- ...lier les dizaines de machines en panne ou ...i non-participation des paysans au choix ...es semences, de l'établissement des plans ...e culture, etc. En marge de ce paysage ...arqué de points noirs, le marché paral- ...èle et la spéculation s'agitaient pour ...mposer leur loi et amasser des for- ...unes. Cette absence d'appui "logisti- que" aux CAPRA, a causé des torts aux paysans et à la production, à telle mesure que certains produits agricoles de base se raréfient graduellement sur le marché".

Les besoins en formation s'accroissent chaque année avec le nombre de plus en plus grand de jeunes, rejetés du système scolaire et qui recherchent un poste de formation. Révolution et Travail du 24 février 1978 estime à 200 000 le nombre de ces jeunes pour 1977 et 359 000 leur nombre pour 1978. Il prévoit les chiffres suivants pour les années qui suivent :

480 000 en 1979
640 000 en 1980
700 000 en 1981

Mais les planificateurs estiment les besoins en formation en fonction de l'encadrement des secteurs économiques : ils estiment à 120 000 le nombre des agents que devraient fournir les institutins de formation.

Quelles sont les possiblités actuelles de formation ?

L'ensemble des programmes d'investissement du IIè plan quadriennal et des programmes spéciaux prévoyaient la création de 1315 sections de formation soit environ 26 000 postes.

Cet objectif n'a pas été atteint. Depuis octobre 1977, seulement 867 sections fonctionnent (170 000 postes) et parmi elles 349 ne sont pas celles programmées par le IIè plan.

Le tableau suivant indique le nombre de sections par branches professionnelles et l'évolution entre 1973 et 1977 (en nombre de sections).

Branches professionnelles	Au 31-12-73	Au 31-10-77	Accroissement	Observat.
B.T.P.	208	320	+ 112	
Métaux	105	227	+ 122	
Electricité-électro.	57	79	+ 22	
Textiles-confection	30	41	+ 111	Une section
Emplois de bureau	55	110	+ 55	correspondant
Machinisme-agricole	6	27	+ 21	à 20 postes
Chimie	3	10	+ 7	de formation
Industrie graphi.	3	3	–	
Entretien électro-mécanique	29	29	–	
Divers	22	21	– 1	
TOTAL	518	867	+ 349	

En 1977 les planificateurs lancent un nouveau programme dit "IIè tranche du second plan quadriennal" qui prévoit la création de 1468 sections correspondant à près de 30 000 postes de formation. Ces sections devraient être réparties dans 94 établissements dont il est question de lancer la construction.

Ces établissemants se décomposent en :

- 64 centres polyvalents
- 14 centres spécialisés dans certaines branches d'activité telles le BTP , la métallurgie et l'électricité
- 16 centres féminins

Le sport et la politique

A l'occasion de la coupe du monde de football qui vient de se dérouler en Argentine, l'opinion internationale a été largement sensibilisée au problème de **l'utilisation du sport à des fins de propagande politique mensongère.**

A travers l'organisation de grandes manifestations sportives, provoquant l'engouement de millions de téléspectateurs dans le monde, certains régimes dictatoriaux cherchent avant tout à redorer leur blason et à présenter, de leur politique, une image flatteuse qui fasse oublier la triste réalité que vivent les habitants du pays : misère, répression, absence de doits élémentaires...

C'est le même but que s'est fixé le gouvernement algérien en organisant les **Jeux africains** qui viennent de commencer à Alger. Tous les moyens ont été mis en oeuvre pour que ces jeux se déroulent dans le faste. Le pouvoir n'a pas regardé à la dépense pour impressionner favorablement une **opinion africaine** déjà sensible au prestige que l'Algérie a conquis durant sa guerre de libération nationale.

La presse africaine n'a pas manqué de souligner les "efforts" des autorités pour que les jeux puissent se dérouler dans de bonnes conditions matérielles. Les commentateurs sont frappés par l'importance accordée à ces manifestations sportives. Nul doute que le régime, dont on connait la soif de publicité et le goût du prestige, ne cherche à exploiter au maximum cette situation pour faire l'apologie de ses "réalisations" et de sa politique.

Il est vrai que le pouvoir n'a rien inventé en la matière : Hitler en 1936 se servait des Jeux Olympiques pour faire une démonstration de sa puissance et diffuser l'idéologie nazie. L'URSS, quant à elle se prépare à accueillir les prochains Jeux Olympiques. Elle ne manquera pas de s'en servir au maximum pour vanter son régime et sa politique. Et il en sera ainsi tant que le public sportif n'aura pas pris conscience de cette manipulation et qu'il ne condamnera pas cette interpénétration entre le sport et la propagande (ou ce qui revient au même entre le sport et l'argent).

Il faudrait aussi que l'opinion se dresse vigoureusement pour que des sommes considérables ne soient pas gaspillées dans de telles manifestations alors que les jeunes qui désirent pratiquer un sport ne trouvent pas d'équipements : piscine, terrains, gymnase etc... A ce propos, on ne sait peut être pas que les masses algériennes sont obligées de contribuer au financement de ces jeux. Ainsi par exemple, les prix des places de cinéma ont été augmentes : le supplément payé étant destiné au financement des jeux !

Il paraît que la police aurait reçu pour consigne de confisquer 5.000 permis de conduire afin de "décongestionner" la circulation à Alger pour cette période des "3èmes Jeux Africains".

la sécheresse au Sahara

250 000 personnes et 4 millions de bêtes ont, d'après certaines estimations, péri au cours de la dernière secheresse dans les pays du SAHEL. En Algérie, les populations du Sahara sont disséminées autour des points d'eau dans les régions des Oasis et de la Saoura. Bordj Mokhtari, Tamanrasset, Reggane, Adrar, Tindouf et Tabelbala "ont vu subitement leur population monter en flèche et leurs besoins s'amplifier".

L'absence d'eau a également accéléré la ruine de l'agriculture dans ces régions. La pluviométrie moyenne est de 100 mm ; elle est dans certains endroits inférieure à 10 mm. Un ha de palmiers nécessite un apport d'eau d'au moins 401 mm. Il faut ajouter qu'il n'existe à ce jour qu'un seul ouvrage capable de récupérer l'eau des pluies : c'est le barrage Djorf Torba dont la retenue théorique est d'environ 300 millions de m3. Pourtant, il y a beaucoup d'eau au Sahara et il suffit de relativement peu de moyens pour la mettre à la disposition des populations locales. Selon une enquête effectuée entre 1968 et 1971 par l'UNESCO, il existe une nappe albienne qui s'étend à travers tout le sahara septentrional (600 000 km2) compris entre l'Atlas, le Torcat, le Tidikelt et la Tripolitaine. Cette nappe est estimée à 24 000 milliards de m3 d'eau auxquels s'ajoutent chaque année les eaux des pluies. En ce qui concerne la Saoura, la nappe du Grand Erg Occidental, qui fait partie de l'albienne, offre des possibilités énormes. Elle est accessible à 20 m de fond et est délimitée par Béni-Ounif, Béchar, Béni Abbès, Timimoun et El Goléa.

Les nappes d'eau sont connues des autorités algériennes. On les rencontre notamment lors des forages pétroliers. Mais les recherches actuelles de la SONAREM visent essentiellement la découverte de puits ayant un débit suffisant pour une utilisation "industrielle" ! (Installer une laverie pour le minerai de fer par exemple).

La situation de l'Algérie à la fin de l'année 1977

Faisant un bilan de la situation en Algérie à la fin de l'année 1977, le journal Le Monde a publié dans ses "Dossiers Documents" de Janvier 1978 les informations suivantes .

DE GAZ

nnée des gros contrats de gaz conclus avec les Américains : 4,5 milliards de mètres cubes par an ; EL PASO II et milliards de mètres cubes chacun), avec la R.F.A (deux milliards chacun) et l'Italie (construction du gazoduc Algérie-unisie-Sicile qui acheminera 12,4 milliards de mètres cubes par an pen-ant vingt cinq ans). L'ensembre représente 70 milliards de mètres cubes, ompte-tenu des accords signés précédemment avec la France et d'autres ays. Un retard d'environ deux ans a été pris par certaines usines, notam-ent GNL 1 à Arzevv... Quant à la production de pétrole elle s'est éta-lie comme l'an dernier à 53 millions de tonnes, dont 50 ont été à l'ex-ortation (47 millions en 1975)".

EMPRUNTS

"1977 a été aussi une année de gros emprunts favorisés par les contrats le gaz. Cent millions de dinars (1 dinar : 1,20 Fr) d'obligations émises à ondres, 36 millions de dollars obtenus pour les industries chimiques au-rès d'un consortium international, divers emprunts de la Compagnie natio-ale algérienne de navigation auprès de Koweit (6 millions de dinars), de Arabie Saoudite (150 millions de Rials); de Bahrein (30 millions de dol-rs), de la BNP et de Koweit (30 millions de dollars). Il faut ajouter un rêt de la Banque Mondiale (80 millions de dollars), un autre du fonds ara-e de développement économique et social (38 millions) et un emprunt ncé sur le marché allemand (100 millions de DM) sans que cette liste oit exhaustive".

ENDETTEMENT

"La P.I.B. a atteint 80 milliards de dinars algériens, en augmentation e 20 pour cent en dinards courants. Le montant des investissemnts –42 illiards, soit un taux record de 50 pour cent contre 40 pour cent les an-ées précédentes – atteindra 50 milliards en 1978. Le service de la dette ura été de 5 à 6 milliards (3,5 en 1976) et représente 19 à 20 pour cent les exportations..."

SITUATION SOCIALE

"1977 aura été surtout l'année des grèves. Dans une Algérie où les mouvements sociaux sont rares, il y aura eu, pour cette seule année, plus de trois cents manifestations allant de la simple démarche syndicale auprès de la direction pour des raisons professionnelles à l'arrêt de travail pour des questions salariales, notamment chez les dockers et chez les cheminots. Ce phénomène a plusieurs causes ; la hausse du coût de la vie de l'ordre de 15 % (les prix de certains produits de consommation courante longtemps inchangés ont doublé ou triplé) et une modification des mentalités. Jusqu'en 1975 la principale revendication a été d'obtenir un emploi (en 1977 deux cent mille emplois non agricoles ont été créés, alors que le plan prévoyait d'atteindre ce chiffre en 1980). Aujourd'hui les familles entendent mieux vivre... Le gouvernement a tiré les conclusions de cette situation. En attendant la mise au point par l'Assemblée d'une grille des salaires, il a porté le SMIG de 500 à 600 dinars (on estime qu'il entre aujourd'hui 1,5 à 3 SMIG par famille contre 0,5 à 1 il y a dix ans) et accordé des augmentations allant de 20 à 80 % selon les secteurs. Toutefois la production demeure insuffisante pour répondre à la masse monétaire en circulation et l'importation de biens de consommation pourrait atteindre de 5 milliards de dinars. C'est pourqoi le président Boumèdiene a lancé le slogan "gagner la bataille de la gestion" qui va dominer la période à venir..."

LE 3° PLAN

"Les planifications prévoient déjà que le troisième plan, dont le montant oscille entre 160 et 250 milliards de dinars - s'il est quadriennal - contre 110 pour le deuxième, devra réduire le taux d'investissement qui impose une austérité certaine, pour satisfaire les besoins immédiats. Faute d'un tel ajustement, les frustrations éprouvées par une société en mutation risquent d'avoir des conséquences politiques..."

DOCUMENT

D.N.C. / E.N.I.M.

D . F . C .

SIDI-MOUSSA, le 13 MAI 1978.

NOTE A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

DE L' E.N.I.M.

Copie conforme de la Note N° 1943 / D.G.

La situation de l'ensemble du personnel ayant été clarifiée par l'application de la nouvelle grille des salaires, et régularisation en matière de 13ème mois, je vous demande impérativement de tout mettre en oeuvre afin que le personnel règle ses dettes de quelque nature qu'elles soient envers l'entreprise, et ce dans les meilleurs délais.

DEVELOPPEMENT NATIONAL DE LA CONSTRUCTION

A. TERKMANI

MINISTERE DES INDUSTRIES LEGERES

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LE MINISTRE

n° .14../CAB.

Alger, le 15 Mars 1978.

CIRCULAIRE

à

Messieurs les Présidents Directeurs Généraux, Directeurs Généraux et Directeurs des Entreprises Socialistes, Offices et Etablissements Publics placés sous tutelle du M.I.L.

En 1976, à la suite de la réunion que j'ai tenue au mois de Juillet avec les cadres des entreprises et de l'Administration Centrale, certains cadres se sont présentés aux Kasma du Parti de leur lieu de résidence pour s'inscrire au Parti. L'accueil qui leur a alors été réservé, dans certains cas, ne les a pas encouragés à poursuivre les démarches préalables à leur inscription.

J'insiste pour que de telles déconvenues ne soient pas avancées comme un précédent de nature à remettre en question l'adhésion des travailleurs, cadres et non cadres, au Parti et aux Organisations de Masse.

Cette adhésion constitue, comme je l'ai indiqué dans la Circulaire n° 7/CAB du 18 Février 1978, un acte, extrêmement important, de nature à renforcer les organisations concernées d'une part, et, d'autre part, à battre en brèche l'action de tous ceux qui veulent faire des cadres une catégorie à part, et qui utilisent à cet effet, comme argument, la non adhésion de certains cadres au Parti.

Tous les cadres et, d'une façon générale, tous les travailleurs, même si dans le passé les démarches qu'ils ont faites pour s'inscrire au Parti n'ont pas abouti, doivent se présenter de nouveau pour demander leur inscription au Parti.

Au cas où des difficultés apparaîtraient, vous devrez me saisir sans délai, afin que je puisse rechercher, en liaison avec les autorités concernées, les solutions nécessaires.

LE MINISTRE DES INDUSTRIES LEGERES

Bélaïd ABDESSELAM.

à travers la presse

UNE AFFAIRE REVELATRICE

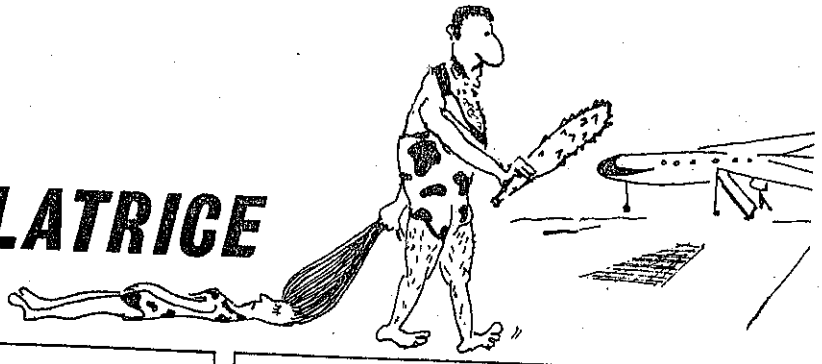

Le 25 avril 1978, une jeune femme algérienne, mariée depuis 3 ans à un français est droguée par sa famille et ramenée de force en Algérie à bord d'un avion privé. Ceci se passait au Canada où le couple vivait depuis août 1975. Elle est séquestrée a El Eulma près de Sétif.

Discrètes au départ, les autorités canadiennes ont fini par déposer une protestation officielle auprès du gouvernement algérien. Le manque d'empressement initial des autorités canadiennes s'explique par deux raisons : les intérêts économiques et politiques qu'elles ont en Algérie et la personnalité de l'organisateur et auteur du rapt.

Celui-ci, frère de la victime, est une personnalité occulte mais très influente en Algérie. Les policiers canadiens l'ont cité comme "bras droit du président Boumédiène", "ancien chef de la sécurité militaire" pouvant "arbitrairement faire emprisonner qui il veut".

Il représente un condensé de toutes les méthodes érigées en système de gouvernement par le pouvoir d'Alger : enlèvements, séquestrations, chantage, menaces, intimidation, utilisation des biens et pouvoirs publics à des fins personnelles.

Le gouvernement algérien s'obstine à considérer qu'il s'agit d'une "affaire privée", Zeghar Messaoud n'occupant aucune fonction publique. Il traite cependant l'évènement comme une affaire publique : censure de tous les journaux qui relatent les faits.

Zeghar lui-même déclare au Monde (8/7/78) que le mari de sa soeur a voulu s'attaquer à lui "et par conséquent, au président Boumédiène et à notre pays".

Le dossier de presse qui suit, léve un coin du voile que la presse internationale, soucieuse de ses intérêts, a jusqu'à présent maintenu sur les pratiques du pouvoir, algérien.

Derrière le paravent des textes "progressistes" et des chartes "socialistes" c'est en effet ainsi que s'exerce quotidiennement l'arbitraire du pouvoir en Algérie. Celui du PDG face aux ouvriers. Du policier face au citoyen. Du bureaucrate abrité derrière son bureau.

Comme dans tous ces cas, l'attitude de Zeghar ne fait référence à aucun texte officiel, à aucun "Code de la Famille". Elle est l'expression habituelle de la force brutale et insolente qui régit les rapports quotidiens dans notre société.

Notons qu'une partie importante de la presse à laissé entendre - souvent avec mépris - que beaucoup d'algériens comprendraient aisément les motivations des auteurs du rapt au nom de la "morale islamique". C'est pourquoi il faut condamner sans équivoque cet acte.

Le cas de Dalila Maschino a connu un grand retentissement. Il doit aider à révéler les milliers d'autres cas inconnus (suicides, fugues, folie) qui chaque année témoignent de la situation intolérable de la femme en Algérie.

ZEGHAR, UNE CARRIERE FULGURANTE...

Jeune Afrique 5/7/78

Après le 1er novembre 1954, on le trouve au Maroc, où il bénéficie d'un étal aux halles de Casablanca. Il est très proche d'Abdelhafid Boussouf, ministre des Transmissions générales et des Communications du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Une anecdote montre bien le degré de confiance entre les deux hommes. Lorsque Boussouf se sent menacé au cours d'une des crises qui, au cours de la lutte de libération, déchirèrent le Front de libération nationale (FLN), c'est à « Rachid Casa » (ainsi désigne-t-on à l'époque et encore aujourd'hui M. Zeghar) qu'il pense pour assurer son repli et sa protection en Tunisie.

Pendant les dernières années de la guerre, M. Zeghar se lie avec Houari Boumedienne et ce qu'on appellera plus tard le « groupe d'Oujda ». Il entretient simultanément des relations utiles avec les milieux économiques, notamment allemands, et certains marchés de « l'armée des frontières » passent par lui. Si son amitié avec l'équipe Boumedienne, sous le règne de Ben Bella, se consolide, son rôle demeure discret.

C'est après le coup d'Etat de juin 1965 que ses pouvoirs s'accroîtront et qu'il apparaîtra comme un superministre. Mais, déjà au cours des préparatifs du putsch qui a renversé Ben Bella, on lui aurait confié une mission qui en dit long sur ses relations avec les futurs maîtres de l'Algérie. Il lui serait revenu en effet d'assurer la fuite de Boumedienne à l'étranger (en Suisse ou en Espagne) en cas d'échec de l'opération.

Dorénavant, ses activités vont se déployer dans deux directions parallèles et vraisemblablement complémentaires. En tant que commissionnaire d'Etat, il aura son mot à dire (et des commissions à toucher) sur des contrats, comme celui du gaz avec les Etats-Unis, avec ITT-Espagne, ou avec Boeing, etc. Son influence sera telle que, lors du remaniement ministériel d'août 1969, M. Abdelaziz Bouteflika, considéré pourtant comme le second personnage du régime, qui soutenait auprès du chef de l'Etat la candidature au ministère du Commerce de l'un de ses amis, se serait entendu répondre : « *Arrange-toi avec Rachid.* »

Plus tard, M. Zeghar aura maillé à partir avec M. Belaïd Abdesselam. Mais le conflit ne s'achève pas à l'avantage du tout-puissant ministre de l'Industrie et de l'Energie. La disgrâce relative de M. Abdesselam, rétrogradé après le remaniement d'avril 1977 au rang de ministre de l'Industrie légère, est interprétée par les initiés comme une victoire de M. Zeghar.

La fortune colossale qu'amasse ainsi « Rachid Casa » alimenterait les fonds secrets déposés « pour tous usages » à l'étranger. L'ancien homme de confiance de Boussouf continue d'avoir la charge de certaines missions délicates. Il occupe une place à part dans la hiérarchie de la sécurité militaire. Il n'a pas à rendre de comptes au patron de celle-ci, M. Abdellah Khalef, mieux connu sous le nom de Merbah, mais traite directement avec le président.

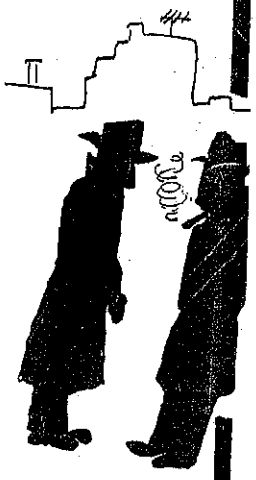

Le Canard Enchainé (5/7/78) ajoute :

Président dont il gérerait à l'étranger les affaires privées : car il en a. Révolutionnairement, bien entendu.

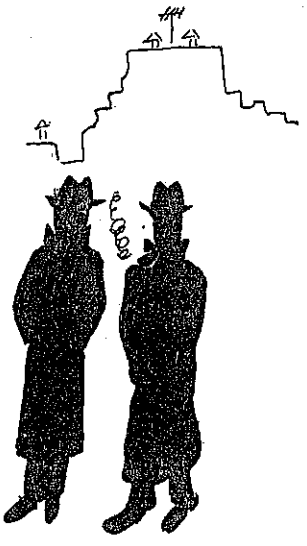

L'Aurore 20/6/78

Certes, les autorités algériennes ont affirmé qu'il s'agissait là d'un « affaire privée », que Messaoud Zeghar n'exerçait « aucune fonction officielle ». En réalité, cet homme d'un peu plus de 50 ans est l'ami, l'intime, l'homme d'affaires personnel du président Boumedienne, et bien plus que cela.

(...) Habilement, refusant de mettre tous ses œufs dans le panier soviétique, Boumedienne a chargé Zeghar de maintenir ouverte sa « filière américaine ».

Self made man n'ayant pas fait d'études, ni françaises, ni arabes, mais avec la volonté de réussir chevillée au corps, Zeghar est devenu l'interlocuteur des plus grands, partenaire de David Rockefeller, le superbanquier U.S. qui défend, aux Etats-Unis, le lobby algérien. Par millions de dollars, Zeghar a investi en Amérique et en Europe. Il gère la fortune personnelle de Boumedienne. Eminence grise, considéré comme l'un des hommes les plus puissants du Maghreb, Zeghar s'est établi dans une immense propriété acquise à El Eulma (l'ex - Saint-Arnaud), près de Sétif. Sa bourgade natale. Parti gamin famélique, il y revient en maître. C'est là, au cœur du Constantinois, qu'il détient prisonnière sa sœur Dalila, qui a osé lui désobéir en épousant un Français. (...)

Dalila appartient à la nouvelle vague des Algériennes qui rejettent les vieilles traditions, la loi des anciens, entendent aimer à leur guise et refusent le mariage fabriqué. Messaoud Zeghar, lui, ne l'entend pas ainsi. Il a des vues précises pour sa jeune sœur. Son souci est d'étendre son emprise sur le pays, de se forger une cohorte d'hommes liges entièrement dévoués.

Certes, il pourrait organiser le mariage de Dalila avec un riche industriel ou un ministre bien en cour. Mais les ambitions de Zeghar sont plus vastes : ses sœurs, les amies de ses sœurs, les filles de ses amis, il les destine à de jeunes loups, des technocrates ivres d'ambition qui ne sont rien par eux-mêmes, mais qui peuvent devenir tout par lui. Ses beaux - frères, il les poussera lui - même au premier plan. Ils lui seront tout acquis, ils lui devront tout et les liens familiaux seront là pour créer un réseau de puissance inextricable.

... AU SERVICE D'UNE FORTUNE COLOSSALE.

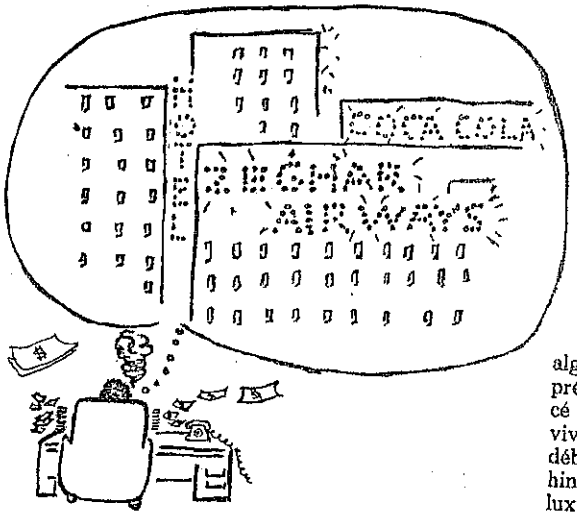

L'Aurore 20/6/78

Montréal)

fait l'acquisition d'une superbe propriété. « **Pour maman et tes sœurs lorsqu'elles voudront te voir** », dit-il à Dalila. Déjà ami de David Rockefeller et de grands industriels U.S., Zeghar s'attire la bienveillance du gouvernement canadien lorsqu'il envisage de placer 12 millions de dollars dans un centre de ski et de golf au Québec.

Le Canard Enchainé 5/7/78

Quant au socialisme ! Intéressé socialisme que celui de Messaoud Zeghar ! Cet homme est milliardaire. Il possède un fort somptueux appartement à Paris ; un autre à Genève ; une propriété au Canada, à Bromont, près de Montréal, aménagée le temps de récupérer sa sœur : il a même commencé d'installer un centre de ski avec un golf, là-bas, de 12 millions de dollars, histoire de mieux planter sa tente.

A Los Angeles, on lui prête la Rangers Airways ; dans l'Ohio, l'Overseas National Airways ; en Guyane hollandaise, l'Arzee Ohio Petroleum ; à Genève, la Socintec. Le journal Jeune Afrique *affirme que pas une goutte de pétrole ne se vend, pas un contrat n'est passé avec ITT-Espagne ou Boeing, sans qu'il ait son mot à dire et sa commission à toucher. Pauvres Arabes des djebels : peuvent-ils comprendre, s'ils apprennent cela, que tant de fric n'a été ainsi amassé que pour renforcer la cause suprême de la révolution ?*

Libération 5/7/78

D'autre part, démentant les informations publiées par Philippe Bernet dans l'*Aurore (Libération* du 4 juillet), un parent de Messaoud Zeghar, M. Mensouri a affirmé à Washingon que Dalila n'avait pas été remariée depuis son enlèvement. Ce ne serait pas Dalila mais une de ses nièces, Nassera Zeghar, fille cadette de Messaoud Zeghar, qui a épousé le 22 juin dernier, Djamal Driss, étudiant à l'université de San Francisco, et descendant d'une grande famille de notables algériens. Djamal Driss, a précisé Mensouri, était fiancé avec Nassera Zeghar et vivait avec elle depuis le début de l'année à Washington dans l'un des deux luxueux appartements dont son beau-frère dispose sur la rue Cathedral dans le quartier des ambassades.

Le lecteur aura compris que ce démenti confirme par ailleurs que Messaoud Zeghar ne risque pas de souffrir dans l'immédiat de la crise du logement. Entre son palais à El Eulma (Algérie), son appartement rue de la Paix (France), sa villa de Montreux (Suisse), ses appartements de Washington (USA) et sa propriété québécoise,

(...) M. Zeghar porte un éclatant témoignage de la possibilité d'un réussite personnelle dans un pays socialiste.

UN CERTAIN USAGE DU POUVOIR...

L'Express 4/7/78

(...) Complétons le dossier des coups de téléphone et des lettres. En juin 1977, libre, du Canada la jeune femme écrivait à la mère de Denis : *Je ne suis plus membre de cette tribu ! Ils nous ont menacés : d'après eux, il est facile de nous éliminer en payant n'importe qui. Ils m'ont dit que... je devais choisir entre mon retour en Algérie ou la mort. Je préfère la mort, car revenir en Algérie est impensable.* Juillet 1977 : *Je viens de recevoir un coup de téléphone de mon frère. Je suis encore toute tremblante à cause de toutes ses menaces.* Septembre 1977 : *Messaoud veut me faire payer ce que j'ai fait, il veut se venger*

(...) On ne peut s'étonner si des mandats d'arrestation n'ont pas été immédiatement lancés contre Zeghar et sa famille complices de l'enlèvement et protégés par les autorités algériennes. Celles-ci prétendent toujours qu'il s'agit d'une « affaire privée ». Le gouvernement algérien la traite pourtant en affaire fort publique : il continue de saisir les journaux étrangers, de plus en plus nombreux, qui y font allusion, il menace d'expulser les correspondants en poste à Alger s'ils en parlent — procédés classiques du chantage totalitaire.

(...) Denis Maschino se refuse à politiser son affaire. Mais, en un sens, les événements le dépassent. Il ne peut empêcher les policiers, les magistrats et les journalistes de faire leur métier.

Surtout, il n'est pas en son pouvoir d'empêcher que, à travers ce fait divers, à travers la personnalité de Messaoud Zeghar, membre éminent de la « nouvelle classe » algérienne, on ne pose les problèmes de la nature du régime. Trop souvent, malgré tout, la gauche s'obstine à le croire « progressiste », l'opposant aux pays « réactionnaires » de l'Orient arabe. Dalila est un fragment de la partie supérieure de l'iceberg. L'Algérie a bien signé, mais n'a pas ratifié les pactes internationaux concernant les droits économiques, sociaux et culturels. En pratique, elle viole constamment les droits des hommes, des femmes — et même des enfants.

UN CERTAIN USAGE DU POUVOIR...

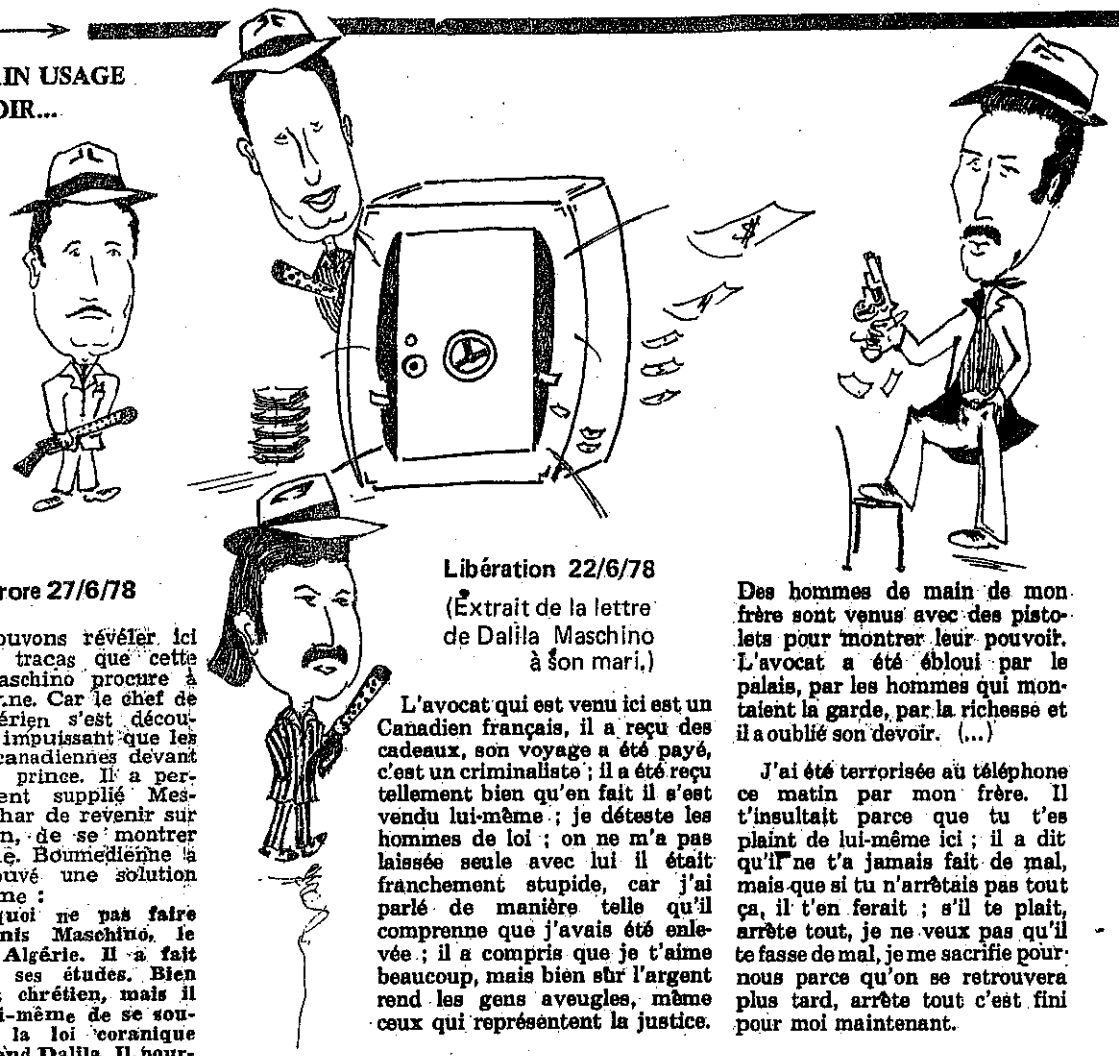

L'Aurore 27/6/78

Nous pouvons révéler ici l'immense tracas que cette affaire Maschino procure à Boumedien.ne. Car le chef de l'Etat algérien s'est découvert aussi impuissant que les autorités canadiennes devant le fait du prince. Il a personnellement supplié Messaoud Zeghar de revenir sur sa décision, de se montrer plus souple. Boumedienne a même trouvé une solution au problème :

« Pourquoi ne pas faire venir Denis Maschino, le mari, en Algérie. Il a fait ici tout : ses études. Bien sûr, il est chrétien, mais il accepte lui-même de se soumettre à la loi coranique si on lui rend Dalila. Il pourrait donc se convertir officiellement à l'Islam, on referait un mariage en Algérie et le couple s'engagerait à rester au moins un certain temps dans notre pays. »

Fermé à toute proposition, Messaoud Zeghar a refusé net. Dalila, 26 ans, subira sa loi. Elle épousera l'homme qu'il lui destine. De force, si nécessaire, comme il l'a enlevée. Le chef de l'Etat algérien s'est heurté à un mur. Messaoud Zeghar ne craint pas sa colère. D'une certaine manière, il est plus puissant que Boumedienne, contrôle toutes les affaires du pays, impose sa volonté.

A Boumedienne d'affronter l'opinion publique.

Libération 22/6/78

(Extrait de la lettre de Dalila Maschino à son mari.)

L'avocat qui est venu ici est un Canadien français, il a reçu des cadeaux, son voyage a été payé, c'est un criminaliste ; il a été reçu tellement bien qu'en fait il s'est vendu lui-même ; je déteste les hommes de loi ; on ne m'a pas laissée seule avec lui il était franchement stupide, car j'ai parlé de manière telle qu'il comprenne que j'avais été enlevée ; il a compris que je t'aime beaucoup, mais bien sûr l'argent rend les gens aveugles, même ceux qui représentent la justice.

Des hommes de main de mon frère sont venus avec des pistolets pour montrer leur pouvoir. L'avocat a été ébloui par le palais, par les hommes qui montaient la garde, par la richesse et il a oublié son devoir. (...)

J'ai été terrorisée au téléphone ce matin par mon frère. Il t'insultait parce que tu t'es plaint de lui-même ici ; il a dit qu'il ne t'a jamais fait de mal, mais que si tu n'arrêtais pas tout ça, il t'en ferait ; s'il te plait, arrête tout, je ne veux pas qu'il te fasse de mal, je me sacrifie pour nous parce qu'on se retrouvera plus tard, arrête tout c'est fini pour moi maintenant.

Le Canard Enchaîné 5/7/78

L'opinion, en Europe, s'inquiète, s'indigne ? Il décroche son téléphone, appelle RTL, déclare que « tout ça, c'est du cinéma », et tente de faire passer la voix d'une autre femme pour celle de sa sœur. Les scrupules ne l'étouffent pas.

Pour Dalila suppliciée, Boum ne répond pas aux suppliques. Comment le pourrait-il ? Comment pourrait-il s'opposer à son homme de l'ombre, qui sait tout sur lui depuis toujours ? Le visage humain de ce socialisme-là a une drôle de tête.

Libération 4/7/78

Mme Hamidi-Khodka explique qu'elle a alors téléphoné à son frère Hocine Zeghar en Algérie pour lui demander de lui envoyer le passeport souhaité. Elle prétend également l'avoir ensuite remise à Dalila *« lorsqu'elle est venue à Montréal en avril 1978 »*. Ce passeport a été émis le 13 mars 1978 à El Eulma — le village de Zeghar — et l'ambassade du Canada à Alger y a apposé un visa de tourisme, deux jours plus tard.

C'est avec ce passeport que M. Zeghar et d'autres membres de sa famille auraient fait franchir la frontière à Dalila, droguée, dans une chaise roulante.

Ces différentes opérations administratives ont été faites en l'absence de l'intéressé qui résidait alors à Montréal depuis deux ans et demi.

(...)

L'ambassade d'Algérie à Ottawa a confirmé au correspondant de l'AFP qu'il est impossible d'obtenir un passeport par correspondance, par procuration, et à plus forte raison par téléphone.

Nous publions ci-dessous la traduction d'articles parus dans la revue palestinienne : " Phalastine at Thawra - Avril 1978".

OU VA L'ALGERIE ?

quelques remarques sur certaines politiques du régime algérien au- it utopique de demander d'être (...) **Premièrement**, le régime al- st le seul parmi les régimes natio- à ne pas avoir exprimé – autrement qu'en paroles – de soutien aux forces du mouvement national libanais.

George Haoui s'est déjà exprimé au nom du Parti communiste libanais sur l'attitude du régime algérien vis-à-vis des forces du mouvement national libanais et lui a demandé d'abandonner, au moins en partie, cette attitude passive.

La position du régime algérien ne provient pas du tout de la faiblesse de ses moyens puisqu'il est considéré comme un des régimes bénéficiant des plus hauts revenus pétroliers. En tout état de cause, le prétexte, invoqué par une puissance ou un régime de la faiblesse de ses moyens matériels a une signification politique. Le soutien qu'accorde ou n'accorde pas le régime algérien ne s'explique que par des raisons politiques. On peut alors se poser les questions : est-ce dans l'intérêt du régime algérien d'être (par son silence) au côté des forces réactionnaires arabes ? Cette question est-elle purement imaginaire ou repose-t-elle sur une part de vérité ?

Deuxièmement, les rapports entre le régime algérien et la révolution palestinienne amènent de nombreuses réflexions. Le pouvoir algérien a défini sa position dans un mot-d'ordre lumineux : *"Nous soutenons toutes les décisions que prendront les Palestiniens"*. Ces Palestiniens que le pouvoir algérien aide sont en fait la direction de l'OLP.

Une telle position ne peut évidemment pas être progressiste comme elle ne peut être non plus le critère d'une position juste : le pouvoir saoudien, par exemple, soutient la direction de l'OLP ; de même en ce qui concerne le pouvoir marocain. L'Arabie saoudite et le Maroc sont en fait, et Arafat lui-même l'a reconnu, les régimes qui soutiennent le plus la direction de l'OLP ; mieux, ce sont les seuls qui l'inondent de millions.

Ainsi, lorsqu'un régime déclare *"Je suis avec la direction de l'OLP"*, cela ne signifie pas qu'il soit progressiste. Nous pouvons même affirmer que le pouvoir algérien soutient l'aile droitière de la direction de l'OLP, ses meilleurs représentants y étant Yasser Arafat, Khalid Al-Hassan, Abou Djihad, qui sont aussi, hélas, les meilleurs amis de l'Arabie saoudite.

D'autre part, le régime algérien s'est-il simplement contenté de prendre position en faveur de la direction de l'OLP ? En réalité, les faits montrent qu'il a joué un rôle important en encourageant la direction à négocier avec l'ennemi sioniste et à revendiquer un pouvoir politique, prenant pour cela l'exemple de la révolution algérienne elle-même qui a négocié avec la France, ignorant la différence énorme entre les deux situations. De toutes façons, la position du pouvoir algérien sur ce problème n'est pas nouvelle.

On s'est longtemps interrogé sur le rôle qu'a joué et que joue encore M'hamed Yazid, l'ambassadeur d'Algérie à Beyrouth. Il faut rappeler que M'hamed Yazid a été, dès le début de la révolution algérienne, l'un des plus chauds partisans de la négociation avec la France ; il a aussi été un important agent de liaison entre la révolution algérienne et le gouvernement américain (à l'époque où il était de l'intérêt des Etats-Unis de mettre fin aux formes anciennes de colonialisme dans les différentes régions du monde et de prendre la place des Anglais et des Français dans la nation arabe). (...)

Troisièmement, dans les milieux palestiniens on répétait avec insistance que le pouvoir algérien soutenait le bureau représentant la révolution palestinienne à Alger à la condition que ce bureau n'ait aucun rôle organisateur ; en fait le pouvoir algérien a soutenu le représentant de Arafat pour deux raisons : premièrement parce qu'il représentait Arafat et deuxièmement parce qu'il était pour la liquidation de toute tentative pour mettre sur pied, sur des bases de luttes conséquentes, une organisation des Palestiniens en Algérie.

Abou Khalil, l'ex- représentant de Arafat bénéficiait du soutien des "milieux" de la sécurité et de la police et de tous les appareils ; il a alors profité de ce soutien pour réprimer les Palestiniens et les menacer dans leurs emplois. Les autorités algériennes soumettaient les requêtes de tous les Palestiniens à Abou Khalil, que ce soit pour un poste, pour une visite, pour un voyage ou même pour la location d'un logement. Il ne restait plus aux Palestiniens qu'à s'en tenir à la ligne de Arafat ou à s'y opposer en revendiquant leurs droits les plus élémentaires. On a même dit à ce sujet – et on continue de le dire – qu'Abou Khalil représentait le pouvoir algérien auprès du peuple palestinien ; cela ne nous semble pas très loin de la vérité.

Pour camoufler sa véritable position vis-à-vis des forces nationales démocratiques palestiniennes, le pouvoir algérien s'abritait derrière cette phrase bien connue : *"La direction de l'OLP est votre représentant légal et nous, nous n'entretenons de relations qu'avec le représentant légal"*. Mais sur ce point, le pouvoir algérien, comme beaucoup d'autres régimes arabes, feint d'ignorer que ce sont ces régimes arabes qui ont inventé ce concept de "représentant légal" ainsi que leur politique du compromis ; comme ils feignent d'ignorer que cette "appellation officielle" ne peut pas effacer l'existence de deux lignes sur le plan palestinien : la ligne nationale démocratique et la ligne de compromis que les régimes réactionnaires ont qualifiée de représentant légal précisément parce que c'est seulement une "ligne de compromis".

Quatrièmement, à la lumière de ce qui précède, la position du pouvoir algérien vis-à-vis de la question de "la fin du conflit arabo-sioniste" apparaît clairement : il est pour la fin de ce conflit ; il s'est choisi les moyens adéquats pour faire connaître sa position ; dans le fond il adopte la même position que celle des partisans du compromis sur le plan arabe.

Cinquièmement, le pouvoir algérien a décidé de jouer, d'une manière active et efficace, un rôle d'intermédiaire entre la direction de l'OLP et le pouvoir jordanien et ce par l'intermédiaire de M'hamed Yazid et d'autres. Cette démarche ne vise qu'à coordonner la diplomatie du pouvoir jordanien et celle de la direction de l'OLP sur la base d'un règlement de compromis.

Comment doit-on apprécier cette politique ? Sert-elle la voie révolutionnaire de libération ou bien, comme le reconnaissent certains partisans du compromis,

va-t-elle dans le sens de la ligne droitière réactionnaire arabe ?

Sixièmement, pour comprendre la politique de "front de la fermeté" du pouvoir algérien, de nombreuses précisions sont nécessaires. Le régime algérien a entrepris de jouer un rôle de conciliateur entre le "front de fermeté" et les régimes réactionnaires arabes, s'efforçant de rallier ces derniers aux premiers. Rallier l'Arabie Saoudite ! Que resterait-il alors de la "fermeté..." ? Comment le pouvoir algérien a-t-il pu s'imaginer que les régimes réactionnaires s'opposeraient à leur allié, à un des leurs : Anouar As-Sadate ? Comment s'opposeraient-ils à la ligne tracée par l'impérialisme et la réaction qui lui ont préparé les conditions favorables de leurs existences ? Cette évidence ne peut pas avoir échappé au pouvoir algérien.

On peut penser alors, étant donné la complexité de ce problème, que le pouvoir algérien a eu pour intention d'isoler son adversaire, le pouvoir marocain... (...)

Septièmement, si l'on peut être compréhensif sur les conseils que donne le pouvoir algérien en prônant la négociation, est-ce la révolution algérienne qui lui a inspiré l'idée de la nécessité du retrait des combattants du Sud-Liban pour faciliter l'application de la résolution 425, qui prévoit le remplacement des forces combattantes par celles de l'ONU ?

Non content de demeurer spectateur, en compagnie d'autres de ses partenaires du front de la fermeté, devant l'agression contre le Sud-Liban, le pouvoir algérien conseille d'accepter la résolution 425 avec tout ce qu'elle contient. En réalité, on ne sait pas ce qui reste de fermeté, ni ce qui reste de patriotisme chez certains de ses membres qui n'ont pas défendu la terre arabe, et on ne sait pas non plus ce qui va rester encore de nationalisme chez le pouvoir algérien lorsqu'il prend une telle position.

Il serait intéressant de rapporter quelques aspects de l'analyse de la conjoncture que fait le pouvoir algérien. D'après un de ses journaux officiels, qui s'expriment en son nom, ce serait la position du pouvoir syrien vis-à-vis du conflit algéro-marocain qui a poussé l'alliance impérialo-sioniste à punir ce pouvoir par l'occupation du Sud-Liban afin que la Syrie s'engage dans une guerre contre Israël à un moment où elle n'était pas prête !

Le conflit algéro-marocain serait donc le cœur du conflit dans la nation arabe et le conflit arabo-sioniste n'en serait qu'un aspect ! (...) (nº 16 - avril 1978)

LE POUVOIR ALGERIEN MELANGE LES TORCHONS ET LES SERVIETTES

Il y a quelques jours, le président algérien a adressé à Anouar As-Sadate une lettre dans laquelle il a déclaré : *"Lorsque tu as des divergences avec les Palestiniens, il n'est pas possible que je m'entende avec toi"* ; et dans un de ses discours devant l'UGTA : *"Je ne fais pas de reproches aux Etats-Unis. Ils ont leurs intérêts dans la région et c'est leur droit de s'en préoccuper et de les défendre"*. Enfin, dans la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères du "front du refus" à Damas, le délégué algérien a proposé de discuter et d'accepter la résolution 425 du Conseil de sécurité. A cet effet, il s'est même adressé à son collègue représentant la direction de l'OLP pour lui vanter la résolution, alors que tout le monde savait que la résolution était un projet purement américain.

Que représentent donc ces indices par rapport à ce que nous réserve le pouvoir algérien ? Ce n'est sans nul doute qu'un aspect d'une position cohérente à un moment qui exige plus qu'avant la clarification et qui pousse à mettre les points sur les "i".

Le président algérien dit qu'il est avec les Palestiniens contre ceux qui ne sont pas d'accord avec eux et c'est l'essentiel de sa position "patriotique" ! ! C'est comme si quelqu'un disait *"n'allez pas à la prière"* sans terminer le verset du Coran (...)

Les Palestiniens ne sont pas un simple mot, mais un peuple, une cause et une patrie. Le peuple se compose de couches et de classes et chacune a ses intérêts et sa voie ; la cause a des perspectives nombreuses et ramifiées et la patrie est sous l'occupation directe.

(...) Or la patrie signifie maintenant pour certains la rive orientale du Jourdain et le territoire de Gaza. Ce n'est plus la Palestine qu'on voyait sur la carte de la nation arabe ou sur celle de Bilad As-Sham.

Voilà ce qui est en train d'être inculqué aux gens, Monsieur le Président !

Est-ce qu'il nous suffira, après cela, de dire que tu es avec la Palestine ? (...)

Mais peut-être diras-tu que tu es avec l'Organisation de libération en tant que seul représentant légal du peuple palestinien ?

Nous, nous disons que cela aussi ne suffit pas à définir une véritable position patriotique.

L'Organisation de libération, vous l'avez couronnée, toi et tes frères les rois et les présidents, à Rabat et à Alger.

Vous avez fait cela après que vous vous soyez convaincus du fossé qu'il y avait entre elle et le peuple palestinien et ses droits légitimes, après que vous ayez supprimé de votre vocabulaire la libération de la Palestine, peut-être après que vous vous soyez convaincus qu'elle recherchait les faveurs de Washington et qu'elle garantissait ses intérêts dans la région et son droit à les défendre plus que vous ne l'avez déclaré vous-mêmes, et enfin après que vous vous soyez mis à jouer le grand jeu des airs différents.

Et c'est pour cela qu'il n'est plus possible à présent de mélanger les torchons et les serviettes. (2 avril 1978)

LE MAHGREB ARABE DANS LE CERCLE DU SILENCE.

Depuis quelques semaines, des contacts intenses se déroulent entre les deux régimes marocain et algérien en vue d'aplanir les divergences au sujet du Sahara occidental.

Des envoyés algériens et marocains se sont rencontrés, il y a deux mois, et à trois reprises, dans la capitale française. Le gouvernement français a été constamment au courant des déplacements des deux délégations.

Par ailleurs, une rencontre a été organisée à Alger, dans un grand climat de secret entre des députés marocains appartenant au parti marocain des indépendants et des députés de l'assemblée populaire algérienne.

COMBAT IMPERIALISTE SUR LE RING ALGERIEN.

Le combat impérialiste entre le capitalisme français et le capitalisme américain date des années 70 ; et, dernièrement, le capitalisme français est tombé K.O. sur le ring algérien, le capitalisme américain ayant triomphé de lui au 13ème round.

Les sociétés françaises ont fini par être chassées des champs de pétrole et de gaz, par des voies diverses, et il ne reste plus à la France, en Algérie, que quelques quantités de vin et un peu d'agrumes.

Quant au gaz, au pétrole et à ses dérivés, ils ont pris le chemin du programme Carter et il n'y a pas meilleure preuve à cela que les dires du secrétaire Jonathan Randal.

Le besoin d'énergie rapproche l'Amérique de l'Algérie ! (23 avril 1978

Les deux délégations ont discuté un projet de propositions qui fait l'objet de négociations secrètes à un haut niveau.

Cette réunion a été le résultat d'un changement important dans la position algérienne, puisque le régime algérien avait [illegible] les discussions avec le régime [illegible] sur le sujet soient bilatérales en [illegible] le principe de la nature pure-[illegible]o-marocaine de ce problème.

[illegible] remarquer aussi que la plupart [illegible] membres de la délégation parlementaire marocaine sont des représentants des régions frontalières de la partie du Sahara occidental limitrophe à l'Algérie et ont été à la tête des députés qui ont lutté pour le retour du Sahara au Maroc.

Les sources bien informées dans les deux pays n'excluent pas l'idée que l'étape suivante des contacts, dans le cas où ceux-ci réussiraient, serait une rencontre au sommet entre le roi du Maroc et le président Boumedienne pour couronner leur réconciliation et la normalisation des relations entre les deux pays.

Il est à souligner que les responsables en Algérie ont nié qu'il y ait eu des contacts entre eux et le régime marocain, malgré le fait que nombre des contacts ont été révélés par plusieurs journaux arabes et étrangers et par plusieurs sources, et cela en plus de l'atténuation des campagnes de presse entre les deux pays, de la réduction des informations sur les activités du Front Polisario et de l'absence de ses leaders des medias algériennes au cours des dernières semaines.

A cela, il faut ajouter que le président Houari Boumedienne n'a pas du tout abordé la question du Sahara occidental dans son discours devant le cinquième congrès de l'UGTA.

Tous ces indices laissent à penser qu'il y a là une concession au régime marocain en liaison avec les contacts secrets qui se déroulent entre les deux pays.

(30 avril 1978) □

La tribune de Blanc Mesnil
Avril 1978
(Mensuel d'information de la Section du Parti Socialiste)

La gauche française et l'Algérie

Point de vue d'un militant algérien

Le pouvoir algérien trompe encore bien des gens dans le camp de ceux qui se réclament de la pensée révolutionnaire. Il sème la confusion car il se cache derrière le masque du Socialisme. Il est aidé dans cette tache de mystification par la Gauche française qui lui apporte une large publicité.

Quelle est donc la véritable nature de classe de l'État algérien ? Répondre correctement à cette question c'est contribuer à démasquer le pouvoir de Boumédienne. C'est permettre de faire la démarcation entre révolutionnaire et non-révolutionnaire.

UN CAPITALISME D'ETAT

L'État algérien représente les intérêts d'une alliance de classes : la bourgeoisie d'État et privée, la petite bourgeoisie bureaucratique.

La force hégémonique du bloc au pouvoir est la bourgeoisie d'État. Celle-ci rassemble l'ensemble des dirigeants des appareils administratifs ; économiques, militaires, culturels et idéologiques. Le mouvement de nationalisations lui a permis de se doter d'une base matérielle. C'est ainsi qu'elle contrôle les moyens de production et s'approprie le surproduit social sous couvert de la « propriété publique ».

La bourgeoisie d'État s'assure une double source de profit :
— nationale par l'exploitation des travailleurs algériens, le racket et le détournement de fonds publics.
— étrangère provenant des relations avec l'impérialisme (Royalties, pots de vin, commissions à l'occasion de la signature de contrats de toute nature, de projets, etc...)

L'extorsion de plus value est affectée :
— soit à la consommation personnelle (villas, voitures de luxe, lieux de débauche, voyages, etc...)
— soit au placement à l'étranger dans des comptes bancaires ou dans des secteurs spéculatifs (commerces de gros, hôtels, cafés-restaurants...).
— soit à l'accumulation dans le secteur capitaliste privé en Algérie. Il est notoirement connu que les plus gros capitalistes privés (affairistes, industriels, propriétaires fonciers) servent de prête-noms pour les bourgeois d'État. Le capitalisme privé se développe à l'ombre du capitalisme d'État.

D'une manière générale, les membres de la bourgeoisie d'État se recrutent parmi les couches diverses de la petite bourgeoisie bureaucratique (membres des appareils politiques, syndicaux, militaires, diplômés, etc...).

L'idéologie de la bourgeoisie d'Etat se fonde sur le culte de la force, de la technique, de l'économisme. Autrement dit, tout l'arsenal d'arguments et de justifications destiné à écarter les masses populaires du pouvoir et de la direction de l'activité productive.

UN REGIME TOTALITAIRE

Le régime en place est issu d'un coup d'État. Il est totalitaire. Il repose sur l'institution du parti unique et du syndicat unique. Le droit de grève est interdit (Art. 171 du code pénal). Il n'existe pas de liberté d'organisation, d'expression et de publication. Les « élections » organisées depuis 1962 ont toujours revêtu l'allure d'une véritable parodie (désignation des candidats, fraude et bourrage des urnes, résultats à 99 %...). La presse est muselée, l'information manipulée.

Les gens du peuple sont soumis à l'arbitraire policier et bureaucratique, aux abus de pouvoir. Ce qui alimente un climat de crainte et d'insécurité.

Les rapports avec les masses reposent sur le mépris. Le conformisme est érigé en doctrine. Tous ceux qui dénoncent l'oppression de classe, qui expriment des avis et opinions contraires aux points de vue officiels sont assimilés systématiquement à des « traitres à la solde de la réaction et de l'impérialisme ». Le terrorisme politique se fixe ainsi pour objectif de briser tout esprit de résistance, d'initiative et de critique.

L'intox et la corruption sont élevés au rang d'une institution. Les assassinats politiques (Khider, Krim Belkacem, etc...) sont érigés en système de gouvernement.

La répression vise les masses populaires. Son but est d'empêcher les travailleurs :
— d'avoir leur propre expression politique
— de s'organiser en force autonome.

LA PENETRATION IMPÉRIALISTE

L'Algérie est profondément intégrée au marché capitaliste mondial. La pénétration impérialiste se fait par l'intermédiaire de l'État et des sociétés dites nationales. Sa spécialisation internationale s'articule autour du pillage des hydrocarbures (pétrole et gaz) et de l'exportation de la force de travail (l'émigration).

La dépendance de l'Algérie est multiforme :
— commerciale : la quasi-totalité des échanges commerciaux de l'Algérie se fait avec les pays capitalistes avancés. Elle est tributaire de ces derniers pour son approvisionnement en biens d'équipement, en biens de consommation alimentaires, etc...
— financière : la dette extérieure de l'Algérie dépasse le chiffre record de 50 milliards de dinars. C'est l'un des pays les plus endettés du monde.
— technologique : l'Algérie fait la fortune des firmes multinationales productrices de biens d'équipement et des bureaux d'études étrangers. En 1973, les achats de brevets et licences représentent 800 millions de dinars. Les projets sophistiqués et conçus à l'extérieur se sont adaptés au niveau technique des cadres algériens. De sorte que le pouvoir entretient une multitude de coopérants qui impulsent l'activité économique.
— alimentaire : le taux annuel de régression de l'agriculture algérienne atteint 4 %. Le recours au marché extérieur est

vital pour faire face au déséquilibre alimentaire. A titre d'exemple, l'Algérie importe environ 60 % de sa consommation de ble

Le « non alignement » et « l'anti-impérialisme » du pouvoir algérien font partie du rituel démagogique utilisé pour tenter de masquer la pénétration impérialiste et les atteintes de l'indépendance nationale. Ils camouflent mal une soumission de plus en plus forte aux Etats-Unis qui, après avoir évincé la France, sont devenus la première puissance étrangère implantée en Algérie.

LA DÉGRADATION DE LA SITUATION DES MASSES

La situation des classes laborieuses et déshéritées ne cesse de se dégrader. Le chômage s'accroît : des millions d'Algériens restent sans travail. Une partie des chômeurs est exportée vers l'étranger. Ainsi l'émigration a presque quadruplé depuis 1962. Les pénuries sont permanentes. Elles portent sur la plupart des biens de consommation courante (semoule, savon, légumes, huile etc...). Ce qui entraîne une inflation chronique alors que les salaires sont bloqués depuis des années. La majeure partie des travailleurs touchent moins de 500 F et le coût de la vie en Algérie n'a rien à envier au coût de la vie en France. La question du logement est d'une gravité alarmante. La vétusté et la surcharge des logements favorisent la promiscuité et le développement des épidémies. Les bidonvilles s'étendent et se multiplient à la suite d'un très fort mouvement d'exode rural. La situation sanitaire est désastreuse (insuffisance de l'infrastructure hopitalière, rareté des médicaments, médiocrité du corps médical).

La dégradation des conditions de vie est liée à la nature capitaliste du pouvoir qui privilégie une minorité et appauvrit la majorité. Elle est la cause d'un profond mécontentement chez les classes populaires.

LE DEVELOPPEMENT DES LUTTES POPULAIRES

Les manifestations de colère se multiplient en Algérie. Le mouvement revendicatif des travailleurs se développe. Les grèves, malgré leur interdiction absolue touchent aussi bien le secteur capitaliste privé que le secteur capitaliste d'État. Elles ébranlent le mur du silence dressé par la bourgeoisie algérienne.

Chez la paysannerie, les désistements dans la « Révolution agraire » s'amplifient. L'agitation gagne de plus en plus les jeunes et notamment les étudiants.

Face à la répression, les travailleurs ont mis au point une nouvelle forme de lutte qui inquiète beaucoup la bourgeoisie : c'est l'absentéisme et la grève de la productivité.

Ces luttes ont un caractère économique. Elles sont une résistance à l'exploitation (augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail, arrêt des licenciements, des brimades et des injures dans les entreprises). Elles n'atteignent pas le seuil de la remise en cause de la nature de classe de l'État. D'où la nécessité d'une lutte idéologique pour une plus grande élévation de la conscience des travailleurs.

Cette montée des luttes et leur politisation constituent la base de la construction d'un mouvement révolutionnaire en Algérie.

CRISE AU SOMMET ET STRATÉGIE DE LA TENSION

L'essor des luttes populaires aiguise les contradictions au sommet. Celles-ci sont aggravées par la faillite de la politique économique et sociale. Le plan quadriennal (1969-1973) s'est achevé dans le silence. Le bilan s'est avéré catastrophique. Les fractions du pouvoir s'accusent mutuellement. Elles en arrivent même à s'entretuer. Les conflits pour le partage du gâteau deviennent de plus en plus violents. Les tenants du pouvoir ont du mal à se présenter unis face aux masses. D'où le recours aux manœuvres, aux diversions les plus variées et à la stratégie de la tension permanente pour tenter de restructurer l'alliance de classes au sommet. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre « l'affaire du Sahara occidental ». Celle-ci arrive à point nommé pour essayer de :
— redorer le blason du régime sur le plan international
— ressouder le pouvoir d'État secoué par une crise ouverte
— instaurer un climat de guerre à la faveur duquel le régime de Boumédienne tente d'accroître la répression et l'exploitation des travailleurs.

Mais c'est en vain. L'exploitation de « l'affaire du Sahara occidental » n'a pas apporté les résultats escomptés. Le voyage de Sadate en Israël puis la réunion du congrès préfabriqué du syndicat de l'U.G.T.A. le 25 Février-mars sont l'occasion pour tenter une fois de plus de trouver un dérivatif à la situation de crise interne et pour amorcer une nouvelle fuite en avant.

UN PROJET NÉO-COLONIAL ?

Sur le plan international, le pouvoir se trouve de plus en plus isolé. D'où son acharnement à sceller de nouvelles alliances externes. C'est le cas notamment avec la Gauche française.

La Gauche française ne cesse d'alimenter la propagande en faveur du régime d'Alger. Pourquoi tant de zèle ? Ce soutien ne couvre-t-il pas une visée politique : celle d'un projet néo-colonial pour l'Algérie dans la perspective d'une éventuelle arrivée au pouvoir ? L'Humanité du 7 avril 1977 déclare « si nos ne nous efforçons pas d'y parvenir (c.à.d. de « dégeler » les relations franco-algériennes), en dépit d'un passé commun, bientôt la R.F.A. ou les Etats-Unis prendront notre place ». Quand au CERES, aile « gauche » du P.S., il s'exprime ainsi : « L'Europe du Sud Socialiste doit chercher autour du contour méditerranéen les alliances qui la conforteraient ».

Dans tous les cas, soutenir un régime qui instaure la Dictature c'est favoriser la Dictature elle-même. C'est objectivement agir en complice.

IMPOSER LA DÉMOCRATIE EN ALGÉRIE

Il est important aujourd'hui de développer un vaste courant d'opinion national et international pour :
— démasquer et isoler le pouvoir totalitaire d'Alger
— soutenir et populariser les luttes populaires
— imposer la démocratie en Algérie ; les travailleurs doivent se doter des armes nécessaires (liberté d'organisation, d'expression, de réunion, de manifestation, liberté syndical, droit de grève, etc...) pour défendre leurs intérêts légitimes et émerger sur la scène politique en tant que force autonome et organisée.

Jeune Afrique du 29-3-78 - no 899-

Intimité. – Les hommes d'affaires américains n'hésitent pas à qualifier d'intimes leurs relations avec l'Algérie. Ils sont convaincus que l'obstacle « idéologique » qui les sépare n'en est pas un dans le domaine économique.

Preuves en sont : l'accueil « chaleureux » réservé en privé par le président Boumedienne à la délégation US venue assister à l'inauguration, en février 1978, du complexe de liquéfaction de gaz d'Arzew et la « ruée » des Américains vers Alger : les derniers venus ont installé leur « quartier général » dans un étage complet du plus grand hôtel de la place, El-Aurassi, en attendant de se construire, comme leurs prédécesseurs, des villas particulières.

Contacts. - En dépit des démentis publiés par les deux parties, des contacts secrets ont bien eu lieu ces dernières semaines entre représentants des gouvernements marocain et algérien. MM. Ahmed Réda Guédira, conseiller du roi Hassan II, et Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères, se sont rencontrés deux fois à Paris et une troisième à Genève. Les entretiens portaient bien entendu sur la crise du Sahara et avaient pour objectif de préparer une é entuelle rencontre au sommet.

Jeune Afrique du 24-5-78 - no 907 -

point de vue

LIBERTE ET SOCIALISME
Note critique

Alors qu'il n'est pratiquement plus possible aujourd'hui de se faire d'illusions ou d'évacuer le problème de la démocratie ou des libertés dans les pays africains et notamment ceux considérés comme "progressistes" (parmi lesquels l'Algérie), de nombreuses prises de position, des articles, des ouvrages, etc... ont pour objet la démocratie ou les libertés. Ainsi un essai paru dans "Afrique" n° 7 (janvier 1978), intitulé "Liberté et socialisme", tente d'expliquer sinon la faillite du moins les abus commis dans ces pays pour lesquels socialisme est devenu synonyme de dictature.

Dans une première partie, l'auteur, sans remettre en cause la théorie d'une voie "non capitaliste" vers le socialisme, justifie celle-ci par des "conditions 'objectives' de l'ordre social" imposées à tous les groupes sociaux poursuivant ainsi des "objectifs de caractère essentiellement démocratique, anti-féodal et anti-impérialiste"; cette politique est alors menée sous la direction de la nouvelle bourgeoisie, qui représenterait ainsi l'ensemble des forces "progressistes".

Ensuite l'auteur constate que dans ces pays, qui malgré tout seraient actuellement en transition vers le socialisme, le sacrifice de la démocratie et de la liberté est considéré comme la "contrepartie du socialisme, voie du développement non capitaliste". Cette attitude est expliquée par le fait que la démocratie ne serait qu'une "illusion bourgeoise" permettant à la bourgeoisie de mieux exploiter les travailleurs. Comme le fait justement remarquer l'auteur, cette démocratie, ces droits, ne sont que les fruits d'une lutte longue et acharnée menée par les masses. L'auteur, dans la dernière partie de son essai, expose les moyens de mettre fin à "toutes les formes de domination" dans ces pays; pour cela la mise en place d'une "démocratie politique" devrait permettre aux citoyens une large participation aux affaires de l'Etat. En outre, les problèmes d'ordre économique pourraient ainsi trouver une solution.

Un certain nombre de remarques sont nécessaires à la lecture de cet essai :

1 - Tout d'abord l'auteur procède par affirmations sans apporter une argumentation solide à l'appui. Ainsi écrire que dans ces pays "la transition vers le socialisme s'effectue désormais, en théorie comme en pratique, sans passer par le stade capitaliste" relève de la méconnaissance de la réalité qui n'est plus permise aujourd'hui pour ce qui concerne l'Algérie où le capitalisme d'Etat s'implante à coups de milliards. Ajouter que dans ce cas il suffit que la bourgeoisie et la petite bourgeoisie "progressistes" prennent la direction d'une alliance pour lutter contre le capitalisme (lequel?) et l'impérialisme, c'est renier la lutte des classes au profit d'une collaboration avec toutes les forces dites progressistes. De toute façon pour les Algériens cette argumentation n'est pas nouvelle; le P.A.G.S., représentant du révisionnisme en Algérie, en est le défenseur le plus acharné.

2 - Ecrire que ces pays "progressistes", de "démocratie nationale" où l'absence de démocratie et de libertés publiques ne fait pourtant aucun doute pour l'auteur, sont en "transition vers le socialisme", est en totale contradiction avec ce qu'il affirme dans le même article : "Les régimes politiques qui ne parviennent pas à créer des conditions favorables à la reconnaissance des droits civiques élémentaires peuvent s'affubler du nom qu'ils veulent, ils ne sont certainement pas socialistes", ainsi qu'avec le fait (dont il est tout aussi conscient) que ces "sociétés non capitalistes continuent d'appliquer en économie les règles classiques de l'époque coloniale".

3 - Enfin, contrairement à ce qui est affirmé, ce n'est pas de "l'élargissement des libertés et de la démocratie que l'on peut espérer résoudre les problèmes d'ordre économique". Ceux-ci nécessitent la définition de choix politiques clairs qui, s'ils ne peuvent être définis que dans un cadre démocratique, ne peuvent être appliqués qu'en régime socialiste; le capitalisme, dans ces pays dominés, aggrave les problèmes économiques au contraire (dépendance vis-à-vis de l'impérialisme, pillage, contradictions de classes aigües, ...).

Finalement, par cet article, l'auteur ne propose nullement aux masses populaires des objectifs de lutte autonome, hors du cadre instauré par le pouvoir. Il ne remet pas en cause le système en place, tout au plus cherche-t-il à en rendre plus efficace le fonctionnement au profit de la bourgeoisie. Mais celle-ci n'a pas attendu que la recette lui soit offerte; des tentatives de récupération du mouvement de lutte pour la démocratie ont déjà été opérées dans nombre de pays africains. Les "débats historiques sur la charte" et les mascarades électorales successives sont la variante "algérienne" de cette récupération.

la destruction des agricultures des pays dominés a transformé les paysans en chômeurs sur leurs propres terres...

LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE

La famine spectaculaire qui, de 1968 à 1973, a tué plus de 100 000 personnes en Afrique, et qui, de manière permanente, menace la vie de 500 millions d'hommes, a marqué une mutation profonde dans les mécanismes de la domination impérialiste. Elle a révélé l'aspect principal du problème : les pays sous domination impérialiste ont subi une telle destruction de leur équilibre socio-économique que le moindre accident climatique (sécheresse ou inondation) remet en question la survie même des populations.

Cette destruction était un phénomène apparent depuis le développement des conquêtes coloniales : en Asie, en Amérique latine, en Afrique, les paysans ruinés par le développement du capitalisme, se retrouvaient chômeurs sur leurs propres terres, sous-prolétaires agglomérés aux portes des villes ou exploités dans les mines et les usines.

Après une première phase de pillage, et d'exploitation "sauvage" des ressources minières et agricoles et de la force de travail directement disponible dans les colonies (esclavage, travail forcé), les puissances impérialistes ont spécialisé par la force les agricultures des pays dominés dans la production destinée à l'exportation, au détriment des cultures vivrières.

Mais les conséquences même de cette exploitation - refoulement des paysans, chômage, bas revenus, développement de l'auto - consommation-ne permettaient pas aux puissances impérialistes d'écouler leur production agricole dans les pays dominés.

Aussi, afin d'intégrer l'ensemble des populations des pays dominés dans la sphère d'exploitation impérialiste et d'en approfondir le champ, il fallait briser toute forme de résistance :

- en accentuant l'oeuvre de destruction de l'agriculture pour supprimer la production d'autosubsistance et faire totalement dépendre les paysans du marché mondial pour leur approvisionnement,
- en ouvrant des débouchés de plus en plus étendus pour les produits des pays capitalistes (machines, engrais, technologie et capitaux) par la promotion d'entreprises de "modernisation" de l'agriculture des pays dominés.
- en renforçant la domination politique qui permet de sauvegarder le fonctionnement du système.

Ces tâches ont été menées à bonne fin par les bourgeoisies locales privées ou étatiques, qui ont relayé l'action des puissances impérialistes.

1 – L'ARME DE L'«AIDE» ALIMENTAIRE : LA STRATEGIE DES USA

Aujourd'hui, la domination agricole des Etats-Unis est l'illustration de cette politique : principal exportateur de biens agricoles et alimentaires, ils vendent à la plupart des pays dominés dont le déficit vivrier, pour les seules céréales, a atteint le chiffre record de 55 millions de tonnes en 1976, pour une valeur de 9 milliards de dollars.

Les supports de la politique qui en 20 ans a transformé cette agriculture excédentaire (15 pour cent des superficies totales laissées en jachère forcée) en instrument de domination politique et économique, ont été l'"aide" alimentaire (depuis 1954) et l'"aide" au développement agricole (depuis 1965) fournies par les puissances impérialistes aux pays dominés.

Dans le but soi-disant humanitaire de soulager les populations que le développement du capitalisme a ruinées, les pays impérialistes ont dépensé des sommes considérables.

Pendant la période 1965-1974 l'"aide" alimentaire s'est chiffrée à environ 1,2 milliard de dollars par an. Elle a atteint 2,5 milliards en 1975. Que signifient de tels chiffres et quels effets cette "aide" a - t- elle sur les donateurs et les receveurs ? La stratégie des USA en la matière apporte une réponse à ces questions.

Les bénéfices de l'«aide»

L'aide alimentaire des USA aux pays dominés est réglementée par une loi votée en 1950 par le Congrès américain et toujours en conduite depuis cette date. (Public Law 480).

La loi prévoit plusieurs modalités à cette "aide" :

- l'octroi de dons,
- la signature d'accords de troc : échange de céréales US contre des produits stratégiques (pétrole, minerai etc...),
- la signature de contrats de vente payables dans la monnaie du pays receveur,
- la signature de contrats de vente libellés en dollars, accom

)agnés d'accords de crédits.

Le but initial de cette aide était de permettre d'écouler la production excédentaire des USA.

En pratique, au fur et à mesure que le marché mondial des céréales se modifiait, la part des dons dans l'aide des USA s'est restreinte : elle est passée de 16 millions de tonnes en 1960, à 9 millions en 1970 et 3 millions en 1974.

1973, c'est seulement en cas "d'urgence" que les Etats-Unis consentent des aides qui sont soumises à un taux d'intérêt (pour cent) et remboursables en dollars, sur une période

le de cette politique s'est traduit par un certain nombre pour l'économie américaine:

us céréalier qui existait depuis le début du siècle s'est résorbé. Bien plus : entre 1970 et 1973, plus de 20 millions d'hectares (15 pour cent des superficies cultivées) qui taient laissés en jachère à cause des surproductions, ont éte plantés en céréales.

- Les aides et subventions qui étaient versées aux producteurs par le gouvernement US pour maintenir les terres en jachère ont été supprimées.

- Les cours intérieurs des céréales ont été maintenus, préservant ainsi les revenus des producteurs américains, malgré les capacités excédentaires.

- Les cours mondiaux des céréales ont été maintenus à leur niveau dans les mêmes conditions, préservant les recettes des USA, principal exportateur.

- Les USA économisent les coûts de stockage qui leur étaient imposés par une production excédentaire.

- Ils financent de nombreuses dépenses dans les pays sous-développés grâce aux accords en monnaie locale et aux accords de troc. Entre juillet 1954 et décembre 1967 ces dépenses ont porté sur :

- 125 millions de dollars d'aide militaire,
- 1.570 millions de dollars d'achats de produits stratégiques,
- 620 millions de dollars d'achats de biens destinés à la défense nationale,
- 90 millions de dollars pour construire des logements militaires,
- 1009 millions de dollars d'achats d'obligations et de titres divers.

- De plus, les financements accordés au titre de l' "aide" provoquent des reflux importants de profits financiers.

Le renforcement de la domination

- La domination économique :

Dans les pays sous-développés où les structures économiques le permettent (petite propriété paysanne privée ou communautaire), le maintien des prix des produits agricoles vivriers à leur niveau minimum pousse les producteurs, qui voient leurs revenus diminuer en valeur réelle, à se replier de plus en plus sur l'autoconsommation et provoque la baisse de la production agricole. Dans d'autres pays (Sahel, par exemple), où l'intégration au marché monétaire est plus poussée (importation de modèles de consommation, exigence de l'impôt, abandon du troc), la stagnation des prix agricoles provoqués par l'"aide" ou l'importation, encaîne la multiplication des cultures commerciales, seule source de revenus monétaires. Le résultat est identique : régression de la production vivrière et dépendance alimentaire.

Les salaires des travailleurs des pays sous-développés sont maintenus artificiellement bas par la fourniture de biens alimentaires à bas prix, ce qui permet de renforcer l'exploitation directe des travailleurs et les mécanismes d'échange inégal avec les pays capitalistes développés.

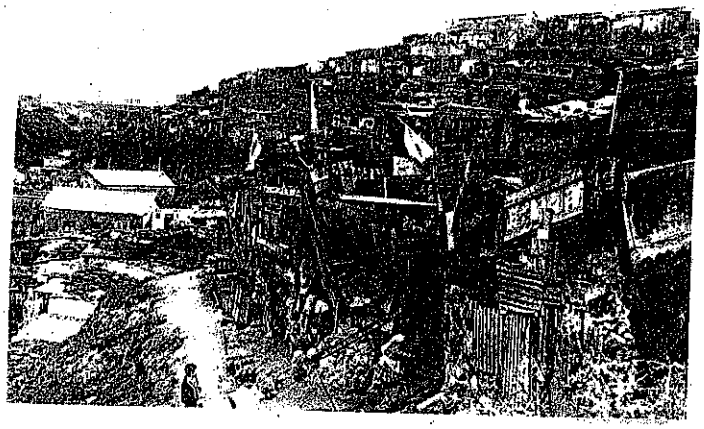

... ou en sous prolétaires agglomérés aux portes des villes.

— Le renforcement des bourgeoisies locales :

L'" aide"alimentaire permet aux gouvernements de différer ou d'éviter les conflits sociaux et les émeutes que pouvait provoquer la dégradation du niveau de vie des masses. Elle constitue en outre un moyen important de démobilisation des populations : les distributions gratuites ou peu onéreuses de biens alimentaires créent une mentalité d'"assistés". Peu à peu, le seul recours envisageable pour les victimes de l'exploitation devient la quête de la "charité" gouvernementale.

Cet aspect de l'aide est primordial : la répression des récentes "émeutes de la faim" en Iran, au Pérou, en Egypte, au Guatemala, etc ., a prouvé que les régimes des pays sous-développés sont affolés par la menace d'explosion du mécontentement populaire.

Une seconde conséquence politique est le renforcement des classes improductives : les recettes en monnaie locale des contrats américains alimentent les dépenses de fonctionnement, principalement militaires, des pays dominés, entretenant ainsi des bureaucraties soumises.

— La domination financière, alimentaire et politique :

La politique des USA ne les a pas seulement dotés de la capacité d'affamer ou de soumettre des peuples entiers dont l'alimentation dépend de Washington. Elle leur a fourni, grâce aux contrats en monnaie locale, la capacité de dicter leurs volontés aux régimes des pays aidés : les USA détiennent, dans les banques locales, de formidables encaisses monétaires qui, mises brutalement sur le marché, peuvent provoquer des inflations sans précédent. En Inde et au Pakistan, par exemple, ces "fonds de contrepartie" aux accords d'aide, représentent environ un tiers de la masse monétaire totale.

La toute puissance agricole des USA s'est tellement affirmée que les autorités politiques américaines pensent en faire une des armes principales de leur action.

Ainsi, un rapport de la C.I.A. de l'été 1974 estime que "ce rôle important de fournisseur de vivres procurera des moyens d'influence accrus. (...) Washington aurait le pouvoir de décider de la vie et de la mort des masses d'hommes pauvres".

L'idée d'un cartel de producteurs de céréales regroupant les USA, le Canada, l'Argentine et l'Océanie pour servir cette stratégie a souvent été évoquée par les USA ; ces quatre producteurs exportent environ 80 pour cent du blé commercialisé dans le monde.

La combinaison de cette double dépendance alimentaire et

financière débouche sur une soumission politique sans faille aux Etats-Unis. Ceux-ci ont ainsi imposé à l'Inde de rompre ses relations diplomatiques avec Cuba et la République Démocratique du Vietnam.

On peut analyser de la même manière les récentes déclarations de Boumédienne sur le bien-fondé de la politique américaine d'intervention dans le conflit Palestinien.

2 – L'«AIDE» AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE : L'OUVERTURE DE NOUVEAUX MARCHES

En 1972, comme conséquence de cette politique agricole, la demande alimentaire s'accroît, provoquant une hausse des prix des céréales à l'échelle mondiale. La tonne de blé passe de 60 dollars en 1972 à 145 dollars en 1975. Les USA, 1er exportateur mondial, réalisent dans cette conjoncture, d'importants profits. Leurs exportations ont représenté 10,6 milliards de dollars en 1976. Cette hausse des prix s'est pas simplement liée à la mauvaise conjoncture climatique ou aux mauvaises récoltes : celles-ci se sont produites maintes fois dans le passé sans affecter aussi profondément, ni aussi durablement, le marché mondial.

Alors qu'en 1961 les réserves des pays exportateurs de céréales et les capacités inemployées des USA (terres en jachère forcée) représentaient 105 jours de consommation mondiale, ils ne représentaient plus que 69 jours en 1972 et 33 jours en 1974.

La cause essentielle de l'accroissement de la demande mondiale de céréales, au-delà de la cause directe que constitue la croissance démographique, est l'ouverture de nouveaux marchés, financée par l'aide.

Une partie des avoirs des USA en monnaies locales, acquis à l'occasion de l'"aide", a été alloué à la promotion d'activités qui permettent le développement de nouveaux marchés pour les produits agricoles américains.

5 % du produit des ventes sont obligatoirement consacrés à la promotion de marchés nouveaux et 2 % à leur développement. D'autres fonds sont prêtés aux sociétés qui s'installent dans les pays sous-développés pour diffuser ou produire sous licence des produits américains.

De 1954 à 1967 ces sommes représentaient 90 millions de dollars au total, dont 60 millions ont été destinés à des sociétés privées.

De la même manière, des organisations comme la BIRD ont encouragé et financé (Zaïre et Iran par exemple), des projets d'élevage dont la consommation principale sera constituée de soja ou de maïs importé des USA.

La promotion publicitaire des habitudes alimentaires américaines est aussi financée sur les ressources de l'aide et a abouti à substituer des produits importés (farine de froment par exemple) aux produits locaux (mil en Afrique), alors qu'ils ont des qualités nutritives égales.

Même le souci de rationalisation souvent avancé est totalement injustifiable dans ce contexte.

Ainsi, pour produire un kg de protéines animales (viande de boeuf) selon les méthodes américaines qui sont implantées dans les pays sous-développés, on dépense environ 21,4 kg de protéines végétales (soja et maïs), alors qu'une protéine animale vaut sept protéines végétales.

La politique de conquête des marchés a pris, depuis 1969, un tour plus agressif qui s'est accentué avec les constats d'échec de la "révolution verte" et des "réformes agraires" techniques, prônées par les organisations internationales pour résoudre les problèmes agricoles des pays sous-développés.

Le lobby (groupe de pression) américain des céréales, qui s'était, jusqu'à cette date, opposé à toute "aide" au développement de l'agriculture des pays sous-développés, craignant de voir des marchés lui échapper, s'est, depuis cette date, transformé en puissant défenseur de cette politique.

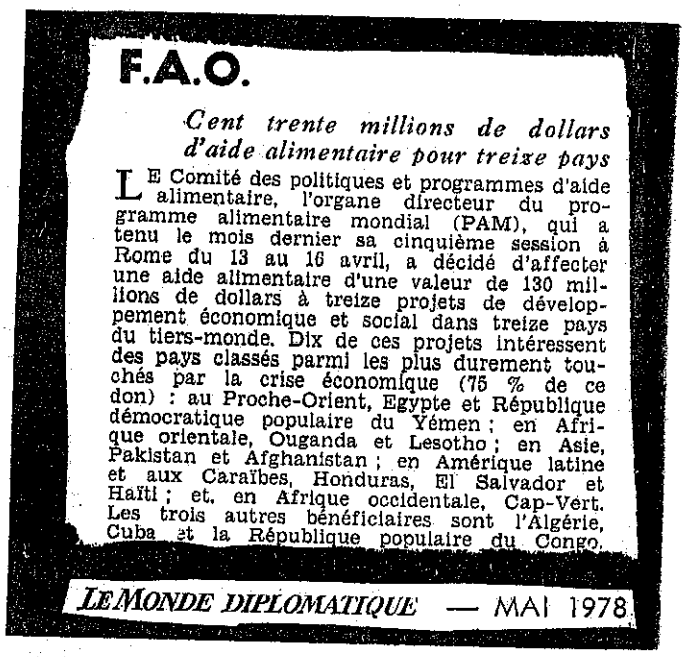

F.A.O.

Cent trente millions de dollars d'aide alimentaire pour treize pays

LE Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, l'organe directeur du programme alimentaire mondial (PAM), qui a tenu le mois dernier sa cinquième session à Rome du 13 au 16 avril, a décidé d'affecter une aide alimentaire d'une valeur de 130 millions de dollars à treize projets de développement économique et social dans treize pays du tiers-monde. Dix de ces projets intéressent des pays classés parmi les plus durement touchés par la crise économique (75 % de ce don) : au Proche-Orient, Egypte et République démocratique populaire du Yémen ; en Afrique orientale, Ouganda et Lesotho ; en Asie, Pakistan et Afghanistan ; en Amérique latine et aux Caraïbes, Honduras, El Salvador et Haïti ; et, en Afrique occidentale, Cap-Vert. Les trois autres bénéficiaires sont l'Algérie, Cuba et la République populaire du Congo.

LE MONDE DIPLOMATIQUE — MAI 1978

L'un de ses membres a même proposé que les USA et le Canada se constituent en Comité, chargé d'imposer aux pays sous-développés les programmes de développement agricole élaborés par les conférences sur la démographie et la population de 19

Ce comité est censé se substituer à la FAO et à l'ONU ne disposent pas de l'autorité nécessaire. Le principe de base ce comité est que les pays sous-développés ne peuvent argue leur souveraineté, car tous les pays *"dépendent des ressources ponibles et de la coopération avec les autres pays"*. L'OCDE, a pratiqué une politique "d'aide" alimentaire similaire à celle USA, mais axée sur les produits laitiers, défend le même type politique de développement agricole des pays sous-develop

En quoi consiste cette politique ?

- Il s'agit tout d'abord de "moderniser" l'agriculture : y introduire le capitalisme, transformer les agriculteurs en salariés, gager une force de travail supplémentaire.

Les activités qui y seront pratiquees déboucheront sur l portation de produits agricoles (soja et maïs pour l'élevage de produits industriels. Elles consisteront en un certain nom de cultures (contre-saison, exotiques ou industrielles,) destin au marché étranger.

- Le second volet est la création d'agro-industries : elles p tront l'exploitation de la force de travail urbaine et une pre transformation des produits exportés.

- Le troisième aspect est la généralisation de la circulation taire à toutes les activités des pays sous-développés, qui r l'ensemble des producteurs dépendants du marché et leur dirait toute forme de repli sur l'autoconsommation.

La mise en oeuvre de ce projet necessitera, bien sûr, l' tance technique et financière et l'importation de technol de biens de production (engrais, machines, etc...) qui sont nées à enserrer les pays dominés dans un réseau inextricabl dépendances.

3 – LE CAS DE L'ALGERIE

Notre pays, pour sa part, n'échappe pas à cette évolution. La puissance coloniale avait détruit l'équilibre de l'agriculture pour remodeler celle-ci en fonction des besoins de la métropole. L'essentiel des productions était exporté : vin, agrumes, blé dur, alfa, liège, etc...

Part de la production exportée pour certains produits

	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1060/61
Vin	104 %	82 %	92 %	87 %	70 %	92 %
Agrumes	71 %	77 %	71 %	62 %	69 %	67 %
Blé dur	21 %	11 %	20 %	10 %	0,6 %	0,4 %

Ces exportations, effectuées par les propriétaires européens, bénéficiaient d'un régime préférentiel auprès de la métropole, et permettaient de très gros profits. Les produits provenaient des meilleures terres confisquées aux propriétaires algériens : la productivité moyenne des terres coloniales était de 2,5 à 3 fois celle les terres exploitées par des Algériens.

Situation de l'agriculture algérienne en 1959

	Européens	Algériens
Surface cultivée pourcentage du total	2 725 000 ha 40 %	4 100 000 ha 60 %
Produit brut (milliards d'anciens francs)	166	106
Superficie moyenne des exploitations	106 ha	20 ha
Nombre d'exploitants	22 000	630 700
Productivité par hectare	60 920 AF	25 850 AF

Source : *L'homme et la société* nº 34, juillet-août 1974.

L'agriculture était donc constituée de deux secteurs distincts : le premier orienté vers le marché permettait la constitution des grosses fortunes coloniales ; le second constitué des paysans expropriés, se paupérisait constamment du fait d'une triple exploitation : impôts et taxes diverses, pompage de valeur par le système des prix, hémorragie de main-d'œuvre, qui venait à manquer en période de pointe.

Le prolongement de la politique coloniale

Après l'indépendance et jusqu'en 1967-68, la politique du pouvoir à l'égard de l'agriculture constitue un prolongement de la politique coloniale d'exploitation.

La petite-bourgeoisie, occupée à investir l'appareil d'Etat et à s'imposer comme classe dirigeante, s'attèle à briser toute forme d'organisation politique susceptible de s'opposer à son projet : coup de force contre l'UGTA (1er congrès de janvier 1963), contrès du FLN (avril 1964), 2ème congrès de l'UGTA (mars 1965).

Elle réussira de la même manière à briser la tentative des paysans de récupérer les terres abandonnées par les colons : les textes de 1963 et 1968 sur l'autogestion consacrent cette politique.

Les travailleurs de l'autogestion sont transformés en salariés. Ils sont encadrés par une multitude d'organismes bureaucratiques chargés de ponctionner pour le compte de l'Etat la plus-value du secteur rural. De ce fait, la quasi-totalité des domaines est "déficitaire". Leur seul créancier est l'Etat.

Le secteur privé pauvre est soumis à un pillage analogue sous forme d'impôts et par le biais du système des prix ; la conséquence de ce pillage est l'exode rural et l'abandon des terres. Ainsi entre 1962 et 1977, plus de 2 millions de personnes ont quitté la campagne pour la ville.

De l'«aide» des USA à la dépendance alimentaire

L'intérêt des USA pour l'Algérie s'est manifesté bien avant l'indépendance : parallèlement aux déclarations en faveur de l'indépendance du sénateur John F. Kennedy, les Etats-Unis ont fourni, à partir de 1956, 150 000 t de vivres et fournitures, pour une valeur de 22 millions de dollars, au FLN.

De 1962 à 1966, l'aide alimentaire des Etats-Unis est évaluée à 57 millions de dollars.

Les conditions économiques et politiques de cette aide ont toujours été soigneusement dissimulées par les deux partenaires.

L'aide a consisté essentiellement en blé, en farine et en huile, dans le cadre d'accords annuels avec la CARE (organisme américain d'aide alimentaire à l'Algérie).

Cette aide avait deux buts : faciliter l'installation de la petite-bourgeoisie au pouvoir en évitant les émeutes de la faim que pouvaient provoquer 4 millions de sans-travail ; accroître l'influence des Etats-Unis en Algérie dans la perspective de l'exploitation des richesses en hydrocarbures dont le développement était prévisible.

Les dons ont servi à des fins diverses : détournés et vendus par les membres de l'appareil d'Etat, distribués gratuitement, utilisés à des fins de rémunération pour permettre la création de chantiers destinés à masquer l'ampleur du chômage. Le pouvoir a parfois profité de cette aide pour accroître l'exploitation des travailleurs en leur imposant une rémunération en nature (farine, huile) qui ne lui coûtait rien. Il s'est souvent heurté à l'opposition des ouvriers : manifestations du 25-01-1963 à Blida pour protester contre les salaires en nature (3,5 F plus 4 kg de céréales, au lieu de 7 F par jour).

Dès 1967, une fois consolidé l'appareil d'Etat, l'aide alimentaire américaine disparaît et est remplacée par des ventes de céréales qui passeront de 4 millions de dollars en 1965 à 56 en 1973 et 194 en 1974 soit 57 % des importations de céréales. Les USA deviennent ainsi le premier fournisseur de céréales.

Le changement de spécialisation

Mais le secteur auquel les USA apportent la plus grande attention est celui des hydrocarbures.

La période 1967-1970 est caractérisée par la pénétration massive des USA dans ce secteur. Après l'intermède de juin 1967 où le pouvoir, obligé de suivre le désavœu populaire, nationalise et indemnise les sociétés US de transport et place sous contrôle les sociétés de production (avec promesses d'indemnisation), une série de contrats est signée avec des sociétés américaines :

- 6 sociétés "mixtes" sont créées (qui s'ajoutent aux deux déjà existantes) ;
- 3 accords d'études ;
- 3 accords de transport de gaz et de pétrole ;
- 2 accords d'achat de gaz (dont El Paso I ; 10 milliards de m^3/an pendant 25 ans) ;
- 1 accord d'achat de pétrole ;
- 1 accord de recherche.

Ces accords préparent le changement d'alliances de la bourgeoisie algérienne, changement qui sera consacré par la crise pétrolière de 1971 avec la France et la réorientation des échanges vers les Etats-Unis. Au terme de cette évolution, les USA achètent plus de 50 % de la production pétrolière en 1976 et près du tiers des ressources totales de gaz naturel pour la période 1980-2005. Ils sont le 1er client de l'Algérie (2,2 milliards de dollars en 1976, soit 43 % des exportations) et le 3ème fournisseur (500 millions de dollars pour la même année).

L'exploitation intensive des hydrocarbures liquides et gazeux marque un changement dans la spécialisation de l'Algérie et se réalise aux dépens de l'agriculture vers laquelle peu d'efforts de développement sont menés. Bien au contraire le système mis en place dans le secteur de l'autogestion au cours des années 19€ 1969 pour en assurer le pillage est complété par un ensemb de mesures dont la principale est la révolution agraire.

Les investissements prévus pour toute la période 1967-19 pour le secteur agricole se sont élevés à 19,45 milliards de D soit 9,52 % du total contre 95,73 milliards de DA soit 46,8 à l'industrie.

Dans la réalité l'écart a été encore plus grand puisque po la période 1967-1973, sur 5,84 milliards de DA prévus (15,2 du total), 3,96 milliards ont été investis dans l'agricult (8,9 %) ; dans le secteur industriel les plans prévoyaient 17 milliards (46,2 %) et ce sont 24,45 milliards qui ont été dépens (55,02 %).

PART DE L'AGRICULTURE ET DES HYDROCARBURES DANS LE PRODUIT INTERIEUR BRUT (en millions de D.A. courant

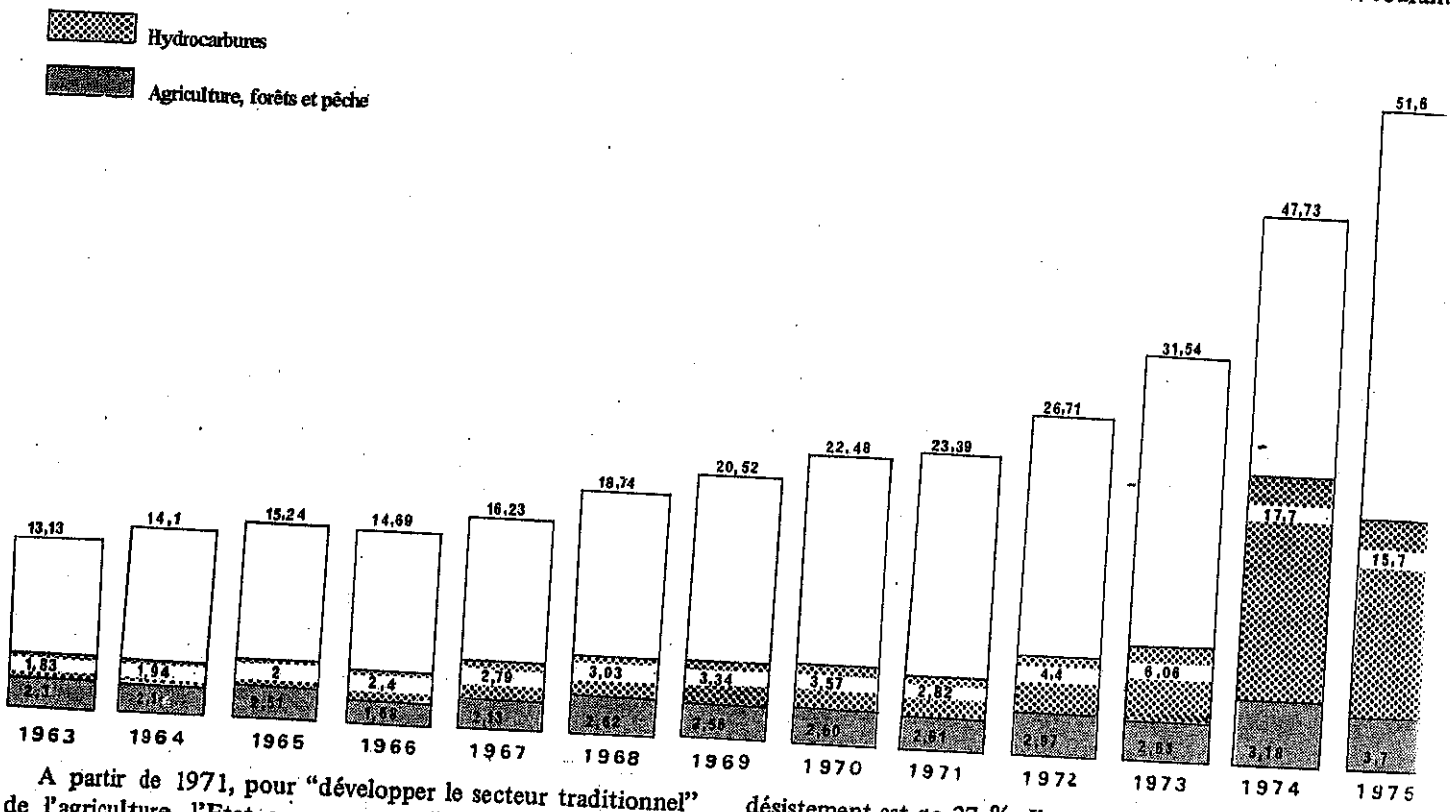

A partir de 1971, pour "développer le secteur traditionnel" de l'agriculture, l'Etat a promu une "révolution agraire" qui concernait au 1er janvier 1978, selon *Révolution africaine*, 1 260 000 hectares distribués sur 8 millions d'hectares recensés. Ces terres, qui représentent 19 % des superficies cultivables se répartissent comme suit :

- Terres à vocation agricole : 3 millions
- Steppes : 3,5 millions
- Forêt et alfa : 1,5 million

L'échec de la révolution agraire

Cette politique dont la réalisation est bien en deçà des promesses faites est une manœuvre qui vise avant tout à aller au devant et à prévenir d'éventuelles réactions de la petite paysannerie qui a supporté principalement l'austérité imposée depuis l'indépendance pour permettre d'asseoir le pouvoir économique et politique de la bourgeoisie d'Etat.

Les promesses d'un *avenir meilleur* n'ont pas tenu face à la réalité et les désistements des attributaires ont marqué l'échec de l'opération : les statistiques globales n'existent pas ou sont tenues secrètes, mais les seuls chiffres disponibles permettent de rendre compte de cet échec. Dans la wilaya d'Alger, le taux de désistement est de 37 %. Il atteint 75 % dans certaines comm nes : Mahelma et Chéraga.

Mais plus significatif est le fait que malgré l'ampleur du b tage publicitaire orchestré autour de la révolution agraire, le pc voir n'a pu trouver que 150 000 attributaires alors qu'il éval lui-même à 500 000 le nombre de paysans sans terre et à 100 0 le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail agric chaque année (700 000 entre le lancement de la révolution a re et le bilan qui en est fait ici). Qu'est-ce qui a pu faire reci les petits paysans sans terre ou les chômeurs devant la persp tive d'un travail stable et de revenus qualifiés de "décents" Qu'est-ce qui a pu pousser les attributaires à renoncer en si p nombre à cette perspective après en avoir fait une expér concrète ?

Les attributaires ont été transposés dans un système de duction qui en fait des employés de l'Etat, devenu le plus propriétaire foncier en Algérie.

Cette évolution est une exigence du *modèle de développ ment* : il fallait intégrer les paysans au marché capitaliste et pr crire l'autoconsommation pour pouvoir écouler des biens ind triels, dans un échange inégal. L'Etat contrôle les CAPCS

l'intermédiaire des autorités locales (APC) et de nombreux organismes qui prélèvent à chaque fois une partie de la plus-value : COFEL, OFLA, BNA, OAIC et surtout Coopératives agricoles de comptabilité générale qui décident, sans que les attributaires puissent intervenir, de l'utilisation du produit des récoltes.

Les ponctions de plus-value sont effectuées sous forme d'impôts, de droits sur les produits importés, de marges commerciales (SONACOME, OAIC, OFLA), de location de matériel (SAP) et d'intérêts bancaires (BNA).

La régression de l'agriculture : la dépendance alimentaire

La faiblesse des investissements et le système d'exploitation mis en place ont eu pour résultat la baisse de la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut total. De 34 % en 1954 et 20 % en 1958 elle est passée à 14 %en 1968 11 % en 1972et 7,2% en 1975. Cette régression est encore plus nette si l'on tient compte de l'érosion monétaire ; d'après les chiffres du FMI, aux prix de 1975, la part de l'agriculture dans le P.I.B. s'établissait ainsi :

1971	1972	1973	1974	1975
10,5 %	9,3%	7,4%	7,6%	7,2%

Exprimée en D.A courants la part de l'agriculture a augmenté de 61 %de 1962 à 1973, contre 293 %pour le PIB total, croissance dûe principalement à la hausse des prix du pétrole. Cependant, ramenée à la croissance de la population, cette hausse est très faible : le PIB agricole par habitant était de 213 DA en 1962 et de 237 DA en 1975, soit une hausse de 11,3 % (0,9 %par an), ce qui correspond à une baisse en termes réels (hausse des prix de l'ordre de 200 %).

L'ensemble de la production agricole retrace cette évolution.

La production céréalière stagne ou diminue, mais ne suit pas la courbe de croissance de la population. Ceci n'est pas dû à la faible pluviosité qui n'affecte que quelques années, mais à la baisse des rendements dont la moyenne, pour la période 1967-1975 (6 qx/ha) reste proche du chiffre le plus bas enregistré au cours de cette période (4,7 qx/ha en 1973).

Cultures céréalières : rendements, production

Années	Rendements (qx/ha)	Production (milliers de tonnes)
1967	5,3	630
1968	7	1266
1969	6,1	1534
1970	6,3	1326
1971	5,8	1430
1972	6,7	1317
1973	4,7	1656
1974	4,9	1158
1975	8,5	1091

Source : D'après Afrique et Asie modernes No 144.

Le 1er plan prévoyait pourtant une hausse continue des rendements céréaliers qui devaient atteindre 11 qx/ha pour le blé dur et 14 qx/ha pour le blé tendre en 1980, et ce afin d'assurer la couverture totale des besoins céréaliers de la population.

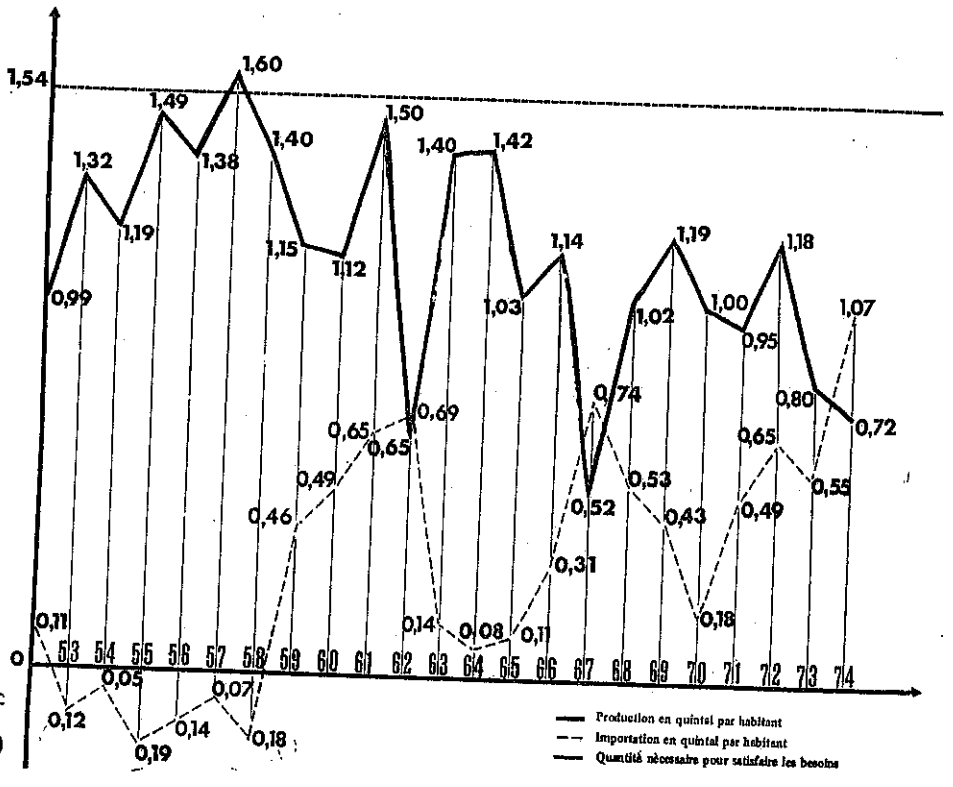

PRODUCTION ET IMPORTATION DE BLE

(en quintaux par personne)

Source : D'après :

Direction Nationale des Douanes.

Même pour les agrumes, pourtant destinés à l'exportation, et qui, de ce fait, devaient bénéficier de l'attention du pouvoir, les rendements sont passés de 120 qx/ha en 1962 à 90 en 1972 avant de remonter à 105 en 1974.

L'autoconsommation des céréales s'est accrue pendant la période 1962-1971, marquant ainsi le retrait du marché de plus

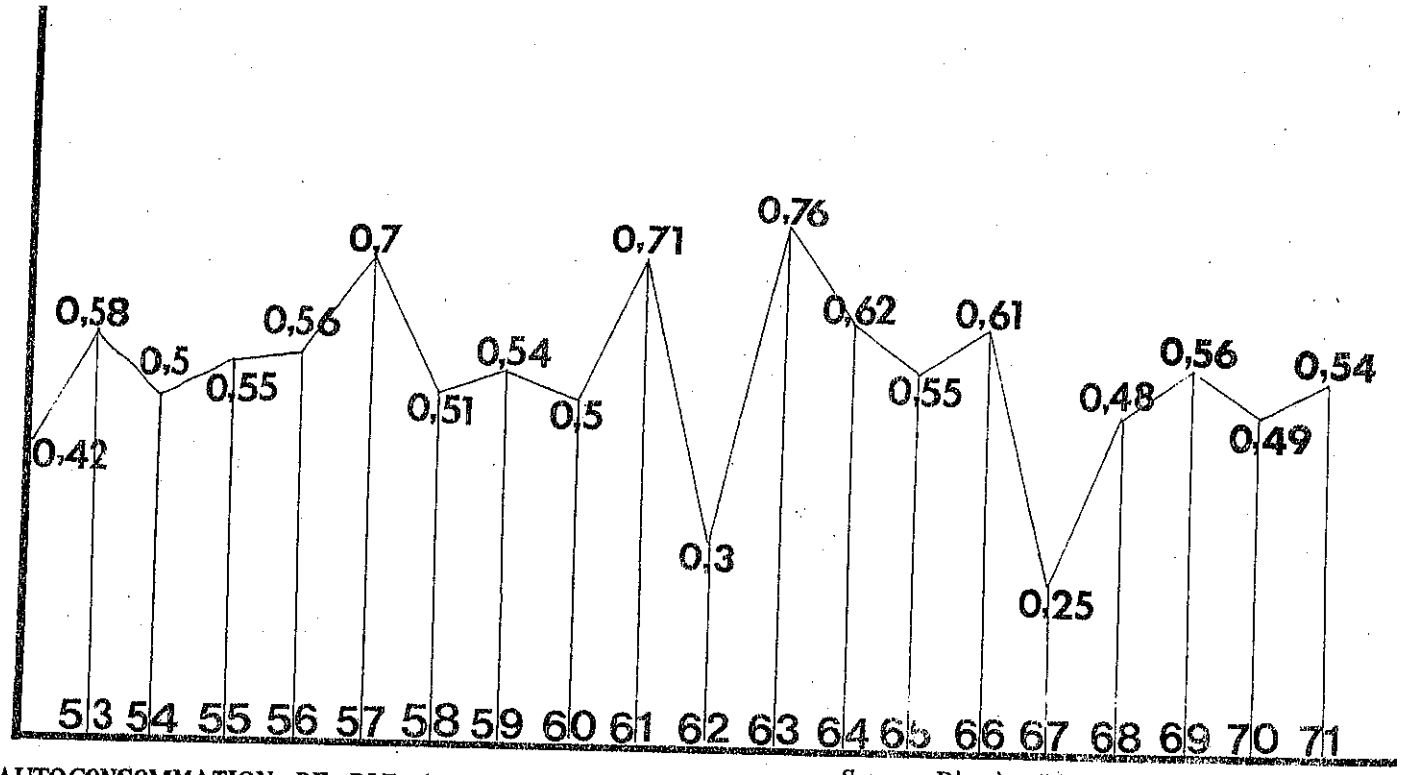

AUTOCONSOMMATION DE BLE (en quintaux par personnes) *Source : D'après : Direction Nationale des Douanes*

en plus prononcé des petits paysans. Elle a été de 49,7 % de la production contre 42,8 % pour la période 1952-1962.

L'ensemble de ces facteurs, conséquences de la politique agricole pratiquée depuis l'indépendance, s'est traduit par un déficit alimentaire croissant, portant même sur des produits dont l'Algérie était exportateur pendant la période coloniale.

Ainsi pour le blé dur, alors que de 1952 à 1962 l'Algérie était exportateur net de 1 427 000 tonnes, entre 1963 et 1974 il en a été importé 3 445 000 tonnes.

Pour l'ensemble des céréales, on a importé 6 736 000 tonnes entre 1963 et 1974 soit une moyenne de 561 000 tonnes, soit 40 % de la production moyenne annuelle.

Le déficit est aussi important dans d'autres secteurs vitaux, comme la production de lait et de produits laitiers, aliments de base des enfants et fournisseur important de protéines de la ration alimentaire de l'adulte. L'Algérien en consomme en moyenne 7 litres par an contre 253 litres pour le Suédois et 90 litres pour le Français.

En 1974, le déficit alimentaire de la production était évalué à plus de 400 calories par habitant et par jour. Ces chiffres sont des moyennes qui ne rendent pas compte exactement de la situation alimentaire de la population.

PRODUCTION DE VIANDE (Kg / tête)

1963	5, 4	1968	4, 4
1964	3	1969	4, 9
1965	5, 7	1970	6, 3
1966	6, 3	1971	4, 1
1967	6,3	1972	4, 3
		1973	4, 6

Source : D'après : Annuaires statistiques de l'Algérie

Une enquête effectuée en 1975 sur un échantillon de 4397 enfants de 0 à 3 ans a fait apparaître que 25,9 % d'entre eux soit 1252 présentaient, des signes graves de malnutrition et parmi ceux-ci 112 enfants (2,56 %) étaient dans un état très grave (moins de 60 % du poids normal). Dans les seuls hôpitaux Parnet, Mustapha et Beni Messous, situés à Alger, entre 1972 et 1974, sur 20845 enfants hospitalisés, 3,7 % soit 773 présentaient les mêmes signes très graves de malnutrition.

Que dire des enfants non hospitalisés et des habitants des zones rurales pauvres ?

Sur le plan économique, cette situation se traduit par une dépendance croissante vis-à-vis de l'extérieur pour la satisfaction des besoins alimentaires de la population.

PRODUCTION DE LAIT (litres / tête)

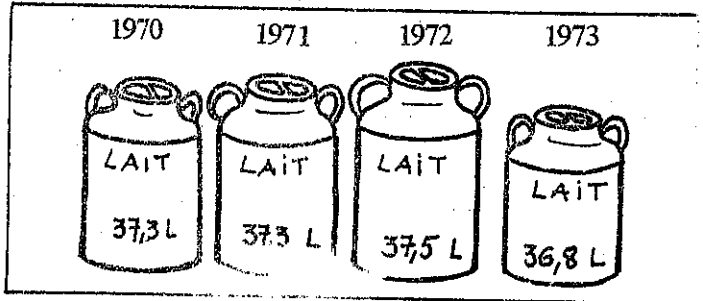

Balance alimentaire de l'Algérie

Années	Importations Millions DA	%	Exportations Millions DA	Solde Millions DA
1969	653	13	929	+ 274
1970	909	16	985	— 76
1971	848	13	514	— 334
1972	1303	22	536	— 767
1973	1415	18	910	— 504
1974	4204	24	664	—3539
1975	4787	16	692	—4095
1976	3373	15	626	—2747
1977	5000	17	n-d	n-d

Cette dépendance va de pair avec la dépendance financière: les pays exportant leurs produits alimentaires vers l'Algérie sont les mêmes que ceux qui y exportent leurs capitaux (USA principalement, RFA, France).

La part – avouée – des capitaux empruntés dans les "plans de développement" est passée de 27 % (9,3 milliards de DA) pour le 1er à environ 50 % (55 milliards de DA) pour le second, portant la dette extérieure de l'Algérie à 10 milliards de dollars (40 milliards de DA) à la fin de l'année 1977 dont 2 milliards de dollars contractés auprès des banques et organismes américains.

Ces investissements US, principalement situés dans le secteur des hydrocarbures se diversifient. Ainsi les projets d'irrigation de Bou Namoussa et Abadla ont été en majeure partie financés par les Américains dans le but d'ouvrir de nouveaux débouchés à leurs produits. La bourgeoisie d'Etat souscrit entièrement à ce projet qui ne vise nullement à la satisfaction des besoins de la population. Boumedienne s'en est clairement expliqué à l'assemblée générale de l'ONU en avril 1974 : "*...en se développant les pays du Tiers-Monde feront se déclencher un processus cumulatif d'expansion des besoins, qui se traduira par une expansion considérable des marchés qui s'offrent aux pays développés*". Dans un tel contexte l'aide alimentaire des USA ou des organisations internationales (voir encadré ci-contre) s'inscrit, lorsqu'elle est gratuite, comme le prix que les pays impérialistes acceptent de payer pour s'implanter davantage et étendre la sphère de l'exploitation.

Dans le cas de l'Algérie, à cette aide (gratuite ?) se sont rapidement substitués des contrats commerciaux très rémunérateurs pour les pays impérialistes. Totalement dépendante de ces puissances pour l'écoulement des hydrocarbures qui lui permet d'accumuler des richesses, la bourgeoisie d'Etat algérienne s'est empressée d'aller au devant des désirs et des projets de ces puissances. La dépendance alimentaire, la malnutrition sont le prix qu'elle impose aux masses de payer pour piller les richesses naturelles de l'Algérie. Pour elle, l'aide alimentaire n'a pas fonctionné comme un piège mais comme un stimulant.

Le Bac en Algérie : 82% d'échecs

(suite de la page 1)

Cette situation est pour le moins paradoxale pour un pouvoir qui prétend que le développement du pays dépend de la formation des cadres et qui se vante d'avoir largement ouvert les portes de l'université. A l'appui de ses affirmations, des statistiques qui prouvent incontestablement une progression rapide des effectifs estudiantins. Entre 1970 et 1975 le nombre d'étudiants a doublé, passant de 20.000 à 40.000. En 1976, gonflement spectaculaire : le nombre d'étudiants atteint 60.000, soit une progression de 50% en un an. Or cet accroissement, qui devait satisfaire les responsables, puisque dépassant leurs prévisions les plus optimistes, provoque plutôt leur panique. Il met à nu les lacunes et les contradictions de la politique gouvernementale. Il apparaît clairement à tous que le pouvoir n'a pas fait le nécessaire pour doter l'université et les étudiants des moyens suffisants pour travailler dans de bonnes conditions. Les programmes projetés connaissent d'énormes retards et si certaines réalisations ont vu le jour à coup de milliards, il s'agit essentiellement d'opérations de prestige destinées à donner du régime une image de marque flatteuse. Ainsi la construction de l'université de Constantine a été confiée à Nemeyer (architecte de Brasilia et du siège du P.C.F. à Paris). Le côté spectaculaire de l'édifice ne peut cacher l'inconfort, le manque de finition et de solidité, et les "oublis" de tout genre ((logements pour les étudiants, aménagements intérieurs). Les opérations de ce genre se sont révélées ruineuses pour des résultats médiocres. Elles ne peuvent répondre aux besoins de toute une jeunesse désireuse d'apprendre et qui se trouve confrontée à des difficultés matérielles et pédagogiques innombrables, surtout les jeunes issus des classes défavorisées.

Le choix d'un nouveau ministre, Rahal, aux ambitions politiques limitées, ayant peu d'attaches avec le monde étudiant, répond en partie à cette volonté de "remettre de l'ordre" dans l'université, c'est-à-dire en fin de compte de faire correspondre le nombre d'étudiants aux moyens existants et par là-même faire une université mieux adaptée aux besoins et aux exigences de la bourgeoisie algérienne.

Le ministre ne cache guère ses préoccupations quand il explique à Algérie-Actualités qu'il est "quasiment impossible en si peu d'années de faire face au niveau des structures d'accueil à un gonflement aussi rapide de la masse étudiante". Il a d'ailleurs répété à plusieurs reprises que si l'on appliquait les normes internationales la capacité des universités algériennes serait de 20.000 places. On comprend mieux dans ces conditions pourquoi un tel coup d'arrêt a été donné à l'accroissement du nombre d'étudiants.

Voilà qui dément tous les beaux discours sur la démocratisation de l'enseignement surtout quand on sait que l'université a commencé à accueillir, à partir de 1976, les classes d'âge dont la scolarité a débuté après l'indépendance. Celles qui précisément ont pu bénéficier d'une scolarisation plus large grâce à l'indépendance et qui donc sont beaucoup plus nombreuses que les classes d'âge relativement privilégiées scolarisées pendant la période coloniale. Quel crédit accorder à la généralisation de l'instruction si désormais les jeunes qui en bénéficient se heurtent à des obstacles plus nombreux pour engager des études universitaires ?

clefs pour l'algérie

Cette rubrique de formation-information sera consacrée cette année à un exposé plus systématique de la ligne du P.R.S. et plus précisément de la façon dont il conçoit le changement en Algérie. Le 1er thème abordé sera l'historique du P.R.S.

SEPT ANNEES D'EXPERIENCES ET DE LUTTES QUI ONT FAÇONNE LE P.R.S.

(Extrait d' El Jarida nº 7)

(II – JUIN 1963 - JUIN 1965)

DEUXIEME PERIODE : LE F. F.S. ET LA QUESTION DE L'UNITE

« La grève, gênante aujourd'hui, sera déclarée anti-nationale demain et les grévistes poursuivis comme des malfaiteurs ».

(Le Révolutionnaire N°4 Juin 1963).

En juin 1963, le P.R.S. apparait pour beaucoup comme étant un placement pour l'avenir, comme la seule force opposée à Benbella. Les éternels opposants (ceux qui avaient déjà tâté du P.R.S. : chefs de Willayas, responsables de l'ex-Fédération de France etc ...) se manifestent de nouveau et des regroupements se font. Les arrestations visant notre Parti accélèrent le processus et cristallisent cette nouvelle opposition autour de AIT AHMED qui fonde le F.F.S. et passe à l'action armée le 29 septembre 1963.

L'échec du F.F.S. fut lamentable et les négociations de novembre entre le pouvoir et les dirigeants du F.F.S. eurent un seul résultat palpable : la libération des personnes arrêtées.

Dans la conjoncture qui avait présidé la constitution du F.F.S., le P.R.S., bi- que connaissant les tares originelles mouvement, ne pouvait se tenir à l'éc sans devenir l'allié objectif de Benbel il fut donc dans l'obligation de suivre mouvement qui se consuma comme un f de paille. Le seul résultat positif de ce aventure fut que notre parti eut la chan de se voir débarrassé de certains éléme « fatigués » qui à la sortie de prison, pré rèrent se rallier au pouvoir ou, tout si plement, rester dans leurs pantoufles. Ma la situation était loin d'être clarifiée. U fraction du F.F.S. refusant de tirer les çons de l'échec récent, décida de cor nuer le combat et de relancer l'action mée au moment même où le P.R.S. essay

« Dans une Algérie où les institutions politiques sont sans consistance, parce que les travailleurs sont sans expression politique sérieuse, parce que la bourgeoisie impose progressivement sa direction économique avant d'imposer sa direction poli-
...ecte ; la tentation est grande
...t-Major de l'armée, d'impo-
...rbitrage ».

(Le Révolutionnaire N° 4 Juin 1963).

« Il n'est pas question de faire état de bruits de coulisse et nous voulons laisser la porte ouverte aux discussions avec les militants sincères, mais il est de notre devoir de dire à tous : le temps des révolutions de palais est terminé.

- **Si des hommes pensent que le pouvoir benbelliste menace la révolution, que la bureaucratie doit être éliminée et qu'il est urgent de mettre un terme à la crise économique, à la dégénérescence politique, à la misère terrible de la Kabylie, du Constantinois et des Aurès, qu'ils veuillent bien formuler leur analyse clairement.**
- **Si des hommes pensent qu'un programme révolutionnaire peut être appliqué en Algérie avec l'appui des masses, qu'ils veuillent bien exposer ce programme.**
- **Si des hommes pensent qu'il faut un nouveau parti pour succéder au F.L.N. benbelliste afin d'orienter le pouvoir, mobiliser les masses, construire un pays socialiste, qu'ils veuillent bien concrétiser leur pensée.**

Si des hommes pensent dans ce pays que le pouvoir doit revenir aux travailleurs, leur place est avec nous. Ensemble nous appliquerons un programme établi en commun. Mais si ces mêmes hommes pensent qu'il suffit d'intriguer comme Ben Bella ou avec lui, qu'il suffit de changer quelques responsables et de refaire les expériences que nous vivons depuis un an avec les mêmes méthodes, les mêmes objectifs, dans les mêmes structures, nous disons : ils se trompent ! ».

(Le Révolutionnaire N° 4 Juin 1963).

de faire de son mieux pour aider ces camarades à se placer sur des positions correctes. La discussion engagée entre les militants sur la nature de l'unité fut escamotée. Bien que les pressions des partisans de l'unité à tout prix avaient déjà amené le secrétariat du P.R.S. à suspendre ses publications pour éviter d'ajouter à la confusion. Il n'y eut du côté du F.F.S. aucune manifestation d'une volonté d'union bien au contraire il était décidé à faire cavalier seul. Le P.R.S. en resta pour ses frais, tandis que AIT AHMED multipliait les contacts en dehors de nous, pour relancer son mouvement, malgré la défection de certains militants.

LA NAISSANCE DU C.N.D.R.

Les manœuvres reprenaient à Alger, les rumeurs circulaient, les contacts se multipliaient et, de nouveau, une atmosphère semblable à celle de l'été 1963 se recréait dans la capitale. Le P.R.S. était l'objet de toutes sortes de sollicitations pour s'engager dans la construction d'un mouvement unitaire - certains intellectuels (Taleb Ahmed, Aït Challal) ajoutaient à la confusion en rejoignant opportunément les rangs des mécontents ; enfin et surtout, la répression en Kabylie prenait une tournure de plus en plus rude et l'A.N.P. resserrait son étau sur les maquis du F.F.S. A Alger l'insécurité devenait grande pour nos militants dont certains étaient déjà connus des services de police. Au lendemain de l'attentat contre la villa Joly, Boudiaf dût quitter Alger et rentrer dans la clandestinité dans l'Est du pays.

La situation politique du pouvoir se détériorait. Chaabani entrait en opposition ouverte, tandis que le bruit courait que plusieurs officiers de l'A.N.P. se désolidarisaient du pouvoir. Ajoutons à cela le mécontentement d'un peuple, lassé par les promesses du pouvoir dont les fissures devenaient béantes après l'élimination de Khider - secrétaire général du F.L.N. Tout autant de faits qui rendaient la situation explosive et nous entraînaient irrésistiblement vers une deuxième aventure.

Le congrès du F.L.N. de 1964 ne pouvait rien régler et la crise du sommet battait son plein. Il apparaissait de plus en plus évident qu'une solution de rechange devait se dessiner. L'aboutissement de tout cela fut la création du C.N.D.R. (Comité National de Défense de la Révolution) qui eut pour effet immédiat et inattendu de restaurer l'unité factice du pouvoir et qui, en fin de compte, fut plutôt d'un grand secours pour Ben Bella.

Le C.N.D.R. était le type même d'alliance de sommet et, en tant que tel, il constituait un recul sur toutes les positions antérieures du P.R.S. Sa proclamation, signée de Hassani Moussa, est d'une grande banalité : typiquement petite-bourgeoise, sa forme grandiloquente cachait mal un vide politique effarant, ses principaux points étaient « libération des énergies saines », sauvegarde du patrimoine national, « stabilité politique » « relance économique et sociale », « rétablissement de notre prestige » (?) ; ses moyens d'action devaient être la rebellion d'une partie des troupes de l'A.N.P. du Constantinois, que la trahison de l'adjoint du commandant de région (Mohamed Rouge) remit en question. Ce qui fait que les « maquis » se constituèrent sans l'apport des militaires. Quant à AIT AHMED, qui avait donné son accord pour la constitution du CNDR, il remettait tout en question en publiant quelques jours après une conférence de presse (?) datée du 6 juillet et dans laquelle il affirmait l'autonomie du F.F.S.

Tout s'écroulait. Les arrestations étaient nombreuses. Chaabani se fait arrêter et condamner à mort. A ce sujet, il serait bon de faire justice d'une certaine campagne de presse de la « gauche » qui visait Chaabani dont elle faisait (après son passage à l'opposition) un réactionnaire de la pire espèce. Nous nous souvenons même d'un article du journal français « Libération », financé par Ben Bella et qui applaudissait à l'arrestation de Chaabani par un mauvais jeu de mots où il était question de « poisson dans l'eau » et de « poêle à frire ».

A notre avis, Chaabani n'était ni plus ni moins réactionnaire que bien d'autres officiers algériens mais, certainement, bien plus courageux que beaucoup car il a payé de sa vie le droit de dire ce qu'il pensait.

Au bout de quelques semaines, le CNDR se réduisit au seul P.R.S. Dès lors, il s'agissait, pour nous, de sortir de ce guêpier et d'en tirer les leçons.

L'échec du mouvement de guérilla qui prit fin avec la prise de Aït Ahmed et le ralliement de Hassani Moussa ne signifiait pas pour autant la fin des difficultés pour Ben Bella. Les grèves du début de l'année 1965, le mécontentement populaire qui s'exprimait dans des manifestations spontanées, tout cela montrait l'aggravation de la situation. Isolé, Ben Bella tenta, dans un dernier effort, de renforcer sa position sur le plan international en mettant sur le chantier l'organisation de la « conférence Afro-Asiatique » et, de réduire les oppositions en engageant avec elle des négociations. Des sondages sont entrepris en direction du P.R.S. qui refuse de se rallier au régime et du F.F.S. qui signe un accord avec le F.L.N. le 16 juin 1965. C'est la fin du F.F.S. et, trois jours plus tard, celle du règne de Ben Bella.

Prochain article :

Troisième période. *La définition d'une stratégie correcte.*

الجزائر .. الى اين ؟

المنظمة » فان هذا لا يعني انه اعطى لنفسه البراءة . ثم ننتقل فنقول ، ان النظام الجزائري يدعم الخط اليميني بالتحديد داخل قيادة المنظمة ، ولعل افضل اصدقاء النظام هم : ياسر عرفات ، خالد الحسن ، ابوجهاد وهم نفس اصدقاء السعودية ـ للاسف ـ ..

لكن هل وقف النظام الجزائري من قيادة المنظمة وقوفا مجردا ؟ ان الوقائع تقول بانه لعب دورا هاما في تشجيعها على التفاوض مع العدو الصهيوني وعلى المطالبة بالسلطة السياسية ، ضاربا المثل في ان الثورة الجزائرية نفسهاتفاوضت فرنسا متجاهلا الفارق الهائل بين الحالتين ، ومع التحفظات.

على كل حال ، فان موقف النظام الجزائري ليس طارئا في هذه المسالة ، فقد دارت الكثير من التساؤلات حول الدور الذياداه سفير الجزائر في بيروت «محمد يزيد» ويؤديه ، وللعلم ، فان «محمد يزيد » كان من اكثر المتحمسين للتفاوض مع فرنسا ابان اندلاع الكفاح المسلح للشعب الجزائري ، وكان عضو اتصال هامبين الثوره الجزائرية والحكومة الامريكية (يوم كان من مصلحة امريكا انهاء اشكال الاستعمار القديم في مختلف المناطق ، وكان من مصلحتها انهاء المواقع البريطانية والفرنسية في الوطن العربي للحلول محلها).

ولا نريد ان نحدد مواصفات دور محمد يزيد ونكتفي فقط بهذا القدر من المعلومات التي قد ترشد الى اجابه .

ثالثا .. لقد كان يتردد باستمرار في الساحة الفلسطينية ان النظام الجزائري يدعم مكتب تمثيل (الثورة الفلسطينية) في الجزائر ، شريطة ان لا يقوم هذا المكتب باي دور تنظيمي .. ولقد دعم النظام الجزائري ممثل عرفات لسببين : لانه يمثل عرفات اولا ، ولانه يصفي اية محاولةلقيام تنظيم للفلسطينيين في الجزائر على اساس نضالي ملتزم ثانيا.كان ابو خليل (ممثل عرفات السابق) يتمتع بتاييد دوائر الامن والشرطة وكل الاجهزة ، وقد استغل هذاالتاييد لقمع الفلسطينيين وتهديدهم في لقمة عيشهم .. وكانت سلطات النظام الجزائري تحيل اي فلسطيني الى (ابو خليل) سواء في الوظيفة او العمل او الزيارة او السفر او حتى استئجار بيت .. وكان على الفلسطيني اما ان يلتزم بخط عرفات او ان يفتح باب الاعتداء على ابسط حقوقه الانسانية على مصراعيه . وفي هذا الشان قيل ويقال ، بان ابو خليل كان يمثل النظام الجزائري لدى الشعب الفلسطيني .. وهو امر لا نعتقد انه يتجاوز الحقيقة .

لقد كانت اداة النظام الجزائري في اخفاء حقيقة موقفه تجاه القوى الوطنية الديمقراطية في الساحة الفلسطينية تتمثل في جملته المعروفة : ان قيادة المنظمة هي ممثلكم الشرعي ونحن لا نتعامل الا مع الممثل الشرعي، ان النظام الجزائري مع غيره من الكثير من الانظمة العربية يتجاهل عن عمد في هذه النقطة ، ان الذي اخترع مصطلح الممثل الشرعي هي الانظمة العربية نفسها ، هي سياسة التسوية نفسها .. ويتجاهل ان هذه « المقولة الرسمية » لا تلغي حقيقة وجود خطين في الساحة الفلسطينية : الخط الوطني الديموقراطي ، وخط التسوية الذي سمته الانظمة الرجعية بالممثل الشرعي لانه « خط تسوية » فقط !

رابعا .. على ضوء ما تقدم تتضح آفاق الموقف الجزائري من مسالة « انهاء الصراع العربي الصهيوني » انه مع هذا الانهاء ، وبالمساومات .. ولكنه اختار لنفسه المدخل المناسب للتعبير عن هذا الموقف ، اي انه يقف في الجوهر مع مواقف اصحاب التسوية في الساحة العربية .. (١)

خامسا .. قام النظام الجزائري بمسعى نشط وفعال في الوساطه بين قيادة منظمة التحرير وبين النظام الاردني وذلك عبر « محمد يزيد » وغيره ، ان هذا المسعى لا يستهدف سوى تنسيق خطوات النظام الاردني وقيادة المنظمة وذلك على ارضية الاشتراك في مفاوضات التسوية . فاين يمكن ان توضع خطوة كهذه ؟ هل تخدم المسيرة الثورية التحررية ؟ ام انها ـ باعتراف حتى بعض دعاة التسوية ـ تصب في مجرى خدمة الخط اليميني الرجعي العربي ؟

سادسا .. أما عن مواقفه من خلال « جبهة الصمود والتصدي » فالكلام كثير ايضا ، فانه قام بدور الوسيط بين حلقة « الصمود والتصدي » وبين الانظمة الرجعية العربية(٢) اذ سعى الى ان يضم الانظمة الرجعية العربية الى « جبهة الصمود والتصدي » ـ ان يضم السعودية مثلا .. ترى ، ما الذي تبقيه وساطة كهذه من « الصمود والتصدي »؟

وهل يصل الامر بالنظام الجزائري الى درجة تصور ان الانظمة الرجعية العربية يمكن ان تقف في مواجهة حليفها وجزئها الذي لا يتجزأ منها ، انور السادات ؟ هل يمكنها ان تقف في مواجهة خطوة رسمتها الامبريالية والرجعية واعدت لها الظروف المناسبة ؟ بل هل هي تريد ان تفعل ذلك ؟ .. لا نعتقد ان النظام الجزائري يغيب عنه هذا الامر البديهي ، وهنا فان الامر يكتنفه الغموض ، فلربما فكر النظام الجزائري ـ على سبيل التخمين ـ ان يستخدم من هذه الخطوة وسيلة لعزل غريمه النظام المغربي .. نقول ، ربما .. لكننا لن نقبل ان يصل حد الغفله الى الوقوع في الاوهام القاتلة . قد يقول النظام الجزائري بانه مكلف من « الصمود والتصدي » للقيام بذلك ، ولكن لا يستطيع النظام ان يعلل لماذا أختير هو بالتحديد للقيام بهذا الدور .

سابعا .. اذا كان النظام الجزائري ـ معذورا ! ـ في اعطائه النصائح حول (ضرورة التفاوض) ، فهل الثورة الجزائرية اوحت له بان يستنبط نصيحة بضرورة سحب المقاتلين من الجنوب اللبناني وتسهيل تنفيذ قرار ٤٢٥ باحلال قوات (الردع الدولية) محل قوات القوى المقاتله ؟ لم يكتف النظام الجزائري بالوقوف مع بعض زملائه في الصمود والتصدي ، موقف المتفرج من العدوان على الجنوب ، بل انه ينصح بالموافقه على قرار ٤٢٥ بكل مضامينه ومحتوياته . والحق اننا لا ندري ما الذي بقي من « الصمود والتصدي» بل ما الذي بقي من وطنية بعض اعضائها ممن تقاعسوا عن المحافظة على الارض العربية ، ولا ندري ما الذي يبقيه النظام الجزائري من (بواقي الوطنية) حين يتخذ مثل هذا الموقف.

وقد يكون طريفا في هذا المجال ان نورد بعض ما استند اليه النظام الجزائري في تحليلاته للوضع ، فقد خرجت احدى صحفه الرسمية الناطقة باسمه ضمنا بتحليل مفاده بان موقف النظام السوري من الصراع المغربي الجزائري قد دفع بالتحالف الامبريالي الصهيوني الى معاقبة ذلك النظام باحتلال جنوب لبنان لا لشيء الا لجر النظام السوري الى معركة مع (اسرائيل) في غير الوقت الذي حددته سوريا !!

اي ان صراع الجزائر مع النظام المغربي هو قلب الصراع في الوطن العربي ومركزه وبؤرته ، وان الصراع العربي الصهيوني ما هو الا فرع منه .

فلسطين الثورة

المغرب العربي في دائرة الصمت !!!

■ تجري منذ عدة اسابيع اتصالات مكثفة بين النظامين المغربي والجزائري، لتسوية الخلافات حول الصحراء الغربية . فقد التقى مبعوثون جزائريون ومغاربة منذ شهرين في العاصمة الفرنسية ، حيث ان ثلاثة لقاءات ، وعلى مستوى عال قد تمت بينهما ، وكانت الحكومة الفرنسية على اطلاع مستمر على تحركات الوفدين .

ومن جهة ثانية وفي جو كثيف من الكتمان تم ترتيب لقاء في الجزائر بين نواب مغاربة ينتمون الى حزب الاحرار المغربي وبين نواب من اعضاء مجلس الشعب الجزائري .

وقد استعرض المجتمعون مسودات مقترحات يجري التفاوض بشانها على مستوى سري رفيع وبعيدا عن الاضواء . وجاء هذا الاجتماع نتيجة تحول مهم في الموقف الجزائري حيث وافق النظام الجزائري على ان يكون البحث مع النظام المغربي في الموضوعين تباعيا ، وعلى اساس انه مشكلة مغربية جزائرية بحتة ...

كما انه من الملاحظ ان اكثرية اعضاء الوفد البرلماني المغربي هم من ممثلي المناطق الحدودية في الصحراء الرغبية المتاخمة للجزائر ، وهم في طليعة النواب الذين ناضلوا من اجل عودة الصحراء سابقا الى المغرب .

هذا ولا تستبعد المصادر المطلعة في البلدين ان تؤدي المرحلة التالية من الاتصالات في حالة نجاحها الى مؤتمر قمة ثنائي بين ملك النظام ترضية للنظام المغربي في ظل الاتصالات السرية الجارية بين البلدين .. !؟

بمثابة تتويج للمصالحة ولعودة العلاقة الى مجاريها الطبيعية بين البلدين !!

ومن الجدير بالذكر ان المسؤولين في الجزائر قد نفوا أن هناك اتصالات تجري بينهم وبين النظام المغربي ، رغم ان العديد من هذه [illegible] كشفتها اكثر من صحيفة عر[illegible] واكثر من مصدر ، اضافة الى [illegible] الحملات الاعلامية بين البلدين ، وقلة الحديث عن نشاط جبهة البوليزاريو وغياب زعمائها عن المسرح الاعلامي الجزائري في الاسابيع الاخيرة بالاضافة الى ان الرئيس الجزائري هواري بومدين لم يتطرق مطلقا الى مشكلة الصحراء في خطابه امام المؤتمر العمالي الخامس للاتحاد العام لعمال الجزائر .. كل هذه الدلائل تشير الى ان هناك

فلسطين الثورة

الجزائر .. الى اين ؟

انطلاقا من ذلك كله ، نطرح بعض الملاحظات حول بعض الممارسات السياسية للنظام الجزائري دون ان نقع في وهم مطالبته ان يكون جاذبا حتى العظم ، هي ملاحظات نسمولها في اطار طبيعته وقدراته وامكانياته .

اولا .. النظام الجزائري هو (الوحيد) من بين الانظمة الوطنية الذي لم يقدم حتى الآن لقوى الحركة الوطنية اللبنانية اي دعم باستثناء الكلام . ولقد عبر (جورج حاوي) نيابة عن الحزب الشيوعي اللبناني من هذه الحقيقة علنا فيما يتعلق بقوى الحركة الوطنية اللبنانية ، وطالب النظام الجزائري بالخروج [illegible] السلبية ولو جزئيا .. ان اسباب هذا الموقف من قبل النظام الجزائري لا تكمن اطلاقا في قلة موارده وطاقاته . فهو يعتبر من الانظمة التي تتمتع بمداخيل نفطية عالية. وحتى بالرغم من ذلك ، فان التعلل بقلة الامكانيات من قبل اية قوة او نظام هو امر ذو مغزى سياسي لا مادي مجرد . وبالنسبة للنظام الجزائري فلا يمكن ان يعزى وقوفه السلبي تجاه قضايا الدعم الا لاسباب سياسية صرفه . وهنا يثور التساؤل ، ترى هل مصلحة النظام الجزائري ان يكون (بالصمت) الى جانب القوى الرجعية العربية ؟ وهل تساؤل كهذا فيه خيال ام ان فيه حقيقة ؟

ثانيا .. اما بالنسبة لقوى الثورة الفلسطينية فان الكلام حول النظام الجزائري كثير وواسع .. فان اي مراقب لا يملك الا ان يعجب بذكائه في هذا الاتجاه ، انه ذكاء من تموزه الحيلة للجمع بين النقيضين وارضاء طرفي الصراع ، طرف بالشكل .. وطرف آخر بالفعل . فقد حدد النظام الجزائري موقفه تحت شعار براق :- :

نحن مع الفلسطينيين في اي قرار يتخذونه !!

اما الفلسطينيون الذين يعنيهم النظام الجزائري فهم بالتحديد قيادة منظمة التحرير ان موقفا كهذا لا يمكن ان يكون (بالضرورة) تقدميا او معيارا للموقف الصحيح ، النظام السعودي مثلا يدعم قيادة المنظمة ، والنظام المغربي يدعمها ، بل ان السعودية والمغرب هما اكثر نظامين يدعمان قيادة المنظمة كما اعترف عرفات نفسه ، اكثر من ذلك ، فانهما وحدهما فقط اللذان يزودانها بالاسلحة كما قال عرفات ايضا ..

الذي ان يقف نظام ويقول « الامع قيادة

PRS info

اخبار الجزائر

افتتاحية

بن بلة، هل هو صالح كبديل؟

«تحرير جميع المعتقلين السياسيين بما في ذلك بن بلة» ، كان هذا الشعار الذي أطلق منذ أكثر من سنتين (العدد 17 من الجريدة ، جوان 1976) يعبر في آن واحد عن معارضتنا لسياسة القمع وتصميمنا وارادتنا في العمل من أجل مخرج ديمقراطي للازمة التي تشهدها بلادنا منذ 1962 .

نحن الآن نرفض جميع المبادرات التي يتم القيام بها للتشهير بما يدل من جديد لتنظيم «نسيان جماعي حول بن بلة» والتشهير (بسر جسيمة) اعتقاله ، وذلك باسم الدفاع عن حقوق الانسان والدفاع عن الديمقراطية ، العنصر الاساسي في معركتنا من أجل التغيير في الجزائر .

ان الوفاء لهذه المعركة التي لازلنا نخوضها منذ 16 عاما لا يسمح لنا أن نقبل القيام ، تحت غطاء اعتبارات انسانية ، بمحاولة «لتبييض» بن بلة من طريق تنظيم «نسيان جماعي» حول ماضيه السياسي ومسؤوليته (وكذلك مسؤولية جميع الذين دعموه) في اقامة نظام لا ديمقراطي في بلادنا .

وهكذا نرى من الكتاب من كان يعترف في سنة 1967 بانه «أحسن التعذيب في وقت بن بلة ويحس تعذيب الحرب في وقت بومدين ، هذه هي البداهة المحزنة» ، نراه يصرح اليوم قائلا «ان بن بلة ينتمي الى هذا العرق من الرجال الذين ارتقوا فوق أنفسهم ليصلوا الى الانسانية» .

وكذلك من الواجب التمييز بين الحملة الصحافية الراقية التي انتهاء للحملة اللاانسانية التي يتعرض لها بن بلة والحملة «السياسية» المستترة تحتها والتي تحاول عن طريق الاباطيل والتملق والتزوير تقديم بن بلة «كصيغة للتغيير» على حد تعبير «جون انريك» .

فيما يختص بتشغيب القمع ، فان اختطاف محمد بوضياف في شهر جوان 1963 من الشارع في وضح النهار واحتجازه التعسفي (في السر) لمدة خمسة أشهر ، يبينان بما فيه الكفاية أن حكم بومدين لم يخترع أي شيء في هذا الميدان . فهل يمكن بعد هذا أن يكتب بأن بن بلة «كان يتمسك بتفضيل منهج المصالحة على الحلول الارهابية ، وعدم اهانة خصومه الاشقياء»؟! وخاصة اذا ماتذكرنا الضربات القوية التي وجهها للاتحاد العام للعمال الجزائريين ، وابتزازات الجيش في القبائل ابان تمرد «جبهة القوات الاشتراكية» ، واعتقال وتعذيب مناضلي المعارضة واعدام العقيد شعباني بدون محاكمة في سبتمبر 1964 ، وهذا اذا اكتفينا بذكر هذه الوقائع بوزا .

لقد بان أولى هذا أرض النزاهة يفرض الاعتراف بأنه اذا كان بن بلة ضحية فهو قبل أي شيء آخر ضحية النظام والرجال الذين ساهم هو بنفسه في تنصيبهم ، غير أن من الضروري وضع الامور في نصابها وعدم القاء كامل الخطأ على بن بلة وذلك لانه

> ### المخرج الوحيد الصالح
>
> ### هو مخرج يساري ...
>
> «في رأيي ، الأهم في وضع كهذا هو تجاوز مرحلة التمنيات والآمال والتفرغ للعمل على تقدم الافكار وفتح آفاق لتحرير المبادرة الشعبية وليس تحقيق تجمع مصطنع وبدون مبادئ والذي هدفه الوحيد هو الظهور كحل للتغيير .
>
> ونحن من جهتنا نعلن بكل وضوح عن موقفنا ضد أي حل يعني من شأنه أن يؤدي الى اقامة نظام أشد كليانية واكثر دكتاتورية ، وذلك بذريعة القضاء على الرشوة وانعدام الفعالية .
>
> ان المخرج الوحيد الصالح مخرج يساري أي :
>
> – مخرج يضمن للجماهير الشعبية ممارسة حقوقها وحرياتها الاساسية ، حرية التعبير والتنظيم وحق الاضراب والحرية النقابية .
>
> – مخرج ديمقراطي يمكن جميع الجزائريين من أن يناقشوا علانية الاختيارات الاساسية التي تتعلق بمستقبل البلاد .
>
> – مخرج يضع حدا لتدهور الاقتصاد الجزائري بتحريره من القيود البيروقراطية والهيمنة الامبريالية ، والاعتماد على طاقات العمال المبدعة .
>
> – مخرج يكافح الفوارق المتزايدة والظلم الاجتماعي ويؤمن ارتفاع مستوى معيشة الاغلبية بالغاء امتيازات الاقلية .
>
> – مخرج يأتي بحلول للمشاكل الرهيبة ، مشاكل البطالة واختفاء المواد الغذائية والصحة والسكن والتربية .
>
> – مخرج يعيد القيمة للروح الوطنية والنضال ويجعل المواطنين مسؤولا عن طريق تطوير وعيه السياسي .
>
> – مخرج يعيد للجزائر ثقتها على الصعيد الدولي بوضع حد للديماغوجية واساليب قطاع الطرق .
>
> ولقد كرسنا كل جهودنا لوضع كهذا مقتنعين باننا لا نعمل وحدنا في هذا الطريق . ولهذا السبب نكرر النداءات من أجل تجمع واسع للقوى الثورية والديمقراطية بغية تطوير ميزان قوى لصالحها ...»
>
> (مقتطفات من نداء محمد بوضياف في أول نوفمبر 1976)

كان حامل اللواء لنظام اضطهادي بلي بعده عبر أولئك الذين أطاحوا به واحترسوا أيما احتراس من نشر «الكتاب الابيض» الذي وعدوا به غداة انقلاب 19 جوان . وكذلك فان مسؤولية بن بلة الشخصية لا تمحو مسؤولية جميع أولئك الذين بلغوا درجة راقية في فن الارهاب السياسي والافتراء على جميع المعارضين والرافضين ، وذلك عن طريق تدخلاتهم سواء في الصحافة العالمية أم في «الشعب» و«الثورة الافريقية» و«الجزائر الجمهورية» وصحف أخرى موالية .

وفي هذا السياق لا يمكن نسيان الدور المشؤوم الذي لعبه «يسار جبهة التحرير الوطني» السابق حيث يحاول أحمد زعماءه محمد حربي (الذي يقدم نفسه اليوم كمؤرخ حيادي) الترويج لاطروحة مفادها أن «اليسار» كان بعيدا عن بن بلة («في اليسار ، انما تقدير ميزان القوى») . وعندما يفسر الحاج اسماعين أن «سنواته الثلاثة في الحكم التي تميزت بأزمات عديدة (النزاع مع محمد خيضر ثم مع فرحات عباس والانشقاق القبائلي وحرب الحدود مع المغرب وتمرد العقيد شعباني في الجنوب الخ) لم تمكن من مجابهة المشاكل الاقتصادية والاجتماعية بحيث تنتج عن ذلك شيء من زوال ثقة الجماهير بالسلطة» فهو لا يفعل سوى القاء مسؤولية الاخفاقات على المعارضين والخارج .

أما فيما يتعلق بدور بن بلة في حركة التحرير الوطني ، فلماذا تزييف التاريخ بمثل هذه الفظاظة عن طريق تقديم رواية عن مشاركته في اعداد أول نوفمبر 1954 يبدو أنها تجهل الأعمال الأكثر جدية حول المسألة ؟ لماذا استعادة عنوان الصحافة المثيرة («بن بلة وزملاؤه») بدون التساؤل عن التأثيرات والحسابات التي جعلت من أكثر قادة جبهة التحرير الوطني لينا رجل الوضع ؟ لماذا التزام الصمت عن الدسائس والمؤامرات التي استخدمها بن بلة وبومدين لفرض سلطتهما وكسر حماسة الجماهير الشعبية وخنق طموحها الى مزيد من العدل والحرية ؟

لماذا كل هذا ان لم يكن لتقديم بن بلة مرة أخرى كالرجل الأصلح و«المرجع» الاخير المنتظر من قبل الجزائريين ألسنا هنا أمام عملية لاقصاء الجماهير مرة أخرى من حل مشاكلها ؟

لكن جزائر 1978 ليست كجزائر 1962 ، ولا يمكن لأي حل أن يكون صالحا اذا لم يؤمن بروز الطبقات المستغلة على المسرح السياسي . ان العمل من أجل التغيير اليوم يعني قبل أي شيء آخر العمل لفرض اطار ديمقراطي يتمكن العمال بفضله من ارساء قواعد تنظيمهم السياسي . أما ماعدا ذلك فهو مساومات قمة واحتقار للجماهير ، وهو يشكل جزءا من الاخلاق السياسية التي يتعلق الأمر بتحطيمها في الجزائر الى الأبد .